



VOYAGE
AU CANADA.



VOYAGE
AU CANADA,

DANS LES ANNÉES 1795, 1796 ET 1797;

Traduit de l'Anglais D'ISAAC WELD,

Et enrichi d'une Carte générale du pays, et de onze Planches offrant les points de vue les plus remarquables, et notamment le fameux Saut de Niagara.

TOME SECOND.



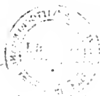
IMPRIMERIE DE MUNIER.

A PARIS,

Chez GÉRARD, Libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 44.

XI.





VOYAGE AU CANADA, ET DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

CHAPITRE XXI.

Embarquement sur le lac Champlain. — Difficulté de se procurer des provisions dans les fermes, qui l'avoisinent. — Ticonderoga. — Couronne-Pointe. — Beauté de la scène. — Description générale du lac Champlain et du pays adjacent. — Arrivée du capitaine Thomas et de ses Indiens à Couronne-Pointe. — Caractère de ce capitaine. — Arrivée à Saint-Jean. — Description de ce lieu. — Différence remarquable qui se trouve, tant entre l'aspect de l'un et l'autre pays, que l'extérieur des habitans des États-Unis et du Canada. — Château de Chambley. — Ville de la Prairie. — Grande rapidité du fleuve Saint-Laurent. — Arrivée à Montréal. — Grands vaisseaux dans le port de cette ville. — Profondeur du fleuve.

PEU de temps, après notre arrivée à Skenesborough, nous louâmes un petit bâtiment

de la charge d'environ dix tonneaux, pour traverser le lac Champlain. Notre intention étoit de partir immédiatement; mais le propriétaire du bâtiment, assurant qu'il étoit impossible de naviguer, par le vent qui souffloit, nous demeurâmes trois jours à Skenesborough, retard des plus heureux pour les moustiques altérés. Le vent, changeoit à chaque instant, et jamais notre patron ne le trouvoit convenable. Soupçonnant à la fin qu'il connoissoit peu son métier, nous résolûmes de ne pas nous soumettre plus long-temps à son opinion, et nous parvînmes à vaincre sa résistance, ce dont nous eûmes lieu d'être satisfaits, car nous abordâmes au Canada trois jours avant toutes les autres barques, qui n'osèrent se mettre en route, que lorsqu'elles eurent le vent absolument en poupe.

Nous partîmes à une heure après-midi; mais le canal étant très-étroit, il n'y eut pas moyen de faire plus de six milles avant le coucher du soleil. Nous prîmes terre, et nous nous rendîmes vers quelques fermes, qui paroissoient à peu de distance, sur le rivage de l'état de Vermont, et dans lesquelles nous voulions nous procurer des provisions; car le patron nous avoit dit qu'il étoit inutile d'en faire à Skenesbo-

rough, vu que nous pourrions, pendant toute la route, trouver ce que nous souhaiterions, dans des auberges, très-voisines du rivage. Celle dans laquelle nous entrâmes d'abord, étoit une assez bonne maison de bois, mais où il n'y avoit ni pain, ni viande, ni œufs, ni lait. Cette maison étoit pleine d'enfans de tout âge ; et les maîtres du logis pensoient, à ce que je suppose, qu'ils n'avoient rien de trop pour eux-mêmes. A la porte d'une autre maison, étoit assis un vénérable vieillard, lisant une feuille publique, qu'il nous offrit civilement de parcourir, et qui se mit aussitôt à nous parler de politique. Nous le remerciâmes de son offre, et nous lui fîmes entendre que du pain nous feroit plus de plaisir. Il n'en avoit point; mais nous eûmes un fromage. Nous parvînmes à une troisième maison, dont nous étions éloignés d'un demi-mille, et où nous ne pûmes trouver que du lait. Nous retournâmes ensuite vers notre barque, où nous fîmes un frugal repas, composé de ce fromage et de ce lait, que nous mangeâmes avec du biscuit. Heureusement, nous avions aussi du vin à bord, et nous en bûmes quelques verres.

Ceux qui habitent les fermes d'Amérique couchent volontiers, trois dans le même

lit, plutôt que de souffrir qu'un étranger aille chercher un logement ailleurs. Néanmoins toutes les maisons, dans lesquelles nous entrâmes, renfermant un grand nombre de personnes, nous ne voulûmes pas y rester, et nous résolûmes de passer la nuit, à bord de notre petit vaisseau. L'on amarra près d'un endroit convenable, et chacun de nous s'étant enveloppé dans une couverture, dont on nous avoit conseillé de nous munir, en quittant New-York, nous nous étendîmes pour dormir. La barque avoit un pont des deux tiers de sa longueur, et un fond de cale assez commode; mais nous donnâmes la préférence à la cabane, ou à la poupe, parce qu'elle étoit bien plus aérée, qu'elle avoit des bancs, et qu'elle étoit couverte d'un tendelet de bois, sous lequel un homme pouvoit se tenir debout, supposé toutefois qu'il ne fût pas trop grand. Les bancs, qui étoient en long, servirent à deux d'entre nous; et le troisième fut forcé de se coucher sur le plancher. Mais garantis des moustiques, qui nous avoient tant tourmentés à Skenesborough, une couverture et une simple planche devenoient du luxe. Nous n'entendîmes le bourdonnement d'aucun insecte, et nous jouîmes d'un sommeil plus pro-

fond que nous ne l'avions fait, les nuits précédentes.

Le vent étoit à-peu-près le même, le lendemain matin; mais le lac s'élargissant, nous pûmes aller plus vîte. Nous entrâmes dans une maison pour déjeûner, et dans une autre pour dîner. Quoique toutes deux portassent le nom d'auberge, nous ne pûmes guère nous y procurer autre chose que ce que nous avions eu la veille. Dans la première, ce furent un peu de lait, et environ deux livres de pain; et dans la seconde, quelques œufs et un peu de lard. L'aspect de celle-ci étoit des plus misérables. C'étoit une mauvaise charpente, sur laquelle étoient clouées quelques planches, entre lesquelles passoit le jour, qui ne pouvoit entrer que de cette manière, ou par la porte, car il n'y avoit point de fenêtres. Le toit étoit si mauvais que nous fûmes mouillés par la pluie, quoique assis auprès du feu. Il est vraiment étonnant que des gens, qui ont à leur portée toutes les commodités de la vie, puissent exister de la sorte! Ce phénomène s'explique par la passion d'amasser de l'argent, passion, qui, comme on l'a déja dit, forme le trait le plus frappant du caractère des Américains, en général, et engage le petit cultivateur

à se passer de tout, pour la satisfaire. S'il peut vendre avec avantage, les produits de sa terre, il n'en réserve que le moins possible pour lui-même ; et toute l'année il vit de salaisons, de mauvais pain, et du poisson qu'il peut attraper dans les rivières, ou les lacs du voisinage. A-t-il bâti une bonne maison, il s'en défait aussitôt qu'on lui en offre une somme qui le flatte, et il se retire dans quelque trou, au milieu des forêts, jusqu'à ce qu'il ait eu le temps d'en construire une autre. L'argent, en un mot, est son dieu ; et pour s'en procurer, il sacrifie toute espèce d'agrément.

Nous quittâmes la misérable habitation, dont je viens de parler, dès que la pluie eut cessé ; et le vent étant devenu favorable, nous arrivâmes, le soir, à Ticonderoga. Une grande maison, construite en pierres, est la seule habitation que l'on y trouve, et sert d'auberge. A notre entrée dans cette maison, on nous mena dans une grande chambre, remplie de bateliers et de voyageurs, qui venoient de Saint-Jean, dans le Canada. Voyant un tel nombre d'étrangers, nous pensions qu'il nous faudroit attendre, au moins une ou deux heures, pour donner le temps de préparer un souper, qui pût suffire à toute la compagnie,

assise, sans doute, autour d'une seule table, comme c'est la coutume dans les Etats-Unis. Notre surprise fut donc très-grande, quand nous en vîmes disposer une particulière pour nous, et qui fut bientôt couverte de plusieurs plats. Jusqu'à ce que nous eussions fini, l'on ne s'occupa nullement à servir les autres étrangers. C'étoit se départir du système de l'égalité, et d'une manière dont nous n'avions pas encore été témoins. Nous étions fort en peine d'en deviner la cause; mais nous apprîmes que la maîtresse de la maison avoit tenu, très-long-temps, une auberge à Québec, ce qui nous expliqua l'énigme. Dans une auberge de campagne, c'est ordinairement la femme qui a la conduite de l'intérieur; le mari vaque aux travaux de sa ferme, ou à toute autre occupation. Notre hôte étoit un vieillard triste et grave. Les vêtemens déchirés, et les cheveux épars, il lisoit, assis auprès du feu (1), et sans faire attention à ce qui se passoit dans la chambre.

Le vieux fort et les baraques de Ticonderoga sont construits sur une élévation, préci-

(1) Quoique l'on fût au 14 juillet, il faisoit si froid, que nous eûmes grand plaisir à nous chauffer.

(*Note de l'auteur.*)

sément derrière la taverne, et tombent en ruine. Il est probable qu'on ne les rétablira pas, car l'emplacement est commandé par une montagne, nommée le Mont-Défiance. Pendant la dernière guerre, les Anglais transportèrent du canon sur cette montagne, et tirèrent sur le fort, dont ils s'emparèrent par ce moyen.

Le lendemain matin, de bonne heure, nous quittâmes Ticonderoga, et nous allâmes vers Couronne-Pointe, où nous prîmes terre, pour examiner le vieux fort. Ce n'est plus qu'un amas de ruines; car peu de temps après qu'il eût été évacué par les Anglais, le magasin à poudre ayant sauté, la plupart des ouvrages furent détruits. Depuis cet accident, les habitans du voisinage ont fait des fouilles continuelles en différentes parties, dans l'espoir de trouver du fer et du plomb. Une fois même, on en tira une grande quantité de dessous les magasins, brûlés par suite de l'explosion. Les voûtes, qui étoient à l'épreuve de la bombe, ont été démolies, pour faire des cheminées avec les briques dont elles étoient construites. Les fossés sont restés entiers, du côté du sud, seulement. Ils sont larges, profonds et taillés à travers d'immenses rochers

de pierre à chaux. Les bords en sont maintenant garnis d'une grande quantité d'arbustes, ce qui les rend très-pittoresques. La vue de ce fort, couvert de lierre, ainsi que les bâtimens qu'il contient, celle du lac et des montagnes en devant desquelles il est situé, est très-romantique aussi. Le fort même et sept cents acres de bonnes terres en valeur, dont il est entouré, appartiennent à l'Etat de New-Yorck, et sont affermés pour le prix de cent cinquante dollars, ce qui fait 33 liv. 10 s. sterling, par an, somme affectée, à l'entretien d'un collége. L'adjudicataire de cette ferme nous dit que la plus grande partie de ses terres lui servoient à nourrir des bestiaux. L'hiver, lorsque le lac est gelé, il les mène sur la glace, au marché d'Albany.

De tous les bords du lac Champlain, la position de Couronne-Pointe est la plus avantageuse, pour un poste militaire. Elle n'est pas commandée par les montagnes, comme Ticonderoga. De plus, une autre pointe qui s'avance du côté opposé, rend le lac si étroit en ce lieu, qu'il est impossible de le traverser, sans être exposé au feu de la forteresse. Les Indiens nomment cet endroit, Tek-Ya-Dough-Nigarigee, c'est-

à-dire, les deux pointes, immédiatement vis-à-vis l'une de l'autre. Celle qui est à l'opposite du fort, s'appelle Chimney-Pointe (Pointe de la cheminée). L'on y voit quelques maisons, l'une desquelles est une taverne. Pendant que nous étions arrêtés dans ce lieu, nous fûmes très-agréablement surpris de voir voguer sur le lac, un grand canot de bouleau, conduit par deux ou trois Indiens. Ceux-ci ayant débarqué, furent joints bientôt par sept ou huit autres, venus par terre.

A bord de notre petit vaisseau, nous avions un malheureux Canadien; que nous prîmes à Skenesborough. Séduit par tout ce qu'il avoit entendu dire des Etats-Unis, il avoit quitté le lieu de sa demeure, où il vivoit sous la domination d'un seigneur, et s'en étoit venu jusqu'à la ville d'Albany, dans le voisinage de laquelle, il travailla pendant quelque temps chez un fermier. Ayant trouvé que s'il gagnoit de plus gros gages, il lui encoûtoit aussi beaucoup plus pour vivre qu'au Canada; se voyant admirablement trompé par tous ceux auxquels il avoit affaire, et notamment par celui au service duquel il étoit; s'apercevant enfin, qu'ignorant le langage du pays, il lui étoit impos-

sible d'obtenir le redressement d'aucun de ses griefs, l'infortunése détermina à s'en retourner dans sa patrie ; et quand nous le rencontrâmes sur la route, il n'avoit pas un schelin dans sa poche.

Ayant fait à cet homme, quelques questions sur les Indiens, il nous raconta toute l'histoire du Capitaine Thomas, chef de la nation des Cachenonagas, dans le voisinage duquel le Canadien résidoit. «Thomas, » nous dit-il, « est très-riche, et tient une excellente « maison, dans laquelle il vit comme un sei-« gneur. Il vous recevra parfaitement si vous « voulez lui faire visite. Il est chrétien et a « fait bâtir une église. C'est un homme très-« charitable, et s'il savoit ma détresse, il me « feroit surement présent de quatre ou cinq « dollars. Oh ! je vous assure, Messieurs, « que c'est un bon sauvage. » Il étoit assez plaisant d'entendre le pauvre Canadien, à demi-nu, et presque aussi noir qu'un mulâtre, traiter quelqu'un de sauvage. Nous n'en eûmes pas moins un vif desir de voir le Capitaine, dont on nous avoit déja parlé; et bientôt nous fûmes satisfaits, car les Indiens, arrivés pendant que nous étions à Chimney-Pointe, étoient du village de

Cachenonaga, et à leur tête se trouvoit le capitaine Thomas.

Cet Indien nous parut âgé d'environ quarante-cinq ans. Il avoit près de six pieds de haut; et ce qui est fort extraordinaire, car les Indiens ont généralement la taille déliée, il étoit gros à proportion. Il étoit vêtu comme les blancs et portoit des bottes. Ses cheveux étoient liés, mais coupés court. Ceux qui le suivoient étoient vêtus comme le sont tous les Indiens. Aucun d'entr'eux ne parloit l'anglais ni le français. Thomas savoit l'une et l'autre langue. Il s'exprimoit, il est vrai, avec une sorte de difficulté dans la première; mais la seconde lui paroissoit aussi familière que sa langue maternelle. Il s'étoit principalement occupé du commerce. Les négocians de Montréal avoient une telle confiance en lui, que, comme nous l'apprîmes dans la suite, il avoit chez tous un crédit ouvert de cinq cents livres. Il avoit amené avec lui, à Chimney-Pointe, trente chevaux; et le canot étoit rempli de fourrures. Il alloit vendre le tout à Albany. Il nous dit que ses Indiens n'avoient que très-peu de besoins; mais que son premier soin étoit d'y pourvoir. En retour, ils lui apportoient les fourrures, produits de leur chasse; ils

soignoient ses chevaux, et l'accompagnoient volontairement, lorsque, pour son commerce, il entreprenoit quelque voyage lointain. En conséquence, ses profits devoient être immenses. Pendant le cours de la conversation, il nous assura qu'il auroit un grand plaisir à nous recevoir chez lui. A ce compliment il ajouta que dans son village il y avoit de très-belles femmes, et que chacun de nous pourroit en choisir une. Nous lui promîmes de lui faire visite, si la chose étoit possible, et nous nous séparâmes bons amis. Thomas n'étoit pas cependant, un homme considéré parmi les Indiens, qui pensent, en général, qu'il est plus convenable pour un chef, d'être bon guerrier et grand chasseur, que de s'adonner au commerce, et d'assimiler ses mœurs à celles des blancs.

Le lac Champlain a près de cent vingt milles de longueur. La largeur en est très-variée. Pendant les trente premiers milles, c'est-à-dire, de la rivière de Sud à Couronne-Pointe, nulle part il n'a plus de deux milles de large. Il en a cinq, ou six, au-delà de cette pointe, et sur une distance de douze milles, puis il se resserre, et enfin, au bout de quelques autres milles, il s'élargit encore. Cette

partie, appelée le large Lac, parce qu'elle est plus large que toute autre, commence à la distance d'environ vingt-cinq milles au nord de Couronne-Pointe; et dans sa plus grande largeur, on compte dix-huit milles de l'un à l'autre bord. Le lac est semé, là, d'un grand nombre d'îles, la plus considérable desquelles, précédemment nommée l'Ile grande, et maintenant Sud-Hero, a quinze milles de longueur, et en beaucoup d'endroits quatre de largeur. Le sol en est fertile, et l'on dit qu'elle renferme cinq cents habitans. Le large lac a près de cinquante milles de longueur, et se rétrécissant par degrés, il se change en une grande rivière, nommée Chambley, Richelieu, ou Sorelle, et qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

Excepté dans les parties étroites qui sont à l'une et l'autre extrémité, le lac Champlain est en général très-profond, la sonde y rapportant, en plusieurs endroits, de soixante à soixante et dix brasses. L'eau en est plus ou moins claire, à proportion de la profondeur, et dans l'espace le plus large, elle est aussi transparente qu'il soit possible. Du côté occidental, et jusqu'à la baie de Cumberland, le lac est en grande partie borné par des mon-

tagnes escarpées, dont la chaîne, à partir de cette même baie, se dirige au nord-ouest; et le rivage est au-delà marécageux et bas. Le rivage de l'est, ou de l'état de Vermont, est moins élevé, excepté dans quelques endroits particuliers, mais à douze milles de distance du lac, on trouve une haute montagne. L'un et l'autre rivage est couvert de rochers, qui du côté de l'ouest, s'avancent fortement, mais qui, du côté de l'est, où la terre est basse, paroissent peu au-dessus de la surface du lac. Les îles aussi, pour la plupart, sont environnées de rochers, s'abaissant en pente, sous l'eau, en quelques endroits, ce qui, à la distance d'un ou deux milles, rend l'approche de ces mêmes îles, très-dangereuse, sur-tout de certains côtés. Quelques parties du rivage oriental sont bordées de même, pendant un espace assez considérable. Lorsque, par un vent frais, l'on vogue près du rivage, l'on entend toujours un bruit sourd, provenant des eaux, qui se jettent dans les fentes de ces rochers. Le lac Champlain reçoit plusieurs courans. L'embouchure de tous ceux qui viennent de l'ouest, est obstruée par des chûtes, qui les empêchent d'être navigables. Du côté de l'est, ou du mont Vermont, il n'y en a

que quelques-uns, sur lesquels, à peu de distance encore, puissent naviguer de petits bateaux.

L'aspect de toutes les différentes parties du lac, mais sur-tout au-delà de Couronne-Pointe, est aussi pittoresque qu'imposant. Depuis cette même pointe, les rivages sont admirablement ornés de bois et de rochers, qui semblent suspendus au-dessus de l'eau. Les montagnes, du côté de l'ouest forment un magnifique amphithéâtre. Ce fut par une des plus belles soirées possibles, que nous passâmes le long de cette partie du lac. Le soleil, se couchant, dans toute sa gloire, derrière les montagnes, paroit des couleurs les plus riches, tout l'ensemble de la scène. La lune, presque au plein, se montra bientôt après la chûte du jour, et répandit des teintes moins brillantes, mais plus fraîches. Notre petit navire glissoit doucement sur la surface de l'eau, et chacun jouissoit en silence d'un spectacle ravissant, quand nous donnâmes tout-à-coup contre le talus des rochers. A l'instant même, tout fut trouble et confusion. Chacun prêta son assistance, et après plusieurs efforts, nous parvînmes à dégager la barque, qui au bout d'une minute s'arrêta une seconde fois, puis

puis une troisième, et une quatrième, etc. A la fin elle frappa si fort que nous désespérâmes de la faire mouvoir. Au bout d'un quart d'heure, cependant, nous eûmes le bonheur de la lancer dans une eau profonde. Nous avions précédemment soupçonné que notre patron connoissoit peu la navigation ; et l'ayant questionné après notre accident, nous apprîmes, qu'il avoit été savetier toute sa vie, excepté depuis neuf mois qu'il avoit jugé à propos de changer de métier et de se faire marin. Toute la connoissance qu'il avoit du lac, il l'avoit acquise, en allant et en revenant de Saint-Jean à Skenesborough. Quant au moment actuel, il avoit pris une baie pour l'autre ; et si les vagues avoient été aussi hautes qu'elles le sont quelquefois, la barque cût infailliblement été mise en pièces.

Le modeste toit d'un autre juge, simple laboureur, Ecossais de naissance, nous servit d'abri pour cette nuit. Il étoit près de onze heures quand nous débarquâmes. Toutes les personnes de la maison étoient couchées, et il nous fallut appeler et frapper à la porte, une demi-heure au moins, avant de pouvoir entrer. Nous fûmes néanmoins bien reçus. On nous prépara promptement à souper, et l'on

nous donna les meilleurs lits. Le lendemain matin, ayant payé notre dépense au juge, celui-ci retourna à sa charrue, et nous continuâmes notre voyage.

Nous eûmes, ce jour, le plus beau temps. Desirant terminer, aussitôt que possible, notre trajet, dont nous commencions à nous fatiguer, nous ne nous arrêtâmes qu'une fois, et nous prîmes la résolution de faire voile toute la nuit. Peu de temps après le coucher du soleil, nous passâmes les limites des possessions de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Là, nous fûmes hêlés par un brick, armé de vingt canons, et portant pavillon anglais, qui étoit en station pour visiter toutes les barques qui alloient et venoient. Nos réponses ayant été satisfaisantes, on nous laissa passer. Depuis la reddition des postes, en vertu du dernier traité, l'on a remonté ce brick jusqu'à Saint-Jean. Quand la nuit vint, nous nous enveloppâmes de nos couvertures, comme nous avions fait le jour de notre embarquement, et nous nous étendîmes sur le plancher où nous eussions profondément dormi jusqu'à cette ville, si nous n'avions pas été éveillés à minuit, par les cris redoublés de la sentinelle du fort anglais, situé sur l'Ile

aux noix. Inquiets de ces cris, nous en cherchâmes la cause, et bientôt nous vîmes que la barque avoit été poussée vers le fort, pendant que notre pilote sommeilloit au gouvernail. La sentinelle, craignant sans doute quelque attaque, donna l'alarme à la garnison, qui après nous avoir examinés plusieurs fois, nous renvoya. Nous prîmes alors la direction de notre bâtiment; car notre patron, quoiqu'il fût tout aussi empressé que nous d'arriver, étoit si endormi qu'à peine pouvoit-il tenir les yeux ouverts. Nous relevant chacun au gouvernail, nous fûmes enfin à la pointe du jour, à Saint-Jean, ville éloignée de cent cinquante milles de Skenesborough.

Immédiatement après avoir pris terre, nous fûmes conduits au corps-de-garde, puis menés par le sergent vers l'officier commandant à qui il nous fallut déclarer notre nom, notre état, et le lieu où nous allions. Le gouverneur avoit donné les ordres les plus stricts, pour empêcher de passer tout Français et tout étranger quelconque, qui ne pourroit rendre un compte satisfaisant des motifs qui l'amenoient au Canada.

Saint-Jean contient environ cent misérables maisons de bois, et des casernes dans

lesquelles est logée toute la garnison. Les fortifications sont en si mauvais état qu'il en coûteroit moins pour élever de nouveaux ouvrages que pour réparer les anciens. Il y a dans ce lieu un chantier royal, rempli de bois de construction, ou qui du moins l'étoit quand nous passâmes; mais dans le cours de l'été suivant, quand le brick armé, dont j'ai fait mention, fut désarmé, tout ce bois fut vendu. Les vieilles carcasses de plusieurs bâtimens considérables se trouvoient à l'opposite du chantier. La ville de Saint-Jean étant le port des Anglais sur le lac Champlain, doit s'augmenter en raison de l'accroissement du commerce, entre New-Yorck et le bas Canada.

Le pays des environs est plat, et très-dégarni d'arbres, un incendie affreux ayant, en 1788, détruit les forêts, à la distance de plusieurs milles. Le manque de bois de chauffage fait extrêmement souffrir les habitans de quelques cantons voisins.

Nous louâmes ici un petit chariot semblable à ceux dont on fait usage dans les États-Unis; et à neuf heures nous partîmes pour la Prairie, ville située sur les bords du fleuve Saint-Laurent. La route directe n'est que de

dix-huit milles; mais la route la plus agréable passe par Chambley, où l'on voit un vieux château, bâti par les Français; et la différence est seulement de quelques milles. Ce château est construit tout près du courant de la rivière de Chambley ou de Sorelle. Il est en bon état, et l'on y tient toujours garnison. A peu de distance il est imposant. Le pays adjacent étant aussi très-beau, tout l'ensemble offre un aspect intéressant.

Après avoir quitté les États-Unis par le lac Champlain, et en suivant la route de la Prairie, une grande variété d'objets rappelle forcément au voyageur qu'il est dans un autre pays. Le pavillon anglais, les soldats de garde, les habitans français qui vont et viennent avec leurs bonnets rouges, les enfans qui accourent sur le seuil des portes, pour saluer les passans, chose inconnue dans tous les États-Unis, la solidité et la propreté des maisons, les calèches, les crucifix, les grandes églises, les chapelles, les couvens, les prêtres vêtus de leurs robes noires, les religieux, les religieuses, tout est nouveau. Le langage diffère aussi, car le français est la langue que l'on parle généralement.

La calèche est la voiture ordinaire dans le

bas Canada. A peine y a-t-il un fermier qui n'en ait une. C'est une sorte de chaise, contenant deux personnes. Elle est attelée d'un seul cheval, et conduite par un cocher, dont le siége est une espèce de coffre, placé sur le brancard. La caisse de la voiture est suspendue par de larges courroies de cuir, dont les extrémités sont attachées à des rouleaux de fer, fixés derrière, et qui servent à alonger ou raccourcir ces mêmes courroies. De chaque côté est une petite portière d'environ deux pieds de haut. Le harnois du cheval, selon l'ancienne mode française, est extrêmement lourd. Il est garni de clous de cuivre, et en quelques endroits sont attachées de petites cloches, qui, je crois, n'ont d'autre objet que d'ennuyer le voyageur.

Les crucifix, dont je viens de parler, sont en bois, et quelquefois de la hauteur de vingt pieds. On les place sur les grandes routes. Quelques-uns sont peints et extrêmement ornés. Quand on passe devant, l'on ôte le chapeau, ou l'on donne quelqu'autre marque de respect.

La prairie de la Madelaine contient environ cent maisons. Nous nous y arrêtâmes une ou deux heures, puis nous prîmes un bateau pour nous rendre à Montréal.

Montréal est située sur une île de même nom, près de la rive du fleuve de Saint-Laurent, opposée à celle où se trouve la prairie, mais un peu plus bas. Les deux villes sont éloignées de neuf milles, et le fleuve a près de deux milles et un quart de large entre l'une et l'autre. Le courant en est prodigieusement rapide en cet endroit; et souvent les bateaux, qui vont de l'un à l'autre bord, sont poussés sur de grands rochers, avec une telle violence, qu'il semble que rien ne puisse les empêcher d'être mis en pièces. C'est ce qui arriveroit infailliblement, si les bateliers n'étoient pas extraordinairement adroits; mais les Canadiens sont peut-être les hommes les plus habiles à manœuvrer des bateaux, dans des eaux rapides. Après avoir vu le fleuve, ce ne fut pas sans étonnement qu'en approchant de la ville de Montréal, nous trouvâmes des bâtimens de plus de quatre cents tonneaux, amarrés au rivage. Les vaisseaux ne remontent vers cette ville qu'avec de grandes difficultés. J'en ai vu plusieurs, qui, quoique favorisés d'une brise fraîche, et portant toutes les voiles dehors, demeurèrent stationnaires pendant une heure entière, entre l'île Sainte-Hélène et la terre ferme, un peu au-dessous de la

ville. Pour vaincre le courant, en cet endroit, il faut un vent qui ait presque la violence d'un ouragan. Plusieurs autres parties du fleuve offrent des difficultés, également insurmontables. C'est ce qui fait qu'il est plus long et plus ennuyeux de passer de Québec à Montréal, que de traverser la mer Atlantique. Aussi les vaisseaux, qui font le commerce entre la dernière de ces villes et l'Europe, n'achèvent-ils jamais plus d'un voyage par an. Malgré la rapidité du courant, le lit du fleuve est extrêmement profond, sur-tout sous la ville. Les plus gros vaisseaux marchands sont amarrés si près du rivage, que l'on peut les toucher avec la main.

CHAPITRE XXII.

Description de la ville de Montréal, de ses édifices publics, de ses églises, de ses cérémonies funèbres, de ses couvens, de ses casernes et de ses fortifications. — Caractère de ses habitans, presque tons Français d'origine; leurs mœurs et leurs usages. — Leurs amusemens pendant l'été. — Parties de plaisir sur la montagne. — Beaux sites dans les environs de la ville. — Commerce de pelleteries. — Manière dont il se fait. — Vaste entreprise de la compagnie de commerce du Nord-Ouest. — Tableau rapide des voyages par terre de M. M'Kensie, vers l'océan Pacifique.

Le lieu où est située la ville de Montéral, a été choisi, d'après les instructions de l'un des derniers rois de France, portant qu'il seroit construit une ville sur le fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où il cesse d'être navigable pour les vaisseaux, et ses ordres ont été ponctuellement exécutés. La ville contient douze cents maisons, dont cinq cents sont seulement en dedans des murs, et les autres composent les faubourgs situés hors les portes du nord, de l'est et de l'ouest; celles-ci sont pour la plupart construites en bois; celles-là sont tout en pierres. Il n'y en a point d'élégantes, mais on en trouve quelques-unes, dont les

appartemens sont commodes et bien distribués. Dans la partie basse de la ville, voisine du fleuve, et la plus commerçante, chaque maison ressemble à une prison, à cause des volets en fer, dont les portes et les fenêtres sont garnies en dehors, et que l'on ferme soigneusement, dès que la nuit approche, afin de se garantir du feu. Cette ville a éprouvé plusieurs incendies considérables, et ses habitans ont une telle peur du feu, que tous ceux qui en ont le moyen, se servent de lates de fer blanc pour couvrir leurs maisons. Une loi les oblige d'avoir constamment sur leurs toits une ou plusieurs échelles proportionnées à la hauteur de la maison.

Toutes ses rues sont étroites. Les trois principales sont parallèles au fleuve et coupées à angles droits par d'autres rues, mais sans aucune régularité. Dans la partie de la ville la plus éloignée du fleuve, et à-peu-près à une égale distance des deux extrémités nord et sud, est une petite place appelée *la place-d'armes*, dont celui des côtés qui regarde les remparts, paroît avoir été originairement dégagé des bâtimens qui l'occupent en ce moment, et qui étoit probablement destinée à exercer la garnison. Mais aujourd'hui, les

troupes n'en font aucun usage; elles se réunissent ordinairement sur une longue promenade située derrière les remparts, et qui est plus à portée de leurs casernes.

On compte à Montréal six églises: une pour les Anglais épiscopaux, une pour les presbytériens, et quatre pour les catholiques-romains. Celle que l'on appelle la cathédrale et qui appartient à ces derniers, occupe un des côtés de la place-d'armes. C'est un édifice très-spacieux, qui contient cinq autels, tous richement décorés. Elle est ouverte la plus grande partie du jour, aux dévots des deux sexes, que l'on y trouve toujours en grand nombre, faisant leurs prières, même aux heures qui ne sont pas destinées à la célébration de l'office divin. Le dimanche, en été, lorsque le temps est beau, il y a une telle affluence que l'église n'étant pas assez grande pour contenir tout le monde, les marches extérieures sont couvertes d'hommes à genoux la tête découverte, et qui restent dans cette situation pendant tout le temps que dure le service. C'est dans ce temple que se célèbrent les baptêmes, les mariages et les enterremens de presque tous les habitans de Montréal, qui sont catholiques-romains.

L'on ne manque jamais dans toutes ces occasions, comme avant et pendant les messes de sonner les cloches, qui sont au nombre de cinq, et dont les sons discordans écorchent les oreilles de ceux qui ne sont pas accoutumés à une pareille cacophonie. Ce n'est pas la faute des cloches qui sont parfaitement d'accord, et qui forment un système régulier d'harmonie, mais ceux qui se chargent de les sonner, au lieu de les mettre en branle, les tintent, toutes à-la-fois, et sans observer aucune mesure. Malheureusement la maison que nous habitions étoit située sur la place-d'armes, et pendant trois semaines que nous y sommes restés, nous n'avons pas eu deux heures de repos de suite, excepté pendant la nuit.

Les funérailles sont accompagnées, comme dans tous les pays catholiques, de beaucoup de cérémonies religieuses. Le corps est précédé d'un certain nombre de prêtres et de jeunes enfans vêtus d'une robe blanche, la tête couverte d'un bonnet carré noir, et portant des flambeaux de cire. A peine s'est-il passé un seul jour, sans que nous ayons vu passer, le matin, sous nos fenêtres, tandis que nous étions à déjeûner, une ou plusieurs de ces

processions. Vis-à-vis la cathédrale est une espèce de chapelle où l'on dépose (pendant la nuit, car nous n'en avons jamais rien vu) les corps de ceux dont les parens n'ont pas le moyen de faire la dépense d'un enterrement somptueux, et d'où on les transporte, tous les matins, à la cathédrale. Les prêtres, lorsqu'ils sont bien payés, vont jusqu'à la maison du mort, quelle que soit la distance, et l'accompagnent jusqu'à l'église, en chantant. Jusqu'à ces derniers temps, ils étoient dans l'usage d'enterrer les morts dans des caveaux pratiqués sous la cathédrale; mais une loi récente a mis un terme à cette coutume, afin de prévenir, sans doute, les maladies épidémiques et putrides que les émanations sorties d'un si grand nombre de cadavres pourroient occasionner. Tous les cimetières sont maintenant placés hors la ville.

Montréal a quatre couvens, dont un d'hommes, de l'ordre de St-François; mais, comme il est défendu aux trois ou quatre moines, auxquels il est actuellement réduit, de recevoir aucun novice, il ne peut manquer de devenir, dans quelques années, entièrement désert. Les couvens de femmes n'étant pas sujets à la même restriction, sont aussi

peuplés que jamais. L'Hôtel-Dieu, fondé en 1644, pour le soulagement des pauvres malades, est desservi par trente religieuses. La congrégation de Notre-Dame, instituée pour veiller à l'éducation des jeunes filles, en contient cinquante-sept d'un ordre différent. Enfin, l'Hôpital-Général, où sont reçus les pauvres infirmes, compte dix-huit sœurs hospitalières.

Les casernes, qui sont situées vers la partie basse de la ville, dans un lieu fort agréable, sont environnées de hautes murailles, et peuvent loger environ trois cents hommes.

Les murs de la ville tombent par-tout en ruines; il n'y a que les portes qui soient encore entières. Il paroît que ceux qui les ont construits n'avoient d'autre but que de défendre la ville contre les attaques des Indiens, qui étoient très-nombreux à cette époque, et contre lesquels il a été nécesssaire de prendre de grandes précautions, jusqu'en 1736. Ces murs étoient encore d'une utilité indispensable, pendant que Montréal étoit le rendez-vous et le champ des grandes foires où les Indiens affluoient de toutes parts pour vendre leurs fourrures. Les habitans, de cette ville en les tenant hors les murs, et en fermant les portes

sur eux, pendant la nuit, prévenoient une infinité de désordres auxquels des hommes accoutumés à se livrer sans mesure, à l'usage des liqueurs spiritueuses, n'auroient pas manqué de s'abandonner, et ils s'épargnoient ainsi de continuelles alarmes. Ce qui confirme cette opinion, c'est que, dans leur meilleur état, ces murs n'auroient pu résister à un canon de six livres de balles; et quand ils auroient été infiniment plus forts, ils n'auroient jamais pu défendre la ville contre l'artillerie de siége, parce qu'elle est entièrement dominée par les hauteurs de l'île Sainte-Hélène (1), située sur le fleuve Saint-Laurent. Montréal a toujours été une conquête aisée pour les troupes réglées qui ont voulu s'en emparer.

Les deux tiers au moins des habitans de Montréal sont Français d'origine. Tous les négocians du premier ordre, et les agens du gouvernement, sont Anglais, Ecossais ou Irlandais, de naissance ou d'origine; mais tous passent pour anglais, aux yeux des anciens habitans. Ceux-ci ont conservé presque tous

(1) Cette île est le dernier poste que les Français ont rendu aux Anglais. (*Note de l'auteur.*)

les usages et les mœurs de leurs ancêtres, mais particulièrement leur langage. Ils ont une répugnance pour la langue anglaise, que rien jusqu'ici n'a pu surmonter, et il est très-rare d'en trouver qui puissent même l'écorcher; mais les Anglais parlent presque tous la langue française.

Les habitans de Montréal sont, en général, très-hospitaliers, et d'une complaisance extrême pour les étrangers. Ils vivent entr'eux dans la plus grande union, et recherchent toutes les occasions de se réunir pour goûter ensemble les douceurs de la table. En hiver sur-tout, leurs communications sont si fréquentes et accompagnées de tant de marques d'une amitié sincère que l'on diroit que la ville est habitée par une même famille. On se visite un peu moins pendant l'été ; mais tant que dure cette saison, les habitans aisés, de l'un et de l'autre sexe, forment entr'eux, un club dont les membres se réunissent une fois par semaine, ou au moins deux fois par mois, pour aller dîner dans quelque endroit agréable des environs de la ville.

L'île de Montréal a vingt-huit milles de long sur dix de large. C'est la plus grande de plusieurs îles situées sur le fleuve Saint-Laurent,

à l'embouchure de la rivière d'Utawa. Son territoire est d'une extrême fertilité et en quelques endroits, bien cultivé et passablement peuplé. Il est en outre, agréablement varié par une infinité de collines et de vallons qui semblent autant d'échelons pour arriver à deux autres montagnes considérables qui en occupent le centre. La plus élevée de ces montagnes n'est éloignée que d'un mille de la ville à laquelle elle donne son nom. Tout le terrain qui forme sa base est parsemé de jolies maisons de campagne, et jusqu'à un tiers de sa hauteur on aperçoit, en plusieurs endroits, des traces de culture. Le reste est entièrement couvert d'arbres majestueux par leur grandeur et leur antiquité. Sur le côté qui regarde la rivière est un ancien monastère avec un enclos considérable environné de murailles, et dont le sol, jusqu'à une assez grande distance, est parfaitement découvert. Cette dernière partie est ornée de la plus riche verdure, et l'on a eu l'attention de nettoyer les bois dont elle est entourée, des broussailles qui obstruoient le passage, de sorte que l'on peut s'y promener librement et jusqu'à la distance de plusieurs milles, à l'ombre des arbres, dont la hauteur immense

met entièrement à l'abri des rayons brûlans du soleil.

Il est imposssible de se faire une juste idée de la beauté de la perspective dont l'on jouit en cet endroit. Que l'on imagine un pays d'une étendue immense au travers duquel coule, en serpentant, le superbe fleuve Saint-Laurent, dont l'œil peut suivre le cours jusqu'aux extrémités de l'horizon. A droite, on aperçoit ces terribles courans, et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable qu'il est entendu du sommet même de la montagne. A gauche, et presque sous les pieds, on a la ville de Montréal avec ses églises, ses monastères, ses clochers étincelans, et les nombreux vaisseaux mouillés à l'abri de ses antiques murailles. Plusieurs petites îles situées proche la ville, et cultivées en partie, ou couvertes d'épaisses forêts, ajoutent encore à la beauté du spectacle. Si l'on étend ses regards sur la rive opposée, l'on aperçoit, dans le lointain, la petite ville de la Prairie, dont les humbles habitations paroissent prosternées au pied de sa grande église. Plus loin encore est une longue chaîne de montagnes élevées, qui couronnent ce magnifi-

que tableau. Telle est, en un mot, la variété et la grandeur des objets que l'on découvre de ce point de la montagne de Montréal, que les habitans du lieu, qui y sont le plus accoutumés, trouvent chaque fois un nouveau sujet de jouissance et d'admiration. C'est là que le club dont je viens de parler a coutume de se réunir dans les beaux jours de l'été. Le jour indiqué pour chaque réunion, deux commissaires sont chargés d'aller en avant, afin de préparer ce qui est nécessaire. Ils sont, par-dessus tout, chargés de choisir un lieu nouveau pour la société, situé près d'une fontaine ou d'un ruisseau et qui procure un salutaire ombrage. Chaque famille apporte avec soi des viandes froides, du vin, etc. On mêle le tout ensemble, et la compagnie, dont le nombre se monte quelquefois à cent personnes, dîne gaiement sur l'herbe.

C'est à Montréal que se fait le plus grand commerce de pelleteries, et c'est aussi là que l'on embarque les fourrures destinées pour l'Angleterre.

Ce commerce très-lucratif est partagé entre une compagnie appelée Compagnie du Nord-Ouest, et des particuliers qui travaillent pour

leur propre compte. La compagnie n'a aucun privilége qui lui soit accordé par la loi; elle n'a d'autre avantage sur les particuliers que celui qu'elle retire de ses immenses capitaux, qui la mettent en état d'étendre son commerce jusques dans les parties les plus reculées du continent, et au moyen desquels elle exclut par le fait tous ceux qui ne sont pas au nombre de ses actionnaires. Cette compagnie doit son origine à des négocians de Montréal, qui eurent la sagacité de prévoir qu'en se réunissant, ils pourroient donner à ce commerce une plus grande étendue, et le porter jusques dans les parties de l'Amérique, uniquement habitées par les Indiens, et en tirer un plus grand parti pour eux-mêmes, qu'en restant séparés. Le capital de la compagnie fut divisé en quarante actions; et comme à cette époque, le nombre des négocians de la ville n'étoit pas fort considérable, chacun d'eux put avoir la facilité d'en prendre une ou plusieurs. Aujourd'hui ces actions sont toutes tombées dans un petit nombre de mains.

Le plus grand commerce de cette compagnie, se fait par la rivière d'Utawa, ou la grande rivière qui se jette dans le fleuve Saint-

Laurent, à trente milles environ au-dessus de Montréal, et dont le confluent avec ce fleuve forme le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint-Louis, dans lesquels sont situées plusieurs îles considérables. Le transport des pelleteries qui viennent du haut de la rivière, se fait sur des canots construits d'écorce de bouleau, dont quelques-uns sont assez grands pour porter deux tonneaux; mais il arrive rarement qu'on les charge entièrement, surtout sur cette rivière, dont la navigation est embarrassée par des bas-fonds, des courans, des rochers à fleur d'eau, et interrompue par trente deux portages.

Ces canots sont conduits par des Canadiens Français, qui préfèrent cette occupation aux travaux de l'agriculture. Tous les ans, au mois de mai, une flotte part de Montréal, chargée seulement de provisions, comme biscuit et porc salé, en quantité suffisante pour nourrir les équipages jusqu'à leur retour, et des articles que les Indiens reçoivent en échange. Lorsqu'on rencontre des bas-fonds, il suffit quelquefois que les équipages sortent des canots et les draguent sur le sable, jusqu'à ce qu'ils soient à flot; mais lorsqu'ils se trouvent parmi les courans et au milieu de rochers

aigus, alors ils sont obligés de les décharger et de les transporter ainsi que leurs cargaisons, sur leurs épaules, jusqu'à ce que la rivière redevienne navigable. Dès que la nuit approche, ils tirent les canots sur le rivage, allument du feu, font cuire leurs provisions pour le lendemain, et dorment sur la terre, enveloppés d'une simple couverture. S'il pleut très-fort, ils ajoutent quelques branches d'arbres avec lesquelles ils forment une espèce d'abri, mais le plus souvent ils couchent à la belle étoile, comme les Indiens, dont ils affectent d'imiter les usages, et quelquefois le costume qu'ils trouvent plus commode que le leur.

Après avoir remonté la rivière d'Utawa, l'espace de deux cent quatre-vingts milles, ce qui leur prend dix-huit jours environ, ils gagnent par un portage le lac Nispissing, d'où, par un autre portage, ils arrivent à la rivière Française qui se décharge dans la partie nord-est du lac Huron. Ils côtoyent ce lac jusqu'au détroit de Sainte-Marie, à l'extrémité duquel ils trouvent un autre portage qui les conduit au lac supérieur, dont ils suivent les bords jusqu'au grand portage situé au nord-ouest. De là, après avoir parcouru une chaîne de

petits lacs et de rivières, ils traversent le lac de la Pluie, le lac des Bois, le lac de Winnipeg, etc.

Les canots qui ont fait cette longue route, ne reviennent jamais dans la même année. On en trouve, au grand portage, d'autres que les agens de la compagnie tiennent tout prêts pour transporter les pelleteries qu'ils ont recueillies pendant la saison. Ces pelleteries sont contenues dans des ballots dont le poids est marqué. On en met un certain nombre dans chaque canot; leur poids étant connu, il ne peut jamais y avoir de dilapidations; et lorsqu'on arrive aux portages, il n'y a point de temps perdu, parce que chacun sait le nombre de ballots qu'il doit prendre pour completter sa charge.

Au grand portage, ainsi que le long de cette chaîne immense de lacs et de rivières, qui s'étendent depuis le lac supérieur, jusqu'à cinq cents milles de l'Océan pacifique où cette compagnie entreprenante a su porter son commerce, il y a des comptoirs établis, ou des stations régulières où résident ses agens. Un des principaux actionnaires de cette compagnie, a pénétré jusques sur les bords de l'Océan pacifique. Il est fâcheux que le

journal de son expédition, qui, dit-on, renferme des choses du plus grand intérêt, ainsi que la carte de son voyage, n'aient pas été rendus publics; mais il faut attribuer ce retard à un malheureux différend qui a eu lieu, entre ce voyageur et un noble lord qui jouit d'un très-grand crédit auprès du gouvernement.

M. M'Kensée, c'est le nom du voyageur, avoit d'abord fait une première tentative pour pénétrer dans l'Océan pacifique. Il étoit parti, au commencement du printemps, de l'un des postes les plus avancés de la compagnie, avec un seul canot et un petit nombre d'hommes choisis. Après avoir traversé une étendue de pays considérable, qu'aucun homme blanc n'avoit visité avant lui, il étoit arrivé sur les bords d'une grande rivière, sur laquelle il avoit lancé son canot qui jusque-là avoit été porté sur les épaules de ses compagnons. La largeur de cette rivière, et la direction de ses eaux, lui avoient fait croire qu'elle étoit une de celles qui se déchargent dans l'Océan pacifique; mais après une navigation de plusieurs semaines pendant lesquelles lui et ses gens avoient fait des efforts incroyables pour avancer vers le but de

leur voyage, il s'étoit convaincu par le changement graduel du cours de la rivière, qu'il s'étoit trompé, et qu'elle étoit un de ces fleuves nombreux du continent de l'Amérique septentrionale, qui se déchargent dans la baie de Baffin, ou dans l'Océan arctique.

Leur situation étoit, on ne peut pas plus critique. La saison se trouvoit très-avancée. S'ils prenoient le parti de s'en retourner, le chemin qu'ils avoient à faire étoit immense, et ils pouvoient être surpris par les neiges et les glaces, et être exposés à périr de froid ou de faim dans un pays inhabité. Si au contraire, ils se déterminoient à passer l'hiver dans le lieu où ils se trouvoient, ils n'avoient pas de temps à perdre pour construire des cabanes, et se procurer à la pêche et à la chasse des provisions pour se maintenir pendant cette rigoureuse saison. M. M'Kensée exposa le tout à ses gens. Il ne leur dissimula point les dangers de leur situation, et il les laissa maîtres de choisir le parti qu'ils voudroient prendre. Ceux-ci furent tous d'avis de s'en retourner, quels que fussent les dangers de l'entreprise. Ils furent, en effet, assez heureux pour rejoindre leurs

compatriotes, mais ce ne fut qu'après des difficultés et des travaux inimaginables.

M. M'Kensée fut plus heureux dans sa seconde expédition, qui eut lieu il y a environ trois ans. Il partit du même point, mais après s'être procuré plusieurs articles dont il avoit senti le besoin dans son premier voyage, comme des instrumens astronomiques, et notamment un excellent garde-temps (une montre) qu'il avoit fait venir de Londres. Il prit une direction un peu différente de la première, et traversa plusieurs nations sauvages qui n'avoient jamais vu d'homme blanc avant lui, parmi lesquelles il courut même quelque danger, mais dont il parvint, enfin, à se concilier les bonnes graces. Ces Indiens lui apprirent qu'à une distance peu éloignée, étoit une chaîne de montagnes, au-delà desquelles, toutes les rivières qu'il trouveroit, avoient leur cours vers l'occident. Quelques-uns d'entre eux ayant consenti à lui servir de guides, il arriva au sommet de ces montagnes, et après les avoir franchies, non sans des peines et des dangers infinis, il eut la satisfaction inexprimable de voir que ces Indiens lui avoient dit la vérité, et que les rivières situées de l'autre côté de ces mon-

tagnes avoient toutes leur direction vers l'occident. Il suivit donc le cours de l'une de ces rivières, qui le conduisit finalement sur les bords de l'Océan pacifique, à quelque distance de Nootka-Sound.

Là, il apprit par les natifs, et plusieurs articles de manufacture anglaise, qu'il aperçut parmi eux, donnèrent du crédit à leur rapport, qu'un vaisseau anglais avoit quitté la côte, seulement six semaines auparavant. Ce fut un véritable chagrin pour M. M'Kensée d'avoir manqué cette belle occasion de s'en retourner par mer, car il ne pouvoit se dissimuler que les mêmes dangers et les mêmes difficultés qu'il avoit eus à combattre l'attendoient à son retour. Mais, comme il n'y avoit pas d'alternative, il partit, peu de temps après, remonta la même rivière, près la source de laquelle il retrouva son canot, qu'il avoit caché sous des buissons, avec quelques provisions, de crainte que les Indiens, venant à changer de dispositions, ne rendissent son retour impossible, en s'en emparant, et il arriva sain et sauf à l'un des postes les plus avancés de la compagnie. Lorsque je passai à Montréal, M. M'Kensée étoit absent, et depuis, je n'ai pas été assez heureux pour le rencontrer. Ce

que je viens de dire sur ses deux expéditions, est la substance, autant que ma mémoire a pu me servir, de ce que m'ont raconté ses compagnons de voyage.

Beaucoup d'autres individus attachés à la compagnie du Nord-Ouest, avoient, long-temps avant M. M'Kensée, pénétré dans l'intérieur du pays, et parcouru, dans différentes directions, des lieux où personne n'avoit été avant eux; mais ils n'avoient d'autre objet que d'étendre le commerce de leurs commettans, et d'établir des comptoirs. C'est dans une de ces excursions qu'ils rencontrèrent des agens de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui étoient partis d'un autre point, et qui visitoient le pays avec les mêmes intentions.

Cette rencontre imprévue entre les agens des deux compagnies, donna lieu, dans le temps, à des disputes désagréables, et la compagnie de la Baie d'Hudson menaça celle du Nord-Ouest de lui faire un procès, pour avoir empiété sur ses droits.

La compagnie de la Baie d'Hudson étoit, à ce qu'il paroît, autorisée par sa charte, à faire un commerce exclusif dans la Baie de ce nom et le long de toutes les rivières et de toutes les eaux qui s'y dégorgent. Mais cette charte

avoit été accordée dans un temps où les parties septentrionales du continent étoient bien moins connues qu'elles ne le sont aujourd'hui; et l'on ne prévoyoit pas alors, qu'en accordant à cette compagnie le privilége exclusif de commercer le long des eaux qui tombent dans la Baie d'Hudson, c'étoit, par le fait, lui accorder le privilége exclusif de commercer sur la plus grande partie du continent de l'Amérique septentrionale. En effet, cette baie a des communications directes avec le lac supérieur; et de cette longue chaîne de lacs, dont celui-ci fait partie, il y a une communication par eau avec le Canada et une grande partie du territoire des Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, les agens de la compagnie, en établissant des comptoirs sur des rivières dont les eaux se jettent immédiatementdans la Baie d'Hudson, violoient incontestablement la charte de la compagnie de ce nom, et la première auroit infailliblement succombé, si la seconde n'avoit pas elle-même violé sa propre charte, ou au moins négligé d'en remplir toutes les conditions. Il paroît qu'une des clauses de la charte portoit que le privilége exclusif de commercer dans la Baie d'Hudson, et le long des eaux qui y aboutissent,

étoit accordé sous la condition expresse, à la charge de la compagnie, de former des établissemens progressifs dans l'intérieur des terres, de manière que, chaque année, elle eût un nouveau comptoir, avancé vers l'occident, de douze milles au-delà de ceux établis l'année précédente. Cette condition n'avoit pas été remplie, et la compagnie du Nord-Ouest, persuadée que celle d'Hudson avoit forfait son droit au privilége exclusif qu'elle prétendoit exercer, voyoit ses menaces d'un œil fort tranquille.

De son côté, la compagnie d'Hudson, qui sentoit la foiblesse de sa cause, n'avoit jamais songé sérieusement à mettre ses menaces à exécution; mais elle continuoit de surveiller, avec un œil jaloux, les mouvemens de sa rivale. L'extension progressive de leur commerce respectif mettant chaque année les comptoirs des deux compagnies dans la nécessité de se heurter, ou de se croiser dans leurs opérations, il y avoit tout lieu de craindre que leurs différends, au lieu de s'éteindre, ne s'envenimassent tous les jours davantage, et n'amenassent à la fin les conséquences les plus fâcheuses, lorsqu'au moment où les deux parties étoient le plus animées, l'une contre

l'autre, il arriva un événement qui les força de se rapprocher, et qui les réconcilia entièrement.

Les Assiniboins, nation puissante d'Indiens, qui habite une vaste étendue de pays au sud-ouest du lac Winnipeg, voyant avec peine que la compagnie de la Baie d'Hudson avoit, sans aucun motif raisonnable, empiété sur leur territoire, et maltraité quelques individus de leur tribu, formèrent soudain le projet de détruire un poste de cette compagnie, établi dans leur voisinage. A cet effet, ils se réunirent en nombre assez considérable, et animés par les sentimens de vengeance les plus féroces, ils marchèrent sans être aperçus de ceux contre lesquels leur expédition étoit préparée, sans même qu'ils en eussent le moindre soupçon, jusqu'à ce qu'étant arrivés à une petite distance du comptoir, ils s'arrêtèrent, suivant leur coutume, pour épier le moment favorable de tomber sur leur proie. Cependant, quelques agens de la compagnie du Nord-Ouest, qui se trouvoient dans les environs, eurent connoissance de leur projet. Ils ne purent se dissimuler, en même temps, la foiblesse du poste qui alloit être attaqué, et oubliant tout sentiment de rivalité, et ne

songeant qu'à sauver leurs compatriotes du malheur qui les menaçoit, ils leur envoyèrent un exprès pour leur donner avis de la prochaine attaque des Indiens. Ils en détachèrent un autre vers leur poste le plus voisin, avec invitation à celui qui en étoit le chef, de voler au secours du poste de la compagnie d'Hudson, que les Indiens menaçoient de piller et de détruire. Le détachement arriva avant l'attaque, et les Indiens furent repoussés; mais les agens de la compagnie d'Hudson ont eu la générosité d'avouer que sans le secours qui leur fut envoyé, à point nommé, par leurs rivaux, ils auroient infailliblement péri victimes de la fureur des Indiens.

Ce service signalé n'a été ni oublié ni méconnu par ceux qui en ont été l'objet. La compagnie d'Hudson a d'ailleurs senti qu'il étoit de son intérêt que ses comptoirs fussent rapprochés de ceux de la compagnie du Nord-Ouest, dans un pays où elle avoit tout à craindre de la part des Indiens, et auprès desquels les agens de sa rivale jouissoient d'une grande considération. Depuis ce temps-là, les deux compagnies vivent ensemble dans la meilleure intelligence; et leurs comptoirs, quoique voisins les uns des autres, continuent leur com-

merce

merce respectif sans se nuire et sans exciter entr'eux la moindre jalousie.

La compagnie du Nord-Ouest entretient à-peu-près deux mille employés dans les comptoirs qu'elle occupe dans l'intérieur des terres. Ceux qui sont stationnés dans les postes les plus reculés mènent une vie vraiment sauvage et peu différente de celle des Indiens. Quelques-uns restent jusqu'à quatre ou cinq ans dans le même poste. Il est d'usage que l'agent principal de la compagnie épouse une Indienne. C'est un moyen politique de gagner l'affection de toute la tribu, ce qui est un objet de la plus grande importance. Ces mariages, comme on peut se l'imaginer, ne sont pas considérés par le mari, comme un lien indissoluble; mais c'est la chose du monde dont un chef indien s'embarrasse le moins, et il se fait un plaisir d'offrir sa fille ou sa sœur; mais il n'y a que le sang qui puisse réparer la moindre liberté prise avec sa femme. Il est vrai qu'il n'y a pas de nation sur la terre où les femmes mariées soient plus chastes et plus dévouées à leurs maris.

Indépendamment des pelleteries et des fourrures apportées à Montréal des parties nord-ouest du continent, par la rivière d'Utawa,

il en arrive encore des quantités considérables par les lacs, et qui descendent le fleuve Saint-Laurent. Ces dernières sont recueillies dans les différens postes situés sur les lacs Huron, Erié et Ontario, où le commerce est libre pour tout le monde. Ces postes sont défendus par une garnison entretenue aux frais du gouvernement. Il faut encore ajouter les fourrures apportées à Montréal par des marchands appelés coureurs de bois, qui parcourent les nations indiennes, et vont jusques dans le pays des Illinois, sur les bords du Mississipi. Ils remontent ce dernier fleuve, jusqu'à la rivière d'Onisconsing, d'où ils gagnent, par un portage de trois milles seulement, la rivière du Renard, qui se jette dans le lac Michigan. Il arrive même quelquefois que dans les débordemens qui, comme je l'ai observé ailleurs, ont lieu dans ces rivières, à la fin de l'automne, on peut aller de l'une à l'autre dans des canots, et sans que la navigation soit interrompue par aucun portage. Du lac Michigan ils passent dans le lac Huron, et ensuite dans le lac Erié, d'où ils entrent dans le fleuve Saint-Laurent. Les pelleteries sont arrivées à Montréal avant la fin de septembre. On les embarque, à mesure, à bord des vais-

seaux, qui partent toujours avant que le mois d'octobre soit écoulé, pour ne pas être surpris par les glaces.

On embarque aussi beaucoup de pelleteries à Québec et aux Trois-Rivières; ces dernières sont apportées directement par les Indiens qui descendent les rivières qui ont leur embouchure sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent.

CHAPITRE XXIII.

Voyage à Québec, en descendant le fleuve Saint-Laurent. — Un bateau est préférable pour ce voyage à un canot. — Ville de Sorelle et ses chantiers de construction. — Description du lac Saint-Pierre. — Charmantes perspectives sur les bords du fleuve Saint-Laurent. — Différences particulières entre les sites que présentent les rives du fleuve Saint-Laurent, et celles des autres rivières d'Amérique. — Habitations des Canadiens. — Tableau rapide du caractère et des mœurs des habitans de la dernière classe. — Leur superstition. — Anecdote. — Calvaire de Saint-Augustin. — L'auteur arrive à Québec.

Nous partîmes de Montréal le premier jour du mois d'août, pour nous rendre à Québec, situé sur le fleuve à cent soixante milles au-dessous. Le bateau que nous prîmes pour faire ce voyage est une espèce d'embarcation à

fond plat, dont on se sert généralement pour naviguer sur les lacs et les rivières du Canada. Il n'y a nulle différence entre la poupe et la proue qui sont également terminées en pointe. Les côtés sont élevés de quatre pieds; et quatre ou cinq bancs, quelquefois plus, suivant la grandeur du bateau, sont placés en travers pour asseoir les rameurs.

Cette embarcation est peu propre pour la voile et même pour la rame, mais on la préfère à un canot à quille, pour deux raisons : d'abord, parce qu'elle tire moins d'eau, et qu'elle porte plus de marchandises; et ensuite parce qu'elle est exposée à moins de dangers sur les lacs et sur les rivières où les coups de vents sont fréquens. Nous eûmes la preuve de ceci, le jour même de notre départ de Montréal. Nous nous trouvions au milieu du fleuve, dans un endroit où sa largeur est considérable, et nous avancions, à la voile, avec un vent favorable, lorsque tout-à-coup l'horizon s'obscurcit, et nous fûmes au même moment assaillis par une tempête furieuse, accompagnée d'éclairs, de coups de tonnerre et de torrens de pluie. Nous nous mîmes en devoir d'amener notre voile, mais nous ne pûmes en venir à bout, et les cordages

qui la tenoient furent mis en pièces. Les eaux du fleuve qui, cinq minutes avant, étoient calmes et tranquilles, s'élevèrent en vagues furieuses, dont une partie venoit se briser sur les flancs de notre bateau, et l'autre partie passant par dessus notre tête, menaçoit de nous engloutir. Tous les efforts des rameurs étant insuffisans pour lutter contre la force du vent, on prit le parti de s'échouer.

C'est là que nous reconnûmes l'avantage de la construction d'un tel bateau. Son fond étant parfaitement plat, il glissa doucement sur le sable, sans éprouver le moindre dommage. Les bateliers sautèrent dans l'eau et achevèrent de le traîner sur la partie du rivage, qui étoit à sec, et où nous restâmes jusqu'à ce que la tempête fût appaisée. Il est certain qu'un canot à quille, de la même grandeur n'auroit jamais pu approcher du rivage de plus près que de trente pieds ; que là il se seroit enfoncé dans le sable où il auroit été probablement submergé.

Notre bateau avoit une autre commodité qui ne contribua pas peu à rendre notre voyage agréable. On avoit placé au centre un tendelet de toile peinte, soutenu par des

cerceaux, comme on en voit sur nos chariots de campagne, et assez large pour couvrir une demi-douzaine de chaises et une table; et qui, en même temps qu'il nous servoit d'abri contre l'inclémence du temps, étoit assez ouvert pour nous laisser apercevoir toutes les beautés naturelles et les charmantes perspectives que nous présentoient les deux rives du fleuve.

Nous étions partis de Montréal, à onze heures du matin, et à cinq heures de l'après midi, nous arrivâmes à Sorelle, petite ville éloignée de Montréal de quinze lieues. Le courant du fleuve entre ces deux villes est extrêmement rapide. Sorelle est située à l'embouchure d'une rivière du même nom, qui tire ses eaux du lac Champlain, et les décharge dans le fleuve Saint-Laurent. Sa fondation ne date que de 1787. Le plan sur lequel elle a été tracée est vaste et régulier; avec des rues fort larges et une superbe place au milieu; mais on ne compte, jusqu'à présent, qu'une centaine de maisons, toutes construites avec peu de goût et à une grande distance les unes des autres. C'est la seule ville entre Montréal et Québec, où la langue anglaise soit la langue dominante. Ses habi-

tans sont en grande partie composés de loyalistes des Etats-Unis, qui se sont réfugiés au Canada. Leur plus grand commerce est la construction des vaisseaux ; il en sort annuellement plusieurs de dessus les chantiers, qui peuvent porter, depuis cinquante jusqu'à deux cents tonneaux. Dès qu'ils sont lancés, on les conduit à Québec où ils sont grées. La construction des vaisseaux est, au Canada, une branche de commerce bien moins lucrative qu'on ne se l'imagine, parce que l'on est obligé de faire venir d'Angleterre, tous les articles et instrumens en fer, les poulies et les cordages, de sorte que les bénéfices qui résulteroient de l'avantage d'avoir sous la main des bois excellens, sont plus qu'absorbés par les frais d'importation des objets dont nous venons de parler. La rivière de Sorelle est profonde à son embouchure, et procure aux vaisseaux un asile sûr contre les accidens qui accompagnent toujours la fonte des neiges et la rupture des glaces. Les courans dont elle est parsemée dans son cours, empêchent qu'elle ne soit navigable pour des vaisseaux et même pour des canots, excepté jusqu'à une petite distance au-dessus de la ville.

Dès le lendemain matin, nous partîmes

de Sorelle. Au-dessus de cette ville le fleuve Saint-Laurent s'élargit considérablement, et sa surface est par-tout couverte d'une infinité de petites îles, qui se rapprochent tellement les unes les autres, que l'on a de la peine à concevoir comment les gros vaisseaux, tels que ceux qui vont à Montréal, peuvent passer, tant le chenal est étroit et tortueux. On a donné à la partie la plus large du fleuve le nom de lac de Saint-Pierre, dont la plus grande largeur est de quatre lieues et demie, sur huit de longueur.

A l'extrémité de ce lac, le fleuve se rétrécit, et jusqu'à Québec, sa largeur n'est pas de plus de deux milles, et en quelques endroits elle est à peine de trois quarts de mille. Le flux et le reflux se font sentir jusqu'à quelques lieues du lac de Saint-Pierre, mais la grande expansion des eaux de ce lac, et la force qu'elles impriment au courant, en rentrant dans le lit du fleuve, empêchent qu'ils n'aient lieu plus haut.

Depuis Montréal, jusqu'à la ville des Trois-Rivières, située à environ quatre lieues au-dessous du lac Saint-Pierre, les deux rives du fleuve sont très-basses; mais ici, elles commencent à s'élever, et jusqu'à Québec, celle

du sud-ouest particulièrement, devient de plus en plus escarpée. La hauteur de l'autre rive varie davantage : en quelques endroits les terres sont très-élevées, et dans d'autres elles sont très-basses; mais lorsqu'on arrive à quelques lieues de Québec, elles prennent des deux côtés, l'aspect le plus imposant. En général, rien de plus varié, de plus agréable et souvent de plus majestueux que les points de vue que présente ce superbe fleuve, dans un cours de plusieurs centaines de milles, au travers d'un pays où toutes les richesses de la nature sont répandues avec profusion, et où l'œil, après avoir parcouru des montagnes élevées et des forêts d'une étendue immense, se repose agréablement sur des plaines cultivées, et des vergers délicieux, pour retrouver encore des bois, des montagnes et des plaines. Mais ce qui attire plus particulièrement l'attention, c'est l'heureuse situation des villes et des villages, répandus sur les deux rives du fleuve. Presque tous les établissemens du bas Canada sont situés tout-à-fait sur les bords des rivières, et c'est ce qui donne au fleuve Saint-Laurent et aux rivières du Canada, un aspect plus riant et un air de vie que n'ont pas celles des Etats-Unis de l'Amerique.

Les bords de la rivière d'Hudson, qui sont mieux cultivés que ceux des autres rivières de ce pays, ont un air sauvage et désert, en comparaison des bords rians du fleuve Saint-Laurent. Jusqu'à plusieurs lieues au-dessous de Montréal, les habitations sont si pressées qu'elles ont l'air de ne former qu'un même village. Toutes les maisons ont de loin une apparence de propreté qui flatte la vue, et dans chaque village, quelque peu considérable qu'il soit, l'on trouve une église, toujours très-bien entretenue, et ordinairement surmontée d'un clocher couvert, suivant l'usage du pays, avec des feuilles de fer blanc, disposées de manière qu'elles ne sont jamais attaquées par la rouille (1). C'est un tableau charmant et impossible à décrire, que celui d'un village qui se développe aux regards à mesure que l'on double une pointe de terre boisée, dont les maisons paroissent suspendues sur le fleuve, et dont les clochers étincelans réfléchissent au travers des arbres interposés entre eux et le voyageur, les rayons du soleil

(1) Ces feuilles sont clouées aux quatre coins, et soigneusement rabattues sur les clous, de manière que l'eau ne peut y pénétrer. (*Note de l'auteur.*)

couchant. Ce spectacle se répète de lieue en lieue et quelquefois plus souvent.

A la seconde couchée, nous débarquâmes au village de Batiscon, situé sur la rive nord-ouest du fleuve, à environ quatre-vingts milles au-dessous de Montréal. Ici, la côte est si plate que notre bateau ne put approcher à plus de cent pas de terre, et plus bas ce sont des rochers qui la rendent inabordable.

Nous passâmes la nuit dans une ferme où nous fûmes accueillis par les maîtres de la maison avec une politesse qui distingue particulièrement les Français des autres nations. Ces bonnes gens s'empressèrent de nous procurer tout ce que leur ferme possédoit de vivres et de commodités. Une table fut à l'instant dressée, et couverte d'une nappe blanche, sur laquelle on servit du pain, du lait, des œufs et du beurre ; c'étoit tout ce qu'il y avoit dans la maison. Ces choses sont toujours en abondance dans une ferme; mais il est rare que l'on y trouve aucune espèce de viande ; aussi ceux qui voyagent dans le Canada sont-ils dans l'usage de porter avec eux un panier rempli de provisions. Dans le bas Canada, toutes les maisons sont fournies de bons lits à la française, élevés de quatre ou

cinq pieds et garnis d'une paillasse, d'un matelas et d'un lit de plume.

Les maisons sont presque toutes construites avec des troncs d'arbres équarris, et posés les uns sur les autres; mais elles sont bâties plus solidement, et avec plus de soin que dans les Etats-Unis. Les troncs d'arbres sont mieux façonnés et mieux joints ensemble. Au lieu d'être bruts et raboteux de toutes parts, comme chez les Américains, ils sont parfaitement unis et couverts d'une couche de blanc en dehors; et en dedans ils sont communément doublés de planches de sapin. Mais une chose rend les habitations des Canadiens infiniment désagréables, c'est l'air fétide et grossier que l'on y respire, et qui provient de leur négligence à ouvrir souvent leurs fenêtres, pour renouveler l'air. Lorsque nous fûmes de Québec à Montréal, par terre, nous ne vîmes pas le long de la route dix croisées ouvertes, quoique l'air fût très-chaud. Si l'on demande aux habitans pourquoi ils ne renouvellent pas l'air de leurs maisons, ils répondent, comme à toutes les questions de ce genre, que ce n'est pas l'usage du pays.

Les Canadiens de la basse classe du peuple ont toute la gaîté et la vivacité des habitans

de la France. Ils dansent, chantent, et paroissent s'embarrasser fort peu du lendemain. Les autres ont quelque chose de cette humeur brusque et chagrine qui fait le caractère dominant des Américains; mais la vanité est le trait le plus remarquable et le plus général du caractère de tous les Canadiens, et pour peu que l'on appuie sur cette corde sensible, l'on est sûr de faire d'eux tout ce que l'on veut. On rencontre parmi eux très-peu d'hommes qui sachent lire ou écrire; ce sont les femmes qui possèdent le peu d'instruction que l'on trouve dans le pays. Un Canadien ne conclut jamais une affaire, il ne fait même aucune démarche importante, sans consulter sa femme; et il est très-rare qu'il ne suive pas son avis; mais les hommes et les femmes sont, en général, plongés dans l'ignorance et la superstition, et aveuglément soumis à leurs prêtres. L'anecdote suivante est une preuve de la vérité de cette observation.

Le jour qui précéda notre arrivée à Québec, nous nous arrêtâmes à un village appelé le Calvaire de Saint-Augustin, et après avoir pris notre logement pour la nuit, chez un fermier, nous allâmes faire un tour de promenade, pendant qu'on préparoit notre sou-

per. Lorsque nous rentrâmes à la maison, nous trouvâmes la table servie avec du poisson que l'on avoit pris et apprêté pendant notre absence, mais tristement éclairée par une lampe suspendue au plancher. A peine pouvions-nous voir ce qu'il y avoit dessus. Nous nous en plaignîmes à notre hôte, qui ajusta la lampe, la remplit d'huile et la posa devant; mais malgré cela, la maudite lampe ne nous éclairoit pas. Morbleu! s'écria notre homme, il ne sera pas dit que vous aurez mangé votre poisson dans les ténèbres; et là-dessus il prend une chandelle qui étoit sur un buffet, l'allume et la place devant nous. Tout alloit à merveille, lorsque la femme, qui étoit sortie pour quelques minutes, rentrant tout-à-coup, accabla son mari d'un torrent d'injures et vomit contre lui les plus terribles imprécations. Le pauvre homme étoit stupéfait et ne savoit à quoi attribuer un courroux aussi violent; nous ne savions nous-mêmes quelle pouvoit être la cause de cette tempête soudaine. Mais nous fûmes bientôt tirés de notre incertitude, en voyant cette femme se jeter sur la chandelle, l'enlever et l'éteindre avec précipitation, en nous disant d'un ton plaintif, et qui annonçoit qu'elle étoit pénétrée d'une

douleur profonde, que la chandelle que son imbécille de mari avoit mise sur la table étoit une chandelle bénite; qu'elle avoit été consacrée, le matin même, par un prêtre qui l'avoit assurée que lorsqu'il feroit du tonnerre elle n'avoit qu'à l'allumer, et que tant qu'elle éclaireroit, elle pouvoit être tranquille pour sa maison, sa grange et tout ce qui lui appartenoit, quelque terrible que fût la tempête, et quelque menaçans que fussent la foudre et les éclairs. Cette chandelle devoit encore avoir la vertu de rendre la santé à celui de la famille qui tomberoit malade. Il suffiroit pour cela de l'allumer pendant quelques minutes. Comme cette pauvre femme paroissoit fortement persuadée de tout ce qu'elle disoit, nous n'essayâmes pas de lui faire aucune représentation ni de la contredire; mais comme elle nous étourdissoit, nous fîmes tous nos efforts pour l'appaiser, et lorsqu'elle eut un peu repris ses sens et adouci sa voix, nous nous remîmes à table, et nous mangeâmes notre poisson dans l'obscurité.

Le village du Calvaire de Saint-Augustin, est éloigné de cinq lieues de Québec, où nous arrivâmes, de bonne heure, le lendemain matin, et le quatrième jour de notre voyage.

Lorsque l'on a pour soi le vent et le courant, cette route ne doit pas prendre plus de deux jours.

CHAPITRE XXIV.

Description de la ville de Québec. — Observations sur la prise de cette ville par le général Wolfe. — Réflexions sur les attaques faites par les généraux Arnold et Montgommery, pendant la guerre d'Amérique. — Dénombrement des habitans de Québec. — Le Château. — Le couvent des Récollets. — Le collége des Jésuites. — Grande richesse d'un jésuite resté seul de son ordre. — Couvent de filles. — Casernes. — Marché. — Description de la cataracte de Montmorency et de celle de la Chaudière.

LA ville de Québec est située sur la rive nord-ouest du fleuve Saint-Laurent. Elle est bâtie sur un promontoire très-élevé, presque en face d'une autre pointe de terre située sur la rive opposée, ce qui forme un détroit de trois quarts de mille de largeur dans lequel le fleuve se trouve considérablement resserré; mais à peine est-il sorti de cette espèce d'entrave, qu'il s'étend de nouveau jusqu'à la largeur de cinq ou six milles, et forme, immédiatement au-dessous de la ville, un bassin assez vaste et assez profond pour contenir cent vaisseaux de ligne. Cette ville tire son nom

nom du mot Québec ou Québci, qui, dans la langue algonquine, signifie une contraction soudaine du fleuve.

Québec est divisée en deux parties que l'on appelle la ville haute et la ville basse. Celle-là est bâtie sur la partie la plus élevée de la pointe, et assise sur un roc de pierre à chaux. Celle-ci entoure la base du rocher et suit le bord du fleuve. Le rocher sur lequel est construite la ville haute, s'élève, en quelques endroits, perpendiculairement, au-dessus du fleuve et est absolument inaccessible. Dans d'autres endroits, il n'est pas tellement escarpé qu'on n'ait pu y ménager une communication avec la ville basse, par des rues qui suivent le contour du rocher, et qui sont bordées chacune d'un escalier pour la commodité des piétons.

La ville basse est sans défense contre les attaques de l'ennemi, n'étant protégée que par une petite batterie qui donne sur le bassin, et qui, lorsque la marée est haute, est au niveau de l'eau, et par des barrières élevées le long du fleuve, et en dedans desquelles on peut placer du canon dans le cas d'un danger imminent.

La ville haute, au contraire, est une place

extraordinairement forte, sur-tout du côté de l'eau, où elle est si bien défendue par la nature, que l'on a jugé inutile d'y ajouter autre chose que de simples murs; encore n'en voit-on même pas dans les endroits qui sont entièrement inaccessibles. La principale batterie, celle qui domine le bassin, est de vingt-deux canons de vingt-quatre livres de balles, de deux de trente-six (calibre français), et deux grands mortiers de fer. Elle est flanquée par une autre batterie de six canons qui commande le chemin qui conduit de la ville basse à la ville haute.

Du côté de terre, les fortifications sont entièrement l'ouvrage de l'art, et l'on n'a rien épargné pour les rendre redoutables. Elles ont encore été considérablement augmentées, depuis que cette ville est tombée au pouvoir de la Grande-Bretagne. Mais même dans son état ancien, lorsque les Français en étoient maîtres, cette place étoit si forte que, sans les fautes commises par M. de Montcalm, qui commandoit l'armée française, il est douteux que tout le génie de l'immortel Wolfe eût pu suffire pour la réduire.

Si M. de Montcalm, au lieu de rire à la nouvelle que l'armée anglaise avoit franchi

les hauteurs d'Abraham, comme d'une chose impossible, avoit marché sur-le-champ à sa rencontre, sans lui donner le temps de se former, ou si, lorsqu'il ne lui fut plus possible de douter que la nouvelle ne fût vraie, et que le général Wolfe n'eût rangé son armée en bataille dans la plaine, il eût attendu, pour marcher contre lui et lui livrer combat, qu'il eût été rejoint par un corps de troupes assez considérable, qu'il avoit posté au bas de la ville, et qui auroit pu arriver en deux heures de temps, le sort de la journée eût pu être très-différent. Enfin, si, au lieu de songer à combattre le général Wolfe, il se fût retiré dans les murs de la place, il y a tout lieu de croire qu'il eût pu la défendre jusqu'à l'approche de l'hiver. Les vaisseaux anglais auroient alors été forcés d'abandonner leur station, et le général se seroit vu, en conséquence, obligé de lever le siége.

Le général Wolfe jugea que ce seroit une entreprise téméraire et absurde, de tenter d'emporter d'assaut la partie de la ville qui regarde le fleuve, où le rocher est presque à pic et extrêmement facile à défendre. Son principal objet étoit de gagner les derrières

et de former son attaque du côté de terre, au moyen d'une vaste plaine qui borde la ville, et qui est très-peu au-dessus de la partie la plus élevée de la pointe de terre. C'étoit pour mettre ce projet à exécution qu'il essaya d'abord de débarquer ses troupes à la distance de quelques milles, au-dessous de la ville, près de la cataracte de Montmorenci. Là les bords de la rivière sont bien moins escarpés qu'ils ne le sont au-dessus de la ville. Mais cet endroit étoit défendu par des troupes nombreuses et par plusieurs redoutes, et le général Wolfe fut repoussé avec quelque perte.

Au-dessus de Québec, la côte est très-élevée et en même temps si escarpée, que les Français la regardoient comme inaccessible. Cependant le général Wolfe, chagrin, mais non découragé par le mauvais succès de sa première entreprise pour débarquer ses troupes, forma le dessein hardi de franchir le sommet de cette côte, appelée vulgairement les *hauteurs d'Abraham*. Pour tromper l'ennemi sur son véritable projet, il s'établit sur la pointe de Lévi située vis-à-vis de Québec, et commença un bombardement terrible contre la ville. Mais en même temps, et pendant la nuit, les

troupes furent embarquées dans des chaloupes dont les avirons étoient garnis d'étoffe, et conduites en silence, le long de la ville, et débarquèrent sans être aperçues, dans une anse située à deux milles au-dessus. Les soldats gravirent les hauteurs avec beaucoup de peine, et les canons furent hissés avec des poulies attachées à des arbres dont la côte est couverte depuis le bas jusqu'en haut. Lorsqu'on est arrivé au sommet de cette côte, on se trouve dans une superbe plaine qui s'étend jusqu'aux murs de la ville. C'est là que fut donnée cette bataille mémorable qui coûta la vie au général Wolfe, au moment même où ses glorieux efforts alloient être couronnés par un succès aussi glorieux. L'endroit où ce héros a perdu la vie, est marqué par une pierre sur laquelle on a tracé un méridien.

Malgré l'autorité du général Wolfe sur l'extrême difficulté de s'emparer de Québec; et quoique les fortifications de cette place aient été considérablement augmentées, depuis, les habitans des États-Unis se persuadent encore que, si les liens qui les unissent avec la Grande-Bretagne venoient à se rompre, il suffiroit qu'ils envoyassent une armée en Canada, pour que cette place

tombât immédiatement en leur pouvoir.

Lorsqu'Arnold fut de retour de l'expédition que les Américains ont tentée contre cette ville, en 1775, il disoit à tout le monde que s'il n'avoit pas été blessé, il se seroit certainement emparé de la place. Mais en admirant l'audace de l'entreprise, il s'en faut bien que l'espoir du succès ait été aussi justement fondé que la vanité d'Arnold a pu induire ses compatriotes à l'imaginer.

Lorsque les Américains se présentèrent devant cette ville, ils renoncèrent aussitôt au projet d'en faire le siége dans les règles, et ils ne virent d'autre moyen de l'arracher des mains des Anglais, que celui de surprendre la garnison, par un coup de main, dans un instant où elle seroit le moins sur ses gardes. La nuit du 31 décembre fut en conséquence fixée pour cette audacieuse entreprise, et la ville fut attaquée, au même moment, par trois côtés à-la-fois; mais, quoique la garnison fut complètement surprise, quoique la plus grande partie des canons de rempart eussent été démontés et mis en réserve jusqu'à la fin de l'hiver, parce qu'on n'imaginoit pas qu'il fût possible qu'une armée osât entreprendre une attaque assez vigoureuse,

pour qu'il fût nécessaire d'employer du canon pour la repousser, cependant les Américains échouèrent complètement dans leur entreprise. Arnold, en voulant forcer la porte Saint-Jean, qui donne sur les derrières de la ville, non loin des plaines d'Abraham, fut blessé et obligé de se retirer avec beaucoup de perte. Montgommeri réussit à surprendre la garde de la première barrière, située à l'entrée de la ville basse, et la franchit; mais il fut tué, au moment où il se présenta devant la seconde, et la colonne qu'il commandoit fut repoussée. La troisième attaque étoit dirigée contre la partie de la ville basse, qui, comme je l'ai dit plus haut, est la moins défendue; les Américains y pénétrèrent en passant sur la glace, et s'y maintinrent un jour ou deux, pendant lequel temps ils incendièrent plusieurs édifices, et notamment un couvent d'ordre religieux; mais à la fin, ils en furent délogés sans beaucoup de peine. Les deux colonnes commandées par Montgommeri et par Arnold furent repoussées par une petite poignée d'hommes. Les divers détachemens qui furent envoyés de la ville haute, pour s'opposer au premier, ne s'élevoient pas à plus de deux cents hommes. Quant à l'attaque dirigée par Arnold, elle

étoit d'une témérité qui approchoit de la folie ; car la porte de Saint-Jean et les remparts adjacens sont d'une telle hauteur, qu'un assaut devient absolument impraticable sans grosse artillerie, et les Américains n'en avoient pas.

Indépendamment de la force naturelle de la ville de Québec, augmentée par les ressources de l'art, sa sureté dépend encore davantage de la longueur de l'hiver, et de son extrême sévérité, car il est impossible, pendant la durée de cette saison, de pousser les travaux d'un siége, ni même de former un blocus.

Le service de la place exige une garnison de cinq mille hommes ; aussi en a-t-elle toujours une très-nombreuse. Ses magasins sont bien approvisionnés. Les troupes logent en partie dans les casernes, et en partie dans des maisons fortifiées (Block-Houses) (1), situées près le cap du Diamant, qui est la partie la plus élevée du promontoire, et dont la

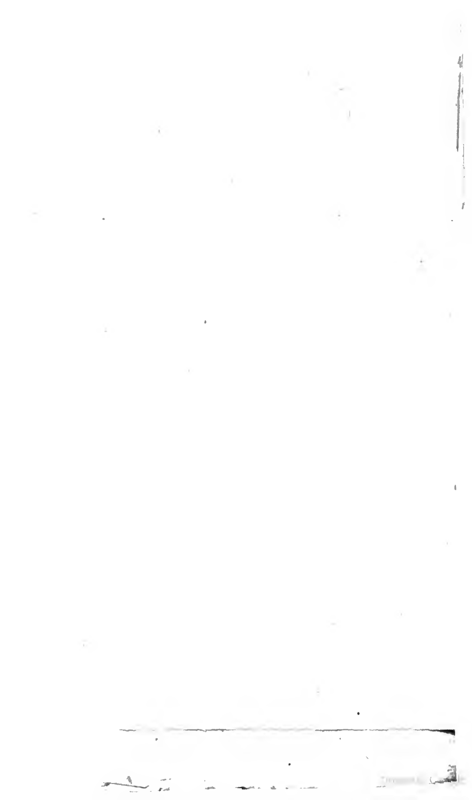
(1) (Block-House) C'est une maison ou un corps-de garde fortifié, garni de meurtrières, et dont l'étage supérieur est à mâchicoulis, afin d'en défendre l'approche, et de protéger la garnison contre une attaque soudaine. On en voyoit beaucoup autrefois sur la Meuse et le long du Rhin. (*Note du traducteur.*)

T. II. P. 76



Weld Del. Marage Sc.

Vue du Cap-Diamant.



hauteur est d'environ mille pieds au-dessus du niveau du fleuve. Ce cap, qui est fortifié dans les règles de l'art, peut être considéré comme la citadelle de Québec. Il domine tous les quartiers de la ville et les plaines qui l'environnent du côté de la campagne. C'est de là que le canon annonce le lever et le coucher du soleil, et que se font les saluts et les signaux. Malgré sa grande élévation, on s'y procure de l'eau avec abondance, même à sa surface; il suffit pour cela de creuser un puits à une profondeur très-ordinaire. On voit même en plusieurs endroits de ses flancs l'eau sourdir à gros bouillons. Cette eau est d'une excellente qualité.

Depuis long-temps, il n'a pas été fait de dénombrement des maisons et des habitans de Québec; mais on suppose qu'en comprenant la ville haute et la ville basse et ses faubourgs, il y a environ deux mille habitations, ce qui, à raison de six individus par feu, produit une population de douze mille ames, dont les deux tiers sont Français d'origine. La société y est agréable et très-nombreuse pour une ville de cette grandeur. Elle doit cet avantage à deux principales causes : 1°. parce qu'elle est la capitale de la province, et la ré-

sidence du gouverneur, d'un grand nombre d'officiers civils, de gens de loi, etc. etc.; et 2°. parce que la nombreuse garnison que le gouvernement y entretient, ne contribue pas peu à lui donner un air de vie et d'enjouement.

La ville basse est principalement habitée par les négocians et armateurs; c'est le séjour le plus désagréable qu'il y ait au monde. L'air y est mal-sain et concentré dans des rues sales et étroites, sa circulation est encore interceptée par la trop grande hauteur des maisons. Que l'on ajoute à cela que les rues les plus basses sont infectées d'une odeur insupportable qui provient des vases et des immondices que la marée en se retirant laisse sur le rivage. Dans la ville haute au contraire, on respire un air toujours pur. Sa situation élevée fait que ses habitans n'éprouvent ni les inconvéniens des vapeurs pestilentielles dont la ville basse est le séjour ordinaire, ni même des chaleurs excessives pendant l'été. Ce n'est pas que ses maisons soient mieux construites, ni que ses rues soient plus régulières que celles de la ville basse, c'est à la nature seule qu'elle doit ses avantages; car, excepté quelques bâtimens nou-

veaux, les autres maisons quoiqu'en pierres, sont petites, d'un mauvais goût et mal distribuées.

Le château où réside le gouverneur est un édifice simple, construit en pierre, qui occupe seul un des côtés d'un carré long, dont les trois autres côtés sont occupés par des maisons particulières. Il est divisé en deux parties par une grande cour. La première, que l'on appelle le vieux château est assise sur le bord de la partie la plus inaccessible du rocher, ayant à sa façade extérieure une longue galerie, qui saille sur ce rocher, de manière qu'une pierre qu'on laisseroit tomber, parcourroit un espace de plus de soixante pieds, avant de rencontrer aucun objet dans sa chûte. C'est dans cette partie que sont les bureaux; tous les logemens en sont petits et peu commodes. Mais ceux du château neuf qui donne sur la place, sont spacieux et passablement décorés. Le château, en général, tant le vieux que le neuf, n'a aucune espèce de régularité, pas même dans sa façade. Ce n'est pas non plus une place forte, comme quelques-uns l'ont prétendu, à moins que l'on n'honore de ce nom un simple parapet élevé sur le bord du rocher, ayant quelques em-

brasures, où l'on a placé des canons, avec lesquels on peut battre une partie de la ville basse. Tous les soirs, pendant l'été, lorsque le temps est beau, un des régimens de la garnison exécute quelques manœuvres sur la place, la musique joue ensuite pendant une heure ou deux, ce qui attire une partie du beau monde de la ville, et procure aux habitans une espèce de récréation.

Vis-à-vis le château est un monastère appartenant aux Récollets, religieux de l'ordre de St. François, dont il n'y a plus aujourd'hui qu'un très-petit nombre d'individus. A côté de ce monastère est le collége des jésuites, dont le nombre a diminué encore plus rapidement que celui des Récollets, car il ne reste de cet ordre, qu'un vieillard d'un âge très-avancé, et qui jouit des biens immenses que cette société fameuse possédoit dans le Canada, et dont le revenu est de dix mille livres sterling. Cet homme extraordinaire, qui a survécu à tous ceux de son ordre, est Suisse de nation. Dans sa jeunesse il n'étoit que simple portier du collége, mais ses supérieurs ayant remarqué en lui quelque mérite, ils l'avancèrent, et le firent frère-lay. Quoique très-vieux, il est d'une

santé robuste ; il possède le caractère le plus heureux et le plus aimable, et l'usage qu'il fait de ses richesses, dont il emploie la plus grande partie à des œuvres charitables, le fait chérir de tout le monde. A sa mort, tous ses biens retourneront à la couronne.

La salle des ingénieurs, où l'on renferme un grand nombre de dessins et de modèles, ainsi que les plans des fortifications de Québec et des autres forteresses du Canada, est un ancien édifice, situé près de la grande batterie. Immédiatement à côté, est l'hôtel où se réunissent le conseil législatif et l'assemblée des représentans. C'étoit aussi un ancien édifice que l'on a réparé et disposé pour cet usage.

L'arsenal est situé derrière les casernes des canonniers, dans un autre quartier de la ville. Il contient de quoi armer complètement dix mille hommes, et l'on remarque que les armes y sont rangées dans un meilleur ordre, et tenues plus proprement qu'à la Tour de Londres.

Les casernes des canonniers peuvent contenir environ cinq cents hommes; mais celles qui sont destinées à loger les autres troupes sont beaucoup plus considérables. Celles-ci sont situées sur la place du marché, non loin

du château ; mais plus au centre de la ville.

Le marché de Québec est toujours bien approvisionné, et les denrées de toute espèce, que l'on y trouve en très-grande abondance, se vendent beaucoup moins cher que dans les villes des Etat-Unis que j'ai visitées. C'est une chose extrêmement curieuse, pour un étranger, que le grand nombre de chiens que l'on voit attelés à de petits chariots sur lesquels on transporte les provisions au marché. Ces chiens sont de la plus grande utilité, et il n'y a peut-être pas une seule famille à Québec où à Montréal, qui n'en ait un ou plusieurs consacrés à cet usage. Ils ressemblent un peu à ceux de Terre-Neuve ; mais ils sont bien plus larges des reins, et ils ont les pattes plus courtes et plus fortes. En général ils ont une belle apparence, ils sont très-dociles, ont un instinct remarquable, et sont doués d'une force prodigieuse. J'ai vu plus d'une fois, un seul chien traîner à une distance considérable un homme qui ne pouvoit pas peser moins de cent cinquante livres. Il n'est pas rare de voir, pendant l'hiver, des carioles ou des traîneaux, tirés sur la neige, par une demi-douzaine de ces chiens, quelquefois plus, et cela non-seulement pour des

courses de quelques heures, mais encore pour des voyages de plusieurs jours.

Je ne puis terminer ce chapitre, sans dire quelque chose des sites magnifiques que l'on découvre de plusieurs points de la ville haute, et qui, par leur beauté, leur grandeur et leur variété, surpassent tous ceux que j'ai vus dans les Etats-Unis, et même dans les autres parties du globe. En promenant ses regards sur les objets qui fixent tour-à-tour son attention, l'observateur ne peut les reposer nulle part. Ses sens sont étonnés par l'immense étendue de la scène, autant que par le nombre et la diversité de choses qu'elle représente. Il a tout à-la-fois sous ses yeux des rochers énormes, plusieurs grandes rivières, des forêts épaisses et impraticables, des plaines cultivées, des montagnes, des lacs, des villes et des villages, en un mot, la nature dans toute sa richesse et dans ses plus vastes dimensions. Le point de vue dont on jouit sur le Cap du Diamant, élevé de mille pieds au-dessus du niveau du fleuve, et qui forme le sommet du rocher sur lequel est assise la ville de Québec, est préféré par beaucoup de gens, à tous ceux que présentent les autres parties du rocher. Il est certain que de ce lieu l'on découvre une

plus grande étendue de pays, et que l'œil peut embrasser plus d'objets à-la-fois, que d'aucun autre endroit. Pour moi, je pense que sa grande élévation est précisément ce qui lui nuit, et ce qui devroit lui faire préférer la batterie; car on ne peut nier que les objets vus à une hauteur si prodigieuse, ne perdent beaucoup de leur beauté, et que ce ne soit plutôt la carte du pays que le pays lui-même qu'on a sous les yeux; au lieu que sur la batterie dont je parle, batterie qui commande le bassin, et qui n'est élevée que de trois cents pieds au-dessus de la surface de l'eau, on se trouve placé sur le bord même du précipice, et l'on jouit du coup-d'œil des vaisseaux qui, en longeant les quais de la ville basse, ont l'air de naviguer sous vos pieds. Le fleuve lui-même, qui dans cet endroit a cinq ou six milles de large, et dont l'œil peut suivre le cours, jusqu'à l'île d'Orléans, où il se perd dans les montagnes, entre lesquelles il est encaissé, est une des plus belles choses que l'on puisse trouver dans la nature. On le prendroit, dans une belle soirée d'été, pour un grand miroir dans lequel les riches teintes du firmament, et les images des divers objets qui ornent ses rives, viennent se réfléchir avec un nouvel

éclat

éclat. La côte méridionale du fleuve, entrecoupée de baies et de promontoires, est encore couverte d'une épaisse forêt, et a conservé, presque par-tout, son premier état de nature. Mais la rive opposée est ornée d'habitations tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles ressemblent à un village qui se prolonge sur une étendue de plusieurs lieues. La vue de ce côté, est bornée par une longue chaîne de montagnes qui, quoique très-éloignées du rivage, ont l'air de sortir des eaux, et les habitations semblent suspendues aux pointes des rochers escarpés, dont leurs flancs sont garnis, parce que la plaine parfaitement unie qui les sépare, est entièrement dérobée à l'œil du spectateur.

Quelque agréables que soient les environs de Québec, lorsqu'on les considère à une certaine distance, ils ne perdent, cependant, rien à être examinés de près. Le voyageur qui les parcourt, est également flatté de la beauté des sites qui s'offrent à ses yeux, et de l'air de satisfaction et de bonheur, répandu sur le visage des habitans. En effet, si un pays aussi riant que fertile, si un climat sain et tempéré, si la jouissance d'une portion raisonnable de liberté civile et religieuse

peuvent rendre un peuple heureux, il n'y en a pas, sur la terre, un qui puisse se flatter de l'être plus que les Canadiens, pendant l'été.

Mais parmi les différentes merveilles que l'on admire dans les environs de cette ville, il y en a deux qui méritent une description particulière: ce sont les cataractes appelées, l'une de Montmorenci, et l'autre de la Chaudière. Les deux rivières dont elles portent le nom, se jettent dans le fleuve Saint-Laurent, la première, à quelques milles au-dessous de Québec, et laseconde, à quelques milles au-dessus.

La rivière Montmorenci, dont le cours est très-irrégulier, traverse un pays sauvage et très-boisé, sur un lit de rochers aigus, jusqu'au moment où elle arrive sur le bord du précipice. Alors elle tombe d'une hauteur de deux cent quarante pieds, perpendiculairement et sans rencontrer aucun objet dans sa chûte. Excepté dans la saison des débordemens, le volume de cette rivière est peu considérable, maisil se trouve tellement augmenté par l'écume que produitle froissement continuel et violent qu'il éprouve en traversant le lit de rochers qui bordent le sommet du précipice, qu'il présente à l'œil l'appa-

rence d'une assez belle nappe d'eau ressemblant parfaitement à de la neige que l'on jette en masse du haut d'une maison, et ayant comme elle, du moins en apparence, une chûte très-lente. La vapeur qui s'élève du fond du précipice est considérable; et lorsqu'on l'observe vers le milieu du jour, elle offre à l'œil les couleurs du prisme dans tout leur éclat. La largeur de la rivière, au sommet de la cataracte, n'est que de cinquante pieds. Au-dessous, les eaux sont retenues dans une espèce de bassin, par un rocher d'une seule pièce, qui occupe la presque-totalité de la largeur de la cataracte, et à l'extrémité duquel, elles s'échappent et coulent doucement dans le fleuve Saint-Laurent, qui n'en est éloigné que de trois cents pas. Les bords de la rivière de Montmorenci, au-dessous de sa chûte sont très-escarpés, à pic en quelques endroits, et par-tout inaccessibles, de sorte que si l'on veut voir la cataracte de près, on est obligé de suivre le bord du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à ce que l'on arrive à l'embouchure de la rivière Montmorenci. Lorsqu'en montant ou en descendant ce même fleuve, on arrive vis-à-vis de la cataracte, le spectacle dont

on jouit est vraiment imposant et sublime.

Le général Haldimand, ancien gouverneur du Canada, étoit tellement enthousiasmé de cette cataracte, qu'il a fait construire tout auprès une maison, des fenêtres de laquelle, on peut la contempler dans toute sa beauté. En face de cette maison est une prairie qui va jusqu'au bord du fleuve Saint-Laurent, et le long de laquelle il a fait placer de petits pavillons qui tous ont une vue sur la cataracte. Il ne s'est pas contenté de cela, il a fait bâtir un autre pavillon sur le bord, et en dehors du précipice, au moyen de longues poutres dont les extrémités sont enfoncées et scellées dans les parois, de sorte que pour y arriver on est obligé de descendre plusieurs escaliers et de traverser plusieurs galeries de bois. Il faut convenir que le spectacle dont on jouit ici, inspire une admiration mêlée d'effroi. On dit que les poutres qui soutiennent ce petit édifice tombent en ruine, et menacent de se détacher, au point que plusieurs personnes n'osent s'y hasarder : mais mes compagnons et moi, nous les franchîmes sans songer au danger, s'il y en a réellement, et nous estâmes un temps assez considérable à examiner cette merveille, malgré le frémis-

sement de toutes les parties de l'édifice, à chaque pas que nous faisions. Il est sûr, néanmoins, que cette charpente ne peut pas durer éternellement; il seroit donc prudent de la réparer ou de la détruire tout-à-fait; car tant qu'elle subsistera, il se trouvera toujours des personnes qui braveront le danger et qui pourront à la fin être victimes de leur imprudence et de la négligence de ceux que cela regarde.

La hauteur de la chûte de la Chaudière n'est pas de moitié aussi grande que celle de Montmorenci; mais sa largeur n'est pas de moins de deux cent cinquante pieds. Les environs en sont aussi beaucoup plus agréables, car à Montmorenci, excepté quelques arbres disséminés çà et là, on ne voit que la cataracte, et pas autre chose que la cataracte, au lieu que les bords de la rivière de la Chaudière sont parfaitement boisés; et, au travers des masses de rochers que l'on rencontre de distance en distance, on aperçoit les sites les plus agrestes et les plus romantiques. Quant à la cataracte elle-même, sa grandeur varie, suivant la saison. Lorsque le lit de la rivière est plein, le volume d'eau qui se précipite sur les rochers est capable d'étonner le spectateur. Lorsque le temps est sec, et pendant

la plus grande partie de l'été, ce volume est, toutefois, peu considérable. Il y a peu de personnes qui, dans cette saison ne préfèrent la chûte de Montmorenci, qui me paroît, ainsi qu'à la plupart des voyageurs, plus attrayante et plus belle.

CHAPITRE XXV.

De la constitution, du gouvernement, des lois et de la religion des provinces du haut et bas Canada. — Aperçu des dépenses pour la liste civile, pour son établissement militaire, et pour les présens distribués aux Indiens. — Salaires de certains officiers de la couronne. — Articles d'importation et d'exportation. — Taxes.

DEPUIS l'époque où le Canada fut cédé à la Grande-Bretagne, jusqu'en l'année 1774, les affaires intérieures de la province furent administrées, en vertu d'ordonnances émanées du gouverneur, seulement. Mais alors le parlement d'Angleterre rendit un *bill*, connu sous le nom de *bill de Québec*, qui créa un conseil législatif dont les membres, choisis par le roi, ne durent pas excéder le nombre de vingt-trois. Ce conseil fut investi du pou-

voir de faire les ordonnances, et les réglemens qu'il jugeroit nécessaires pour le bien-être de la province ; mais il lui fut interdit de lever d'autres taxes, que celles qui seroient strictement nécessaires pour la construction et l'entretien des routes, la réparation des édifices publics, et autres choses semblables. Chaque ordonnance devoit être présentée au gouverneur, pour être envoyée en Angleterre et soumise à l'approbation du roi, dans le terme de six mois, à compter du jour où elle auroit été rendue. Tous les jugemens des tribunaux, emportant une peine plus forte qu'une amende, ou un emprisonnement de plus de trois mois, ne pouvoient être mis à exécution, sans avoir reçu l'approbation de sa majesté, qui étoit ensuite transmise au conseil législatif par le gouverneur.

Les affaires de la province furent administrées de cette manière, jusqu'en 1791, que le parlement d'Angleterre rendit un autre *bill* qui rapporta toutes les dispositions de celui de 1774, qui étoient relatives à la création d'un conseil, et aux pouvoirs qui lui étoient attribués. Ce *bill* établit la forme actuelle du gouvernement.

Le pays fut, en même temps, partagé en deux provinces distinctes; la province du haut Canada et celle du bas Canada. La première comprend la partie orientale de l'ancienne province du Canada; et la seconde, la partie occidentale située au nord des grands lacs et des rivières, au travers desquels passe la ligne de démarcation qui sépare le territoire anglais de celui des Etats-Unis. La ligne qui sépare les deux provinces, et dont la direction est à-peu-près nord-nord-ouest, commence à la Pointe-au-Baudet, dans la partie du fleuve Saint-Laurent, où est situé le lac Saint-François, et se prolonge jusqu'à la rivière d'Utawa, ou la grande rivière. La ville de Québec est la capitale du bas, comme la ville de Niagara est celle du haut Canada.

Dans chaque province, le pouvoir exécutif est entre les mains du gouverneur, assisté d'un conseil exécutif dont les membres sont nommés par le roi. Le pouvoir législatif est confié au gouverneur, à un conseil législatif et à une chambre de représentans; mais leurs actes n'ont force de loi qu'après avoir été sanctionnés par sa majesté, et, dans certaines circonstances, par le parlement d'Angleterre.

Les formes suivies par le conseil et l'assemblée législative pour l'initiative, la discussion et l'adoption des *bills*, sont à-peu-près les mêmes que celles qui ont lieu dans les deux chambres du parlement d'Angleterre. Ils sont ensuite présentés au gouverneur, qui les approuve, les rejette, ou les transmet à sa majesté. Dans ce dernier cas, ils n'ont force de loi qu'après qu'ils ont été renvoyés munis de la sanction royale.

De plus, tout acte passé par le conseil et l'assemblée des représentans, qui a pour but de rapporter ou de modifier les lois et les réglemens qui existoient au moment où la présente constitution a été établie, s'il est relatif aux dixmes ecclésiastiques; à des concessions de terre pour le maintien du clergé protestant; à l'institution de quelques cures ou à la nomination de leurs ministres; au droit de présentation à ces bénéfices et au mode d'après lequel les titulaires en jouiront; à la jouissance et à l'exercice d'un culte quelconque; à la création de toutes sortes d'impôts, et à la perte des qualifications qui pourroient en être le résultat; aux droits du clergé sur les salaires et les émolumens qui lui sont attribués par l'usage; à la création de nouveaux salaires ou

émolumens au profit des ecclésiastiques de toutes les dénominations; à l'établissement et à la discipline de l'église anglicane; aux prérogatives royales concernant le droit de concéder les terrains vagues appartenant à la couronne, et situés dans les limites de la province; tout acte de cette nature doit, avant d'être présenté à la sanction royale, être mis sous les yeux des deux chambres du parlement, pendant trente jours au moins; et ce n'est qu'à l'expiration de ce terme que le roi peut y donner son consentement. Si pendant ce même espace de temps les deux chambres, ou une des deux chambres présente une adresse à sa majesté, pour l'inviter à refuser sa sanction, l'acte est nul de plein droit, et le roi ne peut le sanctionner.

En vertu d'un acte passé dans la dix-huitième année du règne de sa majesté, le parlement d'Angleterre est autorisé à faire les réglemens qu'il jugera nécessaires pour la prospérité du commerce et les progrès de la navigation du Canada, comme aussi sur ce qui concerne les droits d'importation et d'exportation; mais les produits de ces droits doivent être entièrement appliqués aux besoins de la province, et d'après le mode prescrit par les lois portées

par le conseil législatif et l'assemblée des représentans.

Le conseil législatif du bas Canada est composé de quinze membres; celui du haut Canada, de sept. Leur nombre, dans chaque province, ne peut jamais être moindre, mais il peut être augmenté à la volonté de sa majesté.

Les conseillers sont nommés à vie, en vertu d'une commission revêtue du grand sceau de la province, et signée du gouverneur, en vertu de l'autorisation qui lui en est donnée par le roi. Pour être conseiller, il faut avoir vingt-un ans, être né sujet anglais, ou avoir été naturalisé par un acte du parlement.

Le roi peut, toutes les fois qu'il le juge convenable, accorder à qui il lui plaît des titres d'honneurs héréditaires, avec le droit d'être appelé pour assister aux séances de ce conseil, droit qui passe à l'héritier, lorsqu'il a atteint l'âge de vingt-un ans. Celui-ci perd son droit, dans le cas où il auroit été absent de la province, sans la permission de sa majesté, signifiée au conseil par le gouverneur, pendant l'espace de quatre ans continus, depuis l'époque où il a succédé au droit de son père, jusqu'à celle où il l'a réclamé. Il le perd encore s'il a antérieurement prêté serment de fidélité

à une puissance étrangère, à moins que le roi ne lui accorde des dispenses, lesquelles doivent être revêtues du grand sceau de la province. Si un conseiller, après qu'il est entré en fonctions, s'absente de la province sans une permission du roi, signifiée au conseil par le gouverneur, son emploi devient vacant. Au reste, la forfaiture du droit héréditaire de prendre place au conseil, n'est que personnelle, le droit est seulement suspendu pendant la vie de celui qui a contrevenu à la loi, et il retourne à sa mort à son héritier (1).

Dans les cas de trahison, le titre et le droit sont éteints à jamais.

Toutes les questions relatives au droit d'être appelé aux séances du conseil, sont décidées par le conseil lui-même; mais on peut appeler de ses décisions à sa majesté, qui les soumet au parlement d'Angleterre.

Le gouverneur a le droit de nommer et de révoquer l'orateur (président) du conseil.

L'assemblée du bas Canada est composée

(1) Jusqu'ici le roi n'a pas fait usage de sa prérogative, et personne n'a encore été revêtu d'aucun titre d'honneur héréditaire, avec le droit d'assister au conseil.

(*Note de l'auteur.*)

de cinquante membres, et celle du haut Canada, de seize. Ce nombre, pour l'une et pour l'autre province, ne peut jamais être diminué.

Les fonctionnaires publics des districts, des arrondissemens ou comtés, sont choisis directement par le peuple. Pour avoir le droit de voter dans ces assemblées, il faut posséder un revenu de quarante schellings, toutes charges payées. Les fonctionnaires des autres divisions de territoires, appelées *Townsips*, sont nommés dans les assemblées de leur arrondissement, par tous ceux qui peuvent justifier qu'ils possèdent en terres ou en maisons un revenu de cinq livres sterling, ou qu'ils sont locataires d'une maison rapportant annuellement dix livres sterling.

Nul ne peut être membre de l'assemblée des représentans, s'il fait partie du conseil législatif, s'il est prêtre, ecclésiastique, moine, attaché à l'église anglicane, à celle de Rome, ou s'il est ministre d'un culte quelconque.

Nul ne peut-être électeur, ni éligible, s'il n'a pas vingt-un ans accomplis; s'il n'est pas né sujet anglais, ou s'il n'a pas été naturalisé par la loi ou par la conquête du pays; s'il est sous le coup d'un jugement pour cause de

trahison, rendu contre lui par quelque tribunal que ce soit, situé dans les domaines de sa majesté.

Chaque votant est obligé, lorsqu'il en est requis, de prêter serment en anglais ou en français, qu'il est âgé de vingt-un ans, au moins, qu'il a toutes les qualifications exigées par la loi, et qu'il n'a pas déja voté dans la même élection. Le gouverneur a le droit de fixer le lieu de la session, de convoquer, de proroger et de dissoudre l'assemblée.

La durée des pouvoirs de l'assemblée n'est que de quatre ans; mais le gouverneur peut la dissoudre avant ce temps; il est obligé de la convoquer, au moins une fois chaque année.

Chaque membre jure, au moment de son installation, d'être fidèle au roi, en sa qualité de souverain légitime de la Grande-Bretagne et de la province de Canada, qui en dépend, de la défendre contre toutes les conspirations et les attentats qui pourroient être médités contre sa personne, et dont il aura connoissance; le tout sans restriction mentale, sans réserve et sans équivoque, et abjurant tout pardon, ou dispense, qui pourroit lui être accordé par quelque individu ou quelque puissance que ce soit.

Les gouverneurs des deux provinces sont indépendans l'un de l'autre, dans leurs fonctions civiles. Quant au département militaire, le gouverneur de la province du bas Canada a le commandement suprême, parce que sa commission porte qu'il est en outre créé capitaine-général des forces de sa majesté dans l'Amérique septentrionale.

L'organisation judiciaire est la même que celle établie en 1774. Le *bill* rendu dans cette année portoit, entr'autres dispositions, que tous les habitans continueroient de jouir de leurs propriétés quelconques, de la même manière qu'avant la conquête, et d'après les lois et les usages qui étoient alors en vigueur dans le Canada; que toutes les contestations sur la propriété, sur les droits civils seroient décidées d'après les mêmes lois et usages. Il y avoit cependant une exception pour les terres qui pourroient être concédées, dans la suite, par sa majesté britannique, à titre de service libre et commun. En ce cas, les lois anglaises devoient avoir toute leur force, de sorte que les habitans anglais, et par-là j'entends tous ceux qui parlent l'anglais, en opposition avec les Canadiens français d'origine, qui ne parlent pas d'autre langue que le fran-

çais, ne sont point soumis aux lois françaises, qui existoient en Canada, lors de la conquête, à moins qu'une contestation de ce genre n'ait lieu entre un Français et un Anglais; alors l'affaire est décidée d'après les lois françaises. Les amis de la liberté font des vœux pour l'abolition de ces lois, parce qu'elles sont toutes en faveur des riches, contre le pauvre; mais tant que les habitans français resteront opiniâtrement attachés à leurs anciennes coutumes, et tant qu'ils ne feront aucun effort pour sortir de l'ignorance où ils sont plongés, on ne doit espérer aucun changement de cette nature. Mais en même temps que le *bill* de Québec conservoit les lois françaises, pour concilier à la Grande-Bretagne l'affection des habitans qui avoient pour ces lois, un attachement aveugle, il établissoit le code criminel anglais dans tout le pays: « Et ce fut, » dit l'abbé Raynal, « le présent le plus beau qu'on « pût leur faire, en substituant aux procé- « dures mystérieuses d'une inquisition cruelle, « des jugemens publics et impartiaux, et à « un tribunal terrible et sanguinaire, des « juges plus disposés à reconnoître l'inno- « cence qu'à présumer le crime ».

Les membres qui composent le tribunal d'appel

d'appel, sont le gouverneur, le sous-gouverneur, ou la personne chargée de la partie administrative du gouvernement, les membres du conseil exécutif, les premiers juges de la province et les juges du banc du roi. La présence de cinq d'entre eux suffit pour former le tribunal. Les juges du district, qui ont rendu le jugement qui donne lieu à l'appel sont seuls exceptés. On peut appeler du jugement de ce tribunal au conseil du roi, mais seulement dans un petit nombre de cas.

Tous les cultes sont tolérés, sans exception, dans toute l'étendue des deux provinces. L'opinion religieuse d'un habitant n'est ni un motif d'exclusion, ni un moyen d'admission aux assemblées du peuple, et aux fonctions publiques.

La religion catholique-romaine est celle de la grande majorité des habitans, et les ecclésiastiques de cette croyance ont été autorisés par le *bill* de Québec, de 1774, à poursuivre en justice tous ceux qui avant cette époque leur étoient redevables soit en dixmes soit en émolumens que l'usage leur accordoit, bien entendu que cela ne regardoit que les catholiques-romains. Les prêtres ne peuvent pas exiger de dixmes des protestans,

ni des terres possédées par les protestans, quand bien même ces terres auroient été ci-devant assujetties à la dixme, ou à d'autres rétributions, pour le maintien du culte catholique. Les propriétaires de ces biens ne sont pourtant pas exempts de payer les mêmes charges, mais le produit en est versé dans la caisse du receveur général, pour être appliqué aux besoins du clergé protestant, résidant dans la province.

L'acte de 1791, a de plus autorisé le gouverneur, à consacrer la septième partie des domaines de la couronne, qui seroient concédés dans la suite, à l'entretien du clergé protestant, en lui enjoignant expressément de faire stipuler cette condition dans tous les contrats de cession, sous peine de nullité.

En conséquence, le gouverneur, sur l'avis du conseil exécutif, a le droit de créer des cures, de les doter avec ces retenues, de nommer les ministres, pourvu néanmoins qu'ils aient reçu les ordres, suivant les rites de l'église anglicane, et sous la condition qu'ils rempliront leurs fonctions, et se soumettront aux réglemens suivis par leurs confrères de la Grande-Bretagne.

Le clergé de l'église anglicane n'est com-

posé que de douze individus, pour les deux provinces. Celui de l'église-romaine est de cent vingt-six : savoir, l'évêque qui prend son titre de la ville de Québec, son co-adjuteur qui est évêque de Canathe, trois vicaires généraux et cent-seize curés et missionnaires, qui, excepté cinq, résident tous dans la province du bas Canada.

Les membres du clergé dissident, dans les deux provinces, sont beaucoup moins nombreux que ceux du clergé anglican.

Les dépenses de la liste civile dans le bas Canada, sont estimées à vingt mille livres sterling, par an, dont une moitié est à la charge de la Grande-Bretagne, et l'autre est payée par la province, sur les droits assis sur l'importation de certaines marchandises. Les frais de la liste civile de la province du haut Canada sont bien moins considérables et ne s'élèvent peut-être pas à un quart de ceux du bas Canada. L'établissement militaire de ces provinces, en y comprenant l'entretien des fortifications, etc. coûte à la Grande-Bretagne, cent mille livres sterling chaque année.

Les présens distribués aux Indiens et les salaires des officiers de cette branche de l'ad-

ministration sont évalués également à cent mille livres sterling par an.

Les officiers chargés du département des Indiens, sont des surintendans-généraux, des sous-intendans, des inspecteurs-généraux, des sous-inspecteurs, des secrétaires, des sous-secrétaires, des gardes-magasins, des commis, des agens, des interprètes, des approvisionneurs, des officiers de santé, des canonniers, etc. Dans le bas Canada, où les Indiens sont en très-petit nombre, la plupart de ces gens-là sont payés à ne rien faire, mais dans le haut, ils font un service très-actif. Je parlerai, dans la dernière partie de cet ouvrage, des motifs politiques qui engagent le gouvernement à faire des présens considérables aux Indiens. Les articles d'importation sont ceux dont un pays encore dans l'enfance, et qui n'a presque aucune manufacture, est supposé dans le cas d'avoir besoin : tels sont, la poterie, la clinquaillerie, les beaux meubles ; les draps, les toiles, la mercerie, la bonneterie, etc. ; le papier, la librairie, les cuirs apprêtés et manufacturés, l'épicerie, les vins, les liqueurs spiritueuses, les denrées coloniales, etc. etc. etc. ; les cordages de toute espèce, le fer manufacturé, et même les

instrumens de ce métal les plus grossiers.

Le sol est très-propre à la culture du chanvre et l'on n'a rien négligé pour l'encourager. On a eu soin de répandre et d'afficher dans tous les lieux publics des instructions sur la manière d'en tirer le meilleur parti : mais il est presque impossible de déterminer les Canadiens français à renoncer à leurs anciens usages. Tout ce qu'on s'est donné de peines et de soins n'a produit qu'une très-petite quantité de chanvre, et il n'y a pas d'apparence qu'on obtienne de long-temps un meilleur succès.

Des mines de fer, ont été découvertes dans plusieurs endroits du Canada ; mais il n'existe qu'une seule forge pour le préparer et le manufacturer. Cette forge qui est dans le voisinage des trois rivières, a été établie aux frais du roi de France, quelque temps avant la conquête. Elle appartient aujourd'hui au gouvernement Britannique qui l'a affermée aux personnes qui l'occupent en ce moment. A l'expiration du bail qui aura lieu en 1800, elle sera probablement abandonnée, parce que les couches de minérai qui servent à l'alimenter, sont presque épuisées. Auprès de cette forge, est une fonderie d'où il n'est encore

sorti que des poêles de fer, bien moins estimés que ceux d'Angleterre.

Il y a dans presque toutes les villes des manufactures grossières de toiles et de draps, la presque-totalité de ce qui est consommé dans le pays, vient d'Angleterre.

Les articles que l'on exporte du Canada sont les fourrures et les pelleteries en immense quantité, du blé, de la farine, de la graine de lin, de la potasse, du bois, des planches, du merrain sec, du poisson sec, de l'huile, du ginseng et des drogues.

Le commerce entre la Grande-Bretagne et le Canada emploie annuellement une quantité de navires, suffisante pour le port de sept mille tonneaux.

CHAPITRE XXVI.

Du sol du bas Canada et de ses productions. — Observations sur la manière de faire le sucre d'érable. — Amusemens des habitans pendant l'hiver. — Carioles. — Manière de se garantir du froid. — Constitution robuste des chevaux. — Etat du fleuve Saint-Laurent, au moment du dégel. — Progrès rapides de la végétation pendant le printemps. — Agrément des deux saisons de l'été et de l'automne.

LA partie orientale du bas Canada, entre le golfe Saint-Laurent et Québec, est couverte de montagnes. Depuis Québec jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Utawa, elles commencent à devenir plus rares et moins élevées; mais au-dessus de cette rivière, et en remontant le fleuve Saint-Laurent, le pays est parfaitement uni.

Le sol, excepté quelques portions de terrain pierreux et sablonneux que l'on rencontre çà et là, consiste principalement en une couche de terre légère et noirâtre, de dix à douze pouces d'épaisseur, assise sur un lit profond de terre grasse. On aura une idée de sa fertilité, lorsque l'on saura que les Canadiens ne sont pas dans l'usage de fumer leurs terres, qu'ils ne les laissent jamais reposer, et que malgré cela ils en retirent constamment d'abondantes récoltes. Ce n'est que depuis

quelques années qu'un petit nombre d'entre eux a adopté l'usage des engrais, mais tous les autres s'obstinent à suivre la coutume de leurs pères, quoique les bords du fleuve Saint-Laurent leur fournissent, presque sans frais, une prodigieuse quantité de marne dont les cultivateurs anglais plus éclairés se servent pour engraisser leurs terres.

La nature du sol du bas Canada, convient particulièrement à la culture des menus grains. Le tabac y vient très-bien ; mais ce qu'on en cultive ne suffit pas à la consommation des habitans, qui sont obligés d'importer des Etats-Unis de l'Amérique, au-delà de la moitié de ce qu'ils en consomment, quoique le leur, et particulièrement celui que l'on destine à être réduit en poudre, soit reconnu pour être d'une qualité supérieure au tabac de Virginie ou de Maryland. Tous les végétaux propres à servir d'alimens, ainsi que la plupart des fruits d'Europe sont excellens. Les groseilles, les raisins de Corinthe, et les framboises sont délicieux. Ces dernières sont indigènes et viennent spontanément dans les bois.

Il seroit difficile de donner la nomenclature et de faire la description de tous les arbres dont les forêts immenses du Canada sont peu-

plées. Je vais parler seulement des principaux.

Le Chêne. On en connoît sept espèces. Le blanc, le noir, le rouge, le jaune, le gris, le chêne de marais et le chêne-châtaignier. Les cinq premières espèces ne diffèrent les unes des autres que par la couleur du bois, car la forme des feuilles et la couleur de l'écorce sont tellement semblables qu'on peut à peine les distinguer. Toutes ces espèces ont le bois fort dur et propre à la construction. Le chêne des marais diffère essentiellement des autres, soit par la forme des feuilles qui sont plus petites, soit par l'écorce qui est plus douce. On le regarde comme le plus flexible de tous les bois, et il remplace souvent les baguettes de baleine. Le chêne-châtaignier est encore différent des autres, d'abord par sa feuille, qui ressemble à celle du châtaignier ; d'où il tire son nom, et ensuite parce qu'il n'est pas aussi dur que le premier, ni aussi flexible que le second. On s'en sert au Canada pour faire des palissades.

Le Pin. Parmi les nombreuses espèces de pins connues au Canada, le pin blanc tient, comme ailleurs, le premier rang. Il y croît en grande abondance, souvent à la hauteur de cent pieds, et d'une grosseur proportionnée.

Il donne une excellente térébenthine, mais en moindre quantité que les pins du nord de l'Europe.

Le Hêtre. Cet arbre est de la même espèce que le hêtre d'Europe, mais il produit des espèces de noix aussi bonnes que des châtaignes, qui servent à la nourriture de quantité d'animaux sauvages, tant quadrupèdes que volatiles. La noix est contenue dans une enveloppe semblable à celle de la châtaigne, seulement moins hérissée de piquans; l'intérieur en est également uni, mais la loge est à-peu-près triangulaire. Les feuilles qui sont blanchâtres, durent pendant tout l'hiver. On en fait une décoction qu'on regarde comme un remède souverain pour les brûlures, ainsi que pour rendre leur ton aux membres engourdis par le froid.

Le Noyer. Le Canada a plusieurs espèces de noyers; le noyer à huile, le noyer-pecan, et le noyer-hickory. Le premier ressemble au noyer ordinaire; mais son fruit, lorsqu'il est mûr, est sillonné plus profondément, et se casse plus aisément. Il est aussi plus long et plus épais; il contient une amande plus grosse, plus huileuse, et d'une saveur plus agréable. Le noyer-pecan a un fruit plus petit

que la noix ordinaire, sa grosseur n'excédant pas celle d'un gland moyen. Le noyer-hickory a plusieurs variétés qui ne sont remarquables que par la couleur de leur bois. Comme il est fort liant, on en fait généralement des manches de hache. Il est encore excellent pour le chauffage; et quand il n'est pas trop sec, il jette en brûlant une liqueur sucrée d'un très-bon goût.

L'Erable. Je m'arrêterai davantage sur cet arbre connu autrement sous le nom d'arbre à sucre. On le divise en deux espèces : l'érable des plaines ou des terrains bas et humides, et l'érable des collines, ou l'érable veiné, parce qu'il croît sur les terrains élevés, ou parce que son bois est remarquable par une infinité de petites veines tachetées de différentes couleurs.

Le premier fournit plus de sève que le second. Mais en revanche, une égale quantité de sève de celui-ci produit une quantité de sucre presque double.

La meilleure méthode de retirer la sève, consiste à faire à l'arbre, avec une tarière, un trou d'un pouce ou d'un pouce et demi de diamètre et de trois de profondeur, dans une direction oblique; mais celle qui est le plus

généralement suivie consiste simplement à faire une profonde incision avec une hache, à laquelle, comme au trou pratiqué suivant l'autre méthode, on adapte un auget, au-dessous duquel on place un vaisseau pour recevoir la liqueur à mesure qu'elle tombe.

Un érable de vingt pouces de diamètre donne, chaque année, assez de sève pour produire cinq livres de sucre, et cela pendant vingt et quelquefois trente ans; mais on remarque que ceux qui ont été percés avec une hache périssent bien plus vîte et ne produisent pas autant de sucre que ceux qui l'ont été avec une tarière. On attribue cette différence à la précipitation avec laquelle la sève découle de l'incision faite avec la hache, tandis qu'elle tombe lentement, et sans occasionner d'épuisement notable, du trou fait avec l'autre outil. Mais les Canadiens ne considèrent que l'avantage d'avoir promptement la quantité de sève que l'arbre peut donner, pour la transporter chez eux, la mettre à la chaudière et la réduire en sucre. Ce qui contribue, d'un autre côté, à perpétuer cet abus, c'est que cette opération se fait au commencement du printemps et

au moment où les semailles exigent presque tout le temps et les soins du cultivateur.

Le sucre d'érable est seul en usage dans les campagnes du Canada. Les habitans des villes en font aussi une grande consommation; mais au lieu de l'employer en pain, c'est-à-dire, dans le même état qu'il sort de la chaudière, ils en enlèvent la surface avec un couteau et le réduisent en poudre. Alors il ne ressemble pas mal à la cassonnade des îles de l'Amérique, mais lorsqu'il a été raffiné il ne le cède, ni pour la blancheur, ni pour la force, ni pour le goût, au plus beau sucre des îles.

Le docteur Nooth, qui est administrateur de l'hôpital général du Canada, n'a rien épargné pour persuader aux Canadiens qui sont aussi incrédules sur ce point, qu'ils sont crédules sur beaucoup d'autres, que le sucre d'érable est susceptible, comme celui des îles, d'être raffiné. Mais quoiqu'il leur ait mis sous les yeux les résultats de ses nombreuses expériences, et tous les degrés d'épuration, depuis l'instant où le sucre sort de la chaudière du cultivateur, jusqu'à celui où il est parvenu à lui donner la blancheur du beau sucre de Londres, il n'a été fait au-

cune entreprise sérieuse pour établir une raffinerie au Canada, car il ne faut pas compter quelques essais infructueux faits à Québec par des aventuriers qui n'avoient ni les fonds ni les talens nécessaires pour faire prospérer un pareil établissement.

Le docteur Nooth a calculé que la vente seule de la mélasse indemniseroit les propriétaires d'un pareil établissement, de tous leurs frais; et s'ils se chargeoient eux-mêmes de l'extraction de la sève, de son transport dans des atteliers, et de sa cristallisation, alors le docteur suppose que les profits seroient considérables.

On a prétendu que la difficulté de se procurer un nombre d'hommes et de chevaux suffisant pour ces opérations étoit un obstacle invincible à l'établissement et à la prospérité d'une raffinerie. Mais si l'on considère que les cultivateurs, quoique obligés de transporter à bras la sève qu'ils retirent de chaque érable, de la réduire à la chaudière dans leurs habitations, peuvent encore vendre leur sucre à un prix inférieur à celui des îles de l'Amérique, on sera forcé de convenir que celui qui entreprendroit de faire ces épurations en grand, qui établiroit des chaudières sur les lieux

mêmes, qui se procureroit des hommes, des chevaux, des voitures et des instrumens uniquement destinés à cet usage, parviendroit en peu de temps, non-seulement à acquérir une fortune considérable, mais à faire de cet article un objet important d'exportation.

La sève de l'érable est non-seulement propre à produire du sucre, mais on en fait aussi d'excellent vinaigre, d'une qualité supérieure au vinaigre blanc que l'on fait en France, dont il a toute l'adicité et par dessus une saveur plus agréable. On en fait aussi de la bière que beaucoup de gens prendroient pour celle que l'on retire de la drèche. Enfin, lorsqu'on la distille elle produit une excellente liqueur spiritueuse.

L'air du bas Canada est très-pur, et excepté dans la partie du fleuve Saint-Laurent, dont les habitans sont, comme ceux des provinces méridionales des Etats-Unis de l'Amérique, sujets à des fièvres intermittentes, le climat est très-sain sur-tout depuis Montréal jusqu'à l'embouchure du fleuve. Cette différence dans la salubrité des deux parties d'une même province vient apparemment de la différence de leur surface. J'ai déja dit que la partie orientale du bas Canada étoit mon-

tagneuse, et que la partie occidentale étoit une plaine continue.

Les chaleurs de l'été sont aussi excessives au Canada que les hivers y sont rigoureux. Pendant les mois de juillet et d'août, le thermomètre de Fahrenheit monte souvent à 96°; et il est rare que le mercure ne descende pas, dans le cours de l'hiver, jusqu'au degré de congélation. Mais les changemens soudains du froid au chaud, si communs dans les Etats-Unis de l'Amérique sont inconnus au Canada; les saisons y sont plus régulières. Lorsqu'on a passé un hiver dans ce pays, on commence à ne plus tant redouter la rigueur de cette saison; et quant aux Canadiens, ils la préfèrent à toutes les autres. C'est pour eux le temps du repos et des plaisirs. Dès que les neiges sont tombées, et qu'un froid clair et piquant a succédé aux brouillards épais et humides, toutes les affaires, tous les travaux sont mis de côté, chacun ne songe qu'au plaisir. Les festins, les visites, les assemblées, les parties de musique, de danse, de jeu, emploient tout le temps et fixent entièrement l'attention du riche comme du pauvre, des jeunes comme des vieux, en un mot, des habitans de tout état, de tout âge, et de

tout

tout sexe. La ville de Montréal en particulier offre pendant cette saison, le tableau d'une grande famille, tant on remarque de cordialité, de franchise et d'empressement dans les réunions de la totalité de ses habitans.

Au moyen de leurs traîneaux, les Canadiens se transportent d'un lieu à un autre, sur la neige, avec une vîtesse incroyable, et de la manière la plus agréable. Ces voitures sont si légères, et le tirage si doux, qu'il n'est pas rare de voir le même cheval faire quatre-vingts milles en un seul jour. Ces traîneaux, qu'ils appellent carioles, portent communément deux personnes et le cocher. Ils sont attelés d'un seul cheval, et lorsqu'il arrive qu'on en met deux, ils sont toujours l'un en avant de l'autre, parce que les routes sur la neige sont tracées de manière à n'admettre qu'un seul cheval de front. La forme des carioles varie suivant le goût; et c'est parmi les Canadiens un point très-important d'en avoir une plus élégante que celle de son voisin. Les unes sont découvertes, les autres fermées avec des fourrures qui les rendent imperméables à l'air. Mais celles-ci ne servent que la nuit, parce que le principal but des courses est de se faire voir et de voir les autres; et les

dames se piquent de mettre ces jours-là leurs plus belles fourrures. Ces voitures glissent sur la neige avec une telle vîtesse, et font si peu de bruit, que pour prévenir les accidens, on est obligé d'attacher une cloche au cou du cheval, ou de sonner du cor, ce qui ne contribue pas peu, avec la rapidité du mouvement, à rendre ces parties très-gaies et très-agréables. Les Canadiens profitent toujours de cette saison pour visiter leurs amis éloignés, parce que cette manière de voyager est en même temps plus expéditive et plus économique.

Quoique le froid soit extrêmement sévère au Canada, les habitans ne le redoutent nullement, parce que l'expérience leur a enseigné les moyens de se garantir de ses effets.

Les appartemens du rez-de-chaussée sont échauffés par des poêles dont les tuyaux se distribuent dans les appartemens supérieurs. Les portes extérieures et les fenêtres sont doublées et garnies de fourrures en dedans et en dehors, et lorsque l'on sort on est enveloppé de fourrures, depuis la tête jusqu'aux pieds.

Une chose qui surprend tous les étrangers, c'est de voir le peu d'impression que fait sur les chevaux, le froid le plus intense. Il arrive

fréquemment qu'après être restés plusieurs heures en plein air, dans une saison où les liqueurs spiritueuses gèlent dans les vaisseaux, ils se mettent en marche avec autant de souplesse et de vivacité que dans l'été. En général les Canadiens français d'origine ne se font aucun scrupule de laisser leurs chevaux à la porte de ceux qu'ils vont visiter, sans même les couvrir, tandis qu'ils s'amusent dans l'intérieur de la maison. Cette négligence est d'autant plus surprenante, que tous les autres animaux domestiques, sans en excepter la volaille, sont réunis pêle-mêle dans une étable, afin de se tenir chauds, les uns les autres. Ceux que l'on destine pour la table, pendant la saison rigoureuse, sont tués et enterrés dans des trous profonds d'où on les retire, à mesure que l'on en a besoin.

Les habitans des villes qui n'ont pas ces commodités, trouvent abondamment, et à bas prix dans les marchés, de quoi fournir à leurs besoins; car les cultivateurs qui, dans cette saison, n'ont rien à faire, apportent dans leurs carioles une quantité considérable de viande et d'autres articles, qu'ils remportent et rapportent plusieurs fois sans craindre qu'ils se corrompent.

L'hiver continue jusques vers la fin d'avril ou au commencement de mai ; alors le dégel arrive presque subitement. La neige disparoît en peu de jours, mais les glaces restent long-temps dans les rivières avant de se dissoudre. Le tableau que présente dans ce moment le fleuve Saint-Laurent, est vraiment effrayant. Le brisement des glaces s'annonce d'abord par un bruit semblable à un coup de canon ; ensuite, à mesure que les eaux s'élèvent et se grossissent par la fonte des neiges, elles se séparent en une infinité de morceaux qui, obéissant aux courans extrêmement rapides, se précipitent avec une impétuosité prodigieuse vers son embouchure, jusqu'à ce qu'ils rencontrent dans leur chemin une île ou un banc de sable. Le premier morceau qui se trouve arrêté est bientôt suivi d'une infinité d'autres, qui, montant et s'amoncelant les uns sur les autres, forment des masses de plusieurs toises d'élévation. Quelquefois, le vent, ou quelque autre cause, détache ces masses des îles ou des rochers sur lesquels elles s'étoient formées, et les conduit jusques dans l'Océan, où on les prend souvent pour des îles flottantes. D'autres fois elles restent dans les rivières et obstruent la navigation, long-temps après

que tous les vestiges du froid ont disparu sur les côtes.

La végétation commence aussitôt après le dégel, et rien n'égale la rapidité de ses progrès. Les chaleurs de l'été suivent de près les premières apparences du printemps. En peu de jours, les champs sont ornés de la plus riche verdure, et les arbres couverts du plus épais feuillage. Les plantes potagères se succèdent rapidement, et le grain qui a été semé au mois de mai, est toujours recueilli avant la fin de juillet. Cette partie de l'année dans laquelle le printemps et l'été semblent marcher de front, cause les sensations les plus délicieuses, et multiplie les jouissances; la nature est enrichie de tous ses ornemens, et cependant les chaleurs sont loin d'être excessives; il est rare que le thermomètre de Fahrenheit s'élève à plus de quatre-vingt-quatre degrés. Dans les mois de juillet et d'août les chaleurs deviennent quelquefois plus fortes, et souvent insupportables; mais elles laissent entre elles de longs intervalles et ne durent jamais plus de deux ou trois jours.

L'automne est également très-agréable au Canada; mais on observe une différence de trois semaines entre Québec et Montréal,

pour la succession des diverses saisons. Lorsque les petits pois et les fraises sont en pleine maturité à Québec, ils sont entièrement passés à Montréal.

CHAPITRE XXVII.

Habitans du bas Canada. — Titres de possession des terres, peu favorables à la prospérité du pays. — Comparaison entre les établissemens faits au Canada, et ceux faits dans les Etats-Unis. — Pourquoi les émigrations dans ce dernier pays sont plus communes. — Voyage à Stoneham. — Petit établissement situé près de Québec. — Description de la rivière et du lac Saint-Charles.

LES cinq sixièmes, environ, des habitans du bas Canada sont Français d'origine. Le plus grand nombre d'entr'eux s'occupe d'agriculture et cultive les terres des seigneurs. Ceux des habitans qui sont Anglais et qui s'adonnent également à l'agriculture, ont une répugnance presqu'invincible pour ce genre de possession; aussi en voit-on très-peu qui possèdent des terres à titre de vassaux, quoique plusieurs fiefs soient tombés par succession, par alliance ou autrement, dans des familles anglaises. Les Canadiens anglais sont établis pour la plupart sur la rive occiden-

tale de la partie supérieure du fleuve Saint-Laurent, et possèdent les terres qu'ils cultivent en vertu d'un simple certificat du gouverneur de la province.

Les seigneurs ou propriétaires de fiefs, tant Anglais que Français, vivent d'une manière fort simple; car, quoique leurs propriétés soient quelquefois très-étendues, il en est peu qui soient d'un revenu considérable. Ces revenus consistent en lods et ventes payés par les vassaux à chaque mutation, ou lorsque ceux-ci entrent en possession de quelque nouveau terrain, et dans le produit des moulins qui appartiennent exclusivement aux seigneurs, et auxquels les vassaux sont tenus de faire moudre leurs grains.

La propriété et l'étendue des droits seigneuriaux dans le Canada sont bien loin d'être déterminées d'une manière claire et précise, et il arrive souvent qu'un seigneur avide force ses vassaux à lui payer des droits qui ne lui sont pas légitimement dus. Lors de la première session de l'assemblée provinciale, les Anglais mirent cette question sur le tapis et proposèrent de fixer l'étendue des droits seigneuriaux et de mettre des bornes aux prétentions et à l'avidité des seigneurs; mais

ceux des membres de cette assemblée qui étoient Français, et qui, pour la plupart, étoient possesseurs de fiefs, s'opposèrent fortement à une mesure aussi contraire à leurs intérêts et à leur autorité, et il ne fut pris là-dessus aucune détermination.

Presque toutes les parties du Canada, qui étoient habitées, lorsque cette province étoit sous la domination française, ainsi que les terres incultes qui pendant ce temps ont été accordées à des individus, sont encore divisés en différens fiefs, dont les droits et les usages ont été confirmés par le bill de Québec, en vigueur depuis 1775. Les possesseurs de ces fiefs et leurs vassaux ont donc un titre incontestable à leur propriété, mais il n'en est pas de même des terrains concédés depuis la conquête. Les individus qui en jouissent, n'ont d'autre titre qu'un simple certificat du gouverneur qui les autorise à former un établissement sur le terrain, sans lettres-patentes, sans provisions qui déterminent leur droit de propriété, de sorte qu'ils ne possèdent que par tolérance, et que d'un seul mot, le gouverneur peut les expulser, sans qu'ils aient le droit de s'en plaindre. Une des conséquences les plus fâcheuses de

cet ordre de choses, c'est que celui qui a fait des dépenses considérables pour se procurer, et ensuite pour mettre en plein rapport le domaine qui lui a été concédé, ne peut en vendre un seul arpent pour s'indemniser d'une partie de ses frais, ou qu'au moins il ne peut offrir à l'acquéreur qu'un titre aussi précaire que le sien. L'on peut supposer d'après cela, combien il doit être difficile de se défaire d'une pareille propriété. Il est pourtant vrai de dire que le gouvernement a donné aux concessionnaires l'assurance la plus solennelle de leur délivrer des lettres-patentes, et que ceux-ci sont intimement convaincus qu'il leur tiendra parole, tôt ou tard ; mais il est également vrai que cette assurance leur a été donnée il y a plus de trois ans, et qu'ils en attendent encore les effets.

On attribue cette conduite du gouvernement anglais à divers motifs : on suppose d'abord qu'en retenant les titres de propriété, il a voulu empêcher les habitans du Canada de se livrer, comme les Américains, à des spéculations ruineuses et à l'agiotage le plus effréné sur la vente des biens territoriaux.

C'est un fait certain que l'agiotage sur les terres a donné lieu, dans les Etats-Unis d'A-

mérique à une foule d'escroqueries dont beaucoup de personnes ont été les victimes, et auxquelles un plus grand nombre seront redevables de leur ruine. Des hommes que leurs emplois ou d'autres circonstances favorisoient, ont eu l'art de se rendre, d'une manière ou d'une autre, propriétaires d'une immense quantité de terres incultes, quelquefois de cinq ou six milliers d'arpens, et les ont vendus à des prix excessifs, en multipliant par leurs agens les demandes simulées, et en augmentant par là la concurrence des acheteurs, et par conséquent le prix de l'objet, fort au-delà de sa valeur réelle. Les richesses prodigieuses que certains individus se sont acquises par ce moyen, en ont engagé d'autres à les imiter, et c'est ainsi que la valeur nominale des terres incultes s'est accrue si rapidement dans les Etats-Unis, et que des terres que l'on pouvoit acquérir, il y a dix ans, à raison de quelques sous l'arpent, ont été vendues récemment à raison d'une piastre et au-delà, augmentation de prix extraordinaire et que le temps, la culture et l'accroissement de population pourroient à peine justifier.

On a vu passer les biens territoriaux,

comme les autres marchandises, entre les mains d'une douzaine de personnes qui n'en ont jamais pris possession, et qui n'en ont jamais approché plus près que de cinq cents milles; et cependant à chaque changement de propriétaire, le fermier, pour ne pas être expulsé, a été obligé de payer au nouvel acquéreur un prix proportionné au bénéfice que celui-ci avoit donné à son prédécesseur.

Au commencement de l'année 1796, lorsque cet agiotage étoit porté à son plus haut degré de fureur, le général Washington, dont la prudence et la perspicacité ont toujours été les qualités les plus éminentes, jugeant que le prix des terres étoit fort au-dessus de leur valeur réelle, et prévoyant que ce prix ne pouvoit augmenter, au moins de plusieurs années, mit en vente toutes ses propriétés territoriales, excepté sa ferme du Mont-Vernon. L'événement justifia ses calculs, et l'année n'étoit pas encore écoulée qu'un des principaux agioteurs de terres, trompé dans ses spéculations, fut obligé de faire faillite. Le commerce des terres fut sappé jusques dans ses fondemens; les banqueroutes se multiplièrent et éclatèrent successivement dans toutes les villes, et

des hommes qui faisoient construire des palais, furent contraints d'aller habiter une prison.

On ne sauroit blâmer le gouvernement anglais de prendre des mesures sages et efficaces pour prévenir les effets désastreux de pareilles spéculations, dans les provinces du Canada; mais on ne peut se persuader qu'il soit nécessaire, pour cela, de retenir les titres de propriété des terres qu'il a concédées, et les effets les plus certains d'une pareille mesure seront toujours d'empêcher le possesseur de songer à améliorer sa propriété, de retarder les progrès de l'agriculture, et, ce qui est encore plus fâcheux, de faire soupçonner la loyauté du gouvernement. Cette mesure paroîtra encore plus inutile, si l'on considère qu'il n'est pas probable que l'agiotage sur les terres soit jamais porté, dans le Canada, au degré où il s'est élevé dans les Etats-Unis d'Amérique, ni qu'il y produise les maux dont ce dernier pays est et sera probablement encore longtemps la victime. Il suffit, pour cela, que le gouvernement ne concède jamais plus de dix mille arpens à un même individu, et que pour l'empêcher de faire aucune spéculation, même sur cette quantité, il stipule dans l'acte de

concession, qu'il sera tenu d'y établir, dans un temps limité, un nombre déterminé de cultivateurs. Cette clause existe déja dans les certificats de possession; mais comme elle ne fixe pas le terme dans lequel le concessionnaire est tenu de l'exécuter, elle devient absolument illusoire.

D'autres supposent qu'en retenant les titres de propriété, le gouvernement ne veut qu'enchaîner les habitans aux terres qu'ils cultivent, leur ôter les moyens de les vendre, et prévenir ainsi les émigrations et le décroissement de population. Il est certain que, depuis la dernière guerre, un grand nombre d'Américains, royalistes et autres, ont obtenu du gouvernement, sur de simples certificats de possession, des terres d'une étendue depuis cent jusqu'à dix mille arpens. Il est encore certain que tous ces nouveaux habitans ont défriché et considérablement amélioré leurs possessions: il ne seroit donc pas invraisemblable que le gouvernement eût cru nécessaire de rendre leur propriété incertaine et précaire, afin de leur ôter les moyens d'abandonner le pays, à moins d'abandonner en même temps, et sans aucune compensation, les fruits de leurs avances, et deplusieurs années de travaux.

Mais est-il bien probable que ces nouveaux habitans songent jamais à retourner dans les Etats-Unis d'Amérique, quand même ils auroient un titre plus certain de leur propriété? Ce ne seront certainement pas les royalistes, qui n'ont quitté leur patrie que pour se soustraire aux mauvais traitemens de leurs compatriotes. Quant à ceux qui s'en sont exilés volontairement, ils ne songeront pas davantage à y retourner, tant que les motifs d'intérêt personnel qui les ont déterminés à s'établir au Canada subsisteront, et les engageront à y continuer leur séjour. Ces motifs étoient l'espoir de se procurer des terres à des conditions avantageuses. Les terres étoient à cette époque et sont encore aujourd'hui à meilleur marché au Canada que dans les Etats-Unis; et comme il y en a une plus grande quantité d'incultes dans ce pays-là que dans celui-ci, proportionnellement au nombre des habitans, il est probable que cette différence subsistera encore long-temps. Dans les Etats-Unis, il est impossible de se procurer un pouce de terre sans argent, et si l'on choisit un lieu déja habité, et dont le sol soit riche, il faut s'attendre à donner deux ou trois cents piastres pour un terrain à peine suffisant pour y éta-

blir une ferme ordinaire. Au lieu qu'au Canada, il suffit de s'adresser au gouverneur pour en obtenir, gratis, et en prêtant le serment de fidélité, une centaine d'arpens de terres incultes, dans le voisinage de quelque établissement; et si l'on est en état de les défricher et de les mettre immédiatement en valeur, on en obtient de suite une plus grande quantité. Mais voici un fait digne de remarque, et qui doit faire cesser les inquiétudes de ceux qui paroissent redouter des émigrations et un décroissement de population dans le Canada: c'est que chaque année, un grand nombre d'habitans des Etats-Unis viennent s'établir dans ce pays, tandis qu'il est sans exemple que ceux des Canadiens qui peuvent disposer de leurs propriétés, aient émigré dans les Etats-Unis. Du moins le très-petit nombre de ceux qui pourroient être exceptés sont tous des habitans des villes.

Enfin, plusieurs imaginent que les motifs dont on vient de parler, ne sont point ceux qui engagent le gouvernement à retenir les titres de propriété, pour les terres qu'il a concédées; mais que sa conduite a simplement pour objet d'assurer la tranquillité du pays, et de contenir dans l'obéissance les

habitans de chaque province, et particulièrement les Américains qui s'y sont établis nouvellement, et qui, malgré qu'ils aient prêté, comme les autres, le serment de fidélité à la couronne, sont regardés par le gouvernement, comme des hommes sur la loyauté desquels il ne faut pas se reposer avec trop de sécurité. Mais est-il bien généreux de supposer à ces hommes l'intention de se révolter contre la Grande-Bretagne, dans le cas où celle-ci rendroit leur situation plus indépendante, précisément parce qu'ils l'ont fait à une époque où leurs droits et leur liberté, comme hommes et comme sujets de l'Empire Britannique avoient été méprisés et violés de la manière la plus outrageante? Il est bien plus naturel de croire que lorsqu'ils auront obtenu, ainsi que les autres habitans, des titres incontestables de leurs propriétés, ils deviendront des sujets même plus fidèles, et qu'ils s'attacheront davantage au gouvernement britannique, parce qu'alors ils n'apercevront plus de différence entre la condition des propriétaires des Etats-Unis de l'Amérique, et ceux du Canada; parce qu'alors les droits politiques et civils les plus essentiels, seront les mêmes dans l'un comme dans l'autre pays;

parce

parce qu'enfin n'ayant aucun avantage réel à espérer dans une insurrection, il n'est pas vraisemblable que des Américains qui sont de tous les hommes les plus attachés à leurs intérêts, veuillent jamais exposer leurs personnes et leurs propriétés dans une entreprise aussi hasardeuse.

Mais en supposant que les Américains nouvellement établis au Canada soient capables d'abuser des faveurs du gouvernement, pourquoi les a-t-on reçus dans le pays? il étoit aisé de les en écarter, en leur refusant des terres; et si l'on a cru qu'il étoit utile de les accueillir, de leur accorder des terres, et de les contenir en même temps, en leur refusant des titres de propriété, c'est une injustice révoltante que de frapper de la même mesure, les anciens habitans de cette province qui ont constamment donné des preuves de leur fidélité et de leur attachement, et particulièrement à une époque où toutes les autres parties du continent étoient en rébellion ouverte.

Quels que soient les motifs d'un pareil système, un de ses résultats les plus certains, a été de retarder considérablement les progrès de l'agriculture dans les deux provinces du Canada, et tant qu'il prévaudra, il ne faut

pas s'attendre qu'elles puissent jamais soutenir la concurrence avec les parties des Etats-Unis qui l'avoisinent. Au lieu qu'en adoptant une conduite plus généreuse, et en n'imposant aux concessionnaires que des conditions raisonnables et strictement nécessaires pour empêcher l'agiotage sur les terres, le gouvernement ne tarderoit pas à apercevoir les heureux effets de sa condescendance. Les améliorations de tous les genres changeroient bientôt la face du pays, et il est probable que dans un très-court espace de temps, aucune partie des Etats-Unis ne pourroit se flatter d'avoir fait des progrès aussi rapides. Il est indubitable que le nombre des Américains qui émigrent annuellement des Etats-Unis au Canada augmenteroit considérablement, s'ils avoient la certitude d'acquérir ou d'obtenir des terres avec un titre de propriété qui ne pût être ni contesté, ni méconnu. On en voit tous les ans qui viennent reconnoître le pays et qui s'en retournent, parce qu'ils ne peuvent acquérir avec sureté. J'en ai rencontré plusieurs dans le haut Canada qui m'ont témoigné leur chagrin de ne pouvoir se procurer des terres à ce titre, même pour de l'argent. J'en ai vu d'autres, dans les Etats-Unis, qui

avoient été au Canada dans le même dessein, et qui m'ont tenu le même langage. Il est encore extrêmement probable que les Anglais et les Irlandais qui se retirent maintenant dans les Etats-Unis, préféreroient de s'établir au Canada, et l'empire Britannique ne perdroit pas, sans retour, des milliers de bons citoyens.

Ce seroit ici le cas d'examiner quels sont les motifs qui engagent les habitans de la Grande-Bretagne à abandonner leur patrie, pour aller s'établir en Amérique. Ces motifs ont été détaillés dans une brochure en forme de lettres, publiée en 1794, par M. Cooper de Manchester, qui a émigré en Amérique avec toute sa famille, et dont l'autorité ne manque jamais d'être citée par les Américains, toutes les fois qu'il est question d'émigration. Voici comme il s'explique :

« Le premier et le principal motif, à mon « avis, qui détermine un Anglais à abandon- « ner son pays pour l'Amérique, est sa par- « faite sécurité sur le futur bien-être de sa « famille. Le gouvernement Américain a peu « de défauts, soit qu'on en considère la « théorie ou la pratique. Les taxes y sont en « petit nombre, toutes très-modérées et d'une

« nécessité universellement reconnue. On n'y
« aperçoit point ces animosités qui pren-
« nent leur source dans les disputes de reli-
« gion, et, en général, on est très-avare de
« questions sur cette matière. La même in-
« différence se fait remarquer sur les hommes
« publics et les affaires politiques; l'irritation
« des esprits, et les discordes politiques qui dé-
« chirent en ce moment la Grande-Bretagne
« sont inconnues dans ce pays. Le gouverne-
« ment est établi pour et par le peuple. Point de
« dixmes, point de lois sur la chasse; celles sur
« l'accise ne regardent que les liqueurs spiri-
« tueuses, et ne ressemblent en rien que par
« leur nom à celles de la Grande-Bretagne.
« On n'y voit point d'hommes au-dessus des
« autres par leur rang, et très-peu par leurs
« richesses; et ceux-ci n'ont pas le pouvoir
« d'accabler le pauvre, car la pauvreté et sur-
« tout la mendicité sont inconnues. On ne
« rencontre nulle part le spectacle hideux du
« vice crapuleux, de la misère, des haillons, à
« côté du luxe et de l'affectation la plus ridi-
« cule; et il s'en faut bien que le bas-peuple
« soit aussi corrompu qu'en Angleterre. Les
« rixes sont très-rares, et les rues ne sont ja-
« mais, comme à Londres, le théâtre de

« combats à coups de poing. La vue n'est « point blessée par le spectacle de cet appareil « militaire dont on se sert en Angleterre pour « contenir le peuple dans le devoir. Ajoutez « à cela que les vols y sont extrêmement « rares. Tous ces avantages sont précieux et « incontestables, mais quelque grands qu'ils « soient, ils ne sont pas, à mes yeux, d'un aussi « grand poids que le premier dont j'ai parlé. »

Tous ceux qui ont voyagé dans les Etats-Unis de l'Amérique, seront forcés de reconnoître dans ce langage de M. Cooper une grande partialité, et que ce qu'il dit de la moralité et de la régularité dans la conduite du peuple américain, n'est applicable tout au plus, qu'à ceux qui habitent les parties du pays les plus civilisées. Il n'est pas plus exact, quand il représente les Américains comme entièrement exempts de ces animosités qui naissent des disputes politiques; car il n'est peut-être aucun pays sur la terre où l'esprit de parti soit porté à un plus haut degré, où les affaires politiques soient plus fréquemment la matière de discussions soutenues avec aigreur et suivies de haines et de dissentions interminables. Je me suis trouvé dans plusieurs villes, où la moitié des habitans daignoit à peine adresser

la parole à l'autre moitié, et cela uniquement parce qu'ils avoient sur les affaires publiques une opinion différente : et il seroit difficile de citer une seule ville dans laquelle un court séjour ne vous rendît pas témoin de quelque dispute de ce genre; il suffit même pour cela de se trouver quelques heures dans une réunion d'hommes formée par le hasard.

Quoi qu'il en soit, comparons les motifs qu'il présente aux Anglais pour aller s'établir dans les Etats-Unis de l'Amérique, avec les motifs qui devroient leur faire préférer le Canada, toujours dans la supposition que le gouvernement se déterminera à donner des titres certains de propriété à ceux auxquels il a fait ou fera des concessions de terres.

Il est d'abord incontestable qu'attendu l'abondance des terres et la modicité de leur prix au Canada, comparées au taux excessif auquel elles se sont élevées dans les Etats-Unis, et au-delà duquel il est impossible qu'elles s'élèvent davantage, un homme pourra, au Canada, avec une propriété médiocre, soutenir sa famille plus aisément qu'il ne le pourroit faire dans les Etats-Unis, autant que les terres seroient l'objet de son émigration.

Il faut encore observer que des jeunes gens qui auroient une profession, trouveroient beaucoup plus de ressources pour l'exercer au Canada que dans les Etats-Unis. Les frais d'établissement sont beaucoup moins considérables dans ce pays-là que dans celui-ci; les objets de première nécessité, ainsi que les commodités de la vie, sont à très-bon marché au Canada, tandis qu'en Amérique ils sont plus chers qu'en Angleterre. Un homme ne devroit donc pas avoir plus d'inquiétude ici que là sur le bien-être futur de sa famille, puisque, selon M. Cooper, c'est cette sécurité qui est le premier et le principal motif qui lui fait préférer le séjour des Etats-Unis.

On a déja vu quelles étoient les taxes dans le bas Canada; elles sont reconnues d'une nécessité indispensable, et leur somme réunie est fort au-dessous de celle que l'on paie dans les Etats-Unis.

On n'entend point parler, au Canada, de troubles de religion. Les hommes de toutes les croyances vivent ensemble sur le pied de la plus parfaite égalité. Il faut pourtant en excepter ceux des presbytériens et autres dissidens de la religion protestante, qui pourroient occuper des terres sujettes à la dixme sous le

gouvernement français ; ils auroient à payer la dixme au clergé épiscopal anglais ; mais je ne crois pas que dans tout le Canada il y ait un seul dissident qui possède des terres sujettes à la dixme; celles concédées par le gouvernement, depuis sa conquête, en sont exemptes. Le clergé épiscopal anglican, a reçu de la couronne une quantité de terres suffisante pour son entretien, et les dissidens sont simplement chargés de l'entretien du leur.

Il n'y a au Canada de lois ni sur la chasse, ni sur l'accise ; et quant à l'observation que fait M. Cooper sur le militaire, elle est trop futile pour mériter d'être réfutée sérieusement. Mais si un soldat devoit être un objet de terreur, l'homme timide ne seroit pas plus à son aise dans les Etats-Unis qu'en Angleterre, puisque l'on en trouve à New-Yorck, dans l'île du gouverneur, au fort Mifflin, près Philadelphie, sur les lacs, et sur les frontières occidentales, dans les différens postes établis par le général Waine.

Toutes les autres observations de M. Cooper, relativement aux Etats-Unis, s'appliquent également au Canada, et même avec plus de force ; car tout voyageur impartial

qui aura visité les deux pays, ne pourra s'empêcher d'avouer que les habitans du Canada ont, en général, des principes de morale plus sévères, et une conduite plus régulière que ceux des Etats-Unis. Mais personne ne contestera au moins, que l'ivrognerie, la passion du jeu, et les querelles particulières, n'y soient infiniment plus rares.

Mais indépendamment de ces motifs, il en est un autre qui doit être d'un grand poids auprès d'un émigré anglais, et qui doit le déterminer à préférer le Canada aux Etats-Unis; c'est M. Cooper lui-même qui me le fournit. Après avoir donné à ses amis le conseil de s'établir dans un lieu où les terres soient fertiles, à bon marché, et dans un état d'amélioration progressive, il leur recommande de le choisir, si cela est possible, dans le voisinage de quelques familles anglaises, dont la société, même en Amérique, sera toujours d'une très-grande ressource à un colon anglais qui n'a pas entièrement perdu le souvenir du temps passé, ou plutôt, comme il le dit ailleurs, parce qu'il trouvera leur conversation et leurs manières plus agréables que celles des Américains : parce qu'il oubliera dans leur société, ou qu'au moins il sera

moins tourmenté par l'idée affligeante d'avoir non-seulement abandonné sa patrie, mais d'avoir rompu tous les liens qui l'attachoient à son pays natal, à sa famille et à ses amis les plus chers, pour unir sa destinée à des hommes dont il est condamné à supporter, sans oser murmurer, la ridicule jactance et les préjugés les plus grossiers.

Dans le Canada, au contraire, et sur-tout dans le voisinage de Québec et de Montréal un colon anglais se trouveroit environné de ses compatriotes, et s'il avoit été forcé de quitter l'Angleterre par l'impuissance de pourvoir aux besoins de sa famille, il n'auroit pas au moins à se reprocher d'avoir entièrement renoncé à son pays, et d'avoir juré obéissance et fidélité à un gouvernement étranger; il auroit la douce satisfaction de penser qu'il vit encore sous la protection d'un pays dans lequel il a reçu la vie, et qu'en travaillant à sa propre fortune, il contribue à accroître la prospérité de sa mère-patrie et celle d'un grand nombre de ses compatriotes.

Toutes ces circonstances et toutes ces considérations réunies ne doivent pas faire hésiter sur le choix d'un établissement, entre les Etats-Unis de l'Amérique et le Canada; et

un Anglais ou un Irlandais qui voudra abandonner son pays, y trouvera de puissans motifs pour préférer le voisinage de Québec et de Montréal, d'autant qu'il reste assez de terres libres dans le rayon de vingt milles de ces deux villes, pour y établir plusieurs milliers de nouveaux habitans.

Je ne dois pas omettre de parler ici d'un nouvel établissement situé dans le voisinage de Québec que j'ai eu occasion de visiter avec mes compagnons de voyage et plusieurs habitans des environs; parce que cela pourra servir à prouver encore, plus clairement que je ne l'ai déja fait, combien il est impolitique de ne pas donner à ceux qui obtiennent des terres de la couronne, des titres de propriété qui puissent les rassurer sur les intentions du gouvernement; et parce que cela servira en même temps à faire voir qu'il existe dans les environs de cette ville, des sites aussi nombreux que propres sous tous les rapports, à former de nouveaux établissemens.

Nous partîmes de Québec en calèches, et en suivant presque sans aucuns détours, le cours de la rivière Saint-Charles, nous arrivâmes sur les bords du lac du même

nom, à douze milles environ de Québec.

Les eaux de ce lac forment la rivière de Saint-Charles, qui va se jeter dans le bassin, près de Québec, et qui, à cause des cataractes, et des nombreux rochers dont son cours est obstrué, n'est navigable qu'à quelques milles au-dessus de son embouchure, et seulement pour des canots. Au printemps, lorsque la rivière est enflée par la fonte des neiges, on se sert quelquefois de radeaux qui descendent depuis le lac jusqu'à Québec; mais cette navigation est toujours accompagnée de difficultés, de dangers, et sur-tout, de la perte d'un temps précieux, employé dans les différens portages. La distance, d'ailleurs, est si peu considérable que l'on préfère les transports par terre pour toute sorte de marchandises et de denrées, excepté les bois de construction.

Le cours de cette rivière est très-irrégulier: en quelques endroits ses eaux paroissent stagnantes, et dans d'autres elles roulent avec une étonnante impétuosité, sur des lits de rochers d'une immense étendue. Partout les points de vue les plus variés et les plus pittoresques attirent l'attention du voyageur. Mais il est impossible de

ne pas être frappé d'étonnement, en arrivant près de Lorette, petit village habité par les Hurons : la rivière, après avoir offert le tableau d'une superbe cascade, en se précipitant d'une hauteur considérable sur une longue chaîne de rochers, serpente paisiblement dans un lit profond, ombragé des deux côtés par des arbres majestueux, aussi anciens que le monde.

Le pays entre Québec et le lac a la plus belle apparence, et les environs de la ville, où les habitations sont plus nombreuses, sont très-bien cultivés; mais à mesure que l'on s'en éloigne, les habitations deviennent plus rares, et le pays prend en conséquence, un aspect plus sauvage. Du sommet d'une colline éloignée d'un demi-mille du lac, et d'où l'on découvre tout le pays adjacent, on n'aperçoit pas plus de cinq ou six maisons; après quoi on n'en rencontre plus jusqu'à ce qu'on soit arrivé dans le district de Stoneham, où l'on trouve l'habitation dont je vais parler.

En arrivant sur les bords du lac, nous trouvâmes deux canots qui nous attendoient, et à bord desquels nous nous embarquâmes.

Le lac Saint-Charles a quatre milles en longueur et sa largeur moyenne est de trois quarts de mille. Il se compose de deux volu-

mes d'eau, à-peu-près de la même étendue, qui communiquent l'un avec l'autre par un goulet très-étroit, dont le courant, extrêmement rapide, se dirige vers Québec. La partie inférieure du lac n'offre à l'œil rien qui puisse le flatter; mais dans la partie supérieure, et principalement à l'ouverture du goulet, les tableaux les plus pittoresques se présentent à la vue. Ici, la surface du lac est parsemée de rochers énormes, qui se prolongent, à perte de vue, sur l'un de ses bords, et qui forment, avec les arbres, des groupes qui se jouent agréablement dans ses eaux. Les petits promontoires qui cachent l'extrémité du lac, donnent à cette masse d'eau l'apparence d'une étendue beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est réellement, en avançant vers cette extrémité, la vue se trouve bornée par une chaîne de montagnes bleues, qui paroissent s'élever, à mesure que l'on approche, au-dessus des arbres qui couvrent ses bords escarpés, et dont les têtes, couronnées par le temps, s'inclinent respectueusement vers sa surface. Lorsque l'on aura découvert une partie de ce terrain, qui est encore dans l'état où la nature l'a formé, et que l'on aura construit quelques habitations sur le bord de ce lac, il n'y

aura rien de comparable à ce séjour délicieux.

La profondeur moyenne du lac est d'environ huit pieds, ses eaux sont très-limpides, et comme celles qui s'écoulent par la rivière Saint-Charles, sont constamment remplacées par les nombreux ruisseaux qui viennent s'y perdre, elles sont toujours dans un état de circulation; malgré cela, leur goût n'est pas agréable, à cause de la quantité d'herbes sauvages dont son fond est couvert. Mais ce qui prouve qu'il y a dans les environs de nombreuses sources d'eau claire et salubre, c'est que ses bords abondent en grenouilles, et l'on sait que ces reptiles ne se trouvent jamais que dans les lieux où les eaux sont de la meilleure qualité.

Nous débarquâmes à l'extrémité supérieure du lac, et après avoir fait environ un demi-mille au travers d'un terrain bas et découvert par les inondations annuelles, amenées par la fonte des neiges, nous entrâmes dans les bois, par un sentier nouvellement pratiqué, qui nous conduisit, après une course de près de deux milles, à une charmante petite habitation qui se présenta subitement à nous, au travers d'un éclairci de la forêt.

La maison principale, construite en bois et peinte en blanc, étoit située sur une petite éminence, au bas de laquelle se trouvoit la grange la plus vaste qui existe au Canada, avec une basse-cour exactement dans le genre anglais. Derrière la grange étoit un jardin, parfaitement soigné, à l'extrémité duquel couloit, sur un lit de gravier, un ruisseau limpide et assez profond pour porter, excepté dans les grandes sécheresses, un canot de la plus grande dimension. Un tapis de verdure, placé devant la maison, servoit à reposer la vue, après qu'elle s'étoit promenée sur un terrain cultivé, d'environ soixante arpens.

La méthode employée par les Américains, pour découvrir la terre, consiste simplement à arracher les jeunes arbres et les broussailles, à couper les plus gros à deux pieds de terre, et à laisser les troncs pourrir sur pied, ce qui ne manque jamais d'arriver dans l'espace de six ou de dix années, selon la qualité du bois. Jusque-là, ils promènent la charrue entre les troncs, et lorsque ceux-ci sont trop nombreux et trop serrés, ils se servent de la bèche où même de la herse. Dans l'habitation dont je parle, on a non-seulement arraché les broussailles et les jeunes arbres, mais les plus

gros

gros ont été entièrement déracinés. Cette dernière méthode, extrêmement coûteuse, ne peut être adoptée par ceux qui forment de nouveaux établissemens, parce qu'ils sont rarement assez riches pour en faire les frais, outre qu'il n'est pas clairement démontré qu'elle soit la plus profitable. Il est seulement vrai de dire que les terres ainsi découvertes, ont une plus belle apparence que celles qui l'ont été d'après la méthode des Américains.

Sous un autre rapport, le propriétaire de cet établissement a employé dans cette opération, un moyen qui n'est pas en usage en Amérique, et qui est supérieur à ce qui s'y pratique ordinairement. Il a d'abord laissé subsister plusieurs bouquets de bois autour de sa maison; ensuite chaque pièce de terre est environnée d'arbres qu'il a également laissés sur pied, et qui garantissent sa récolte des effets de la grêle et des ouragans. On ne peut rien imaginer de plus agréable que le tableau de tous ces champs cultivés et placés, chacun au milieu d'une forêt.

Le système économique de cette petite ferme répond parfaitement à sa belle distribution. Chaque pièce de terre est entourée d'une clôture en bois, très - propre, et garnie

de très-belles barrières. Elle est cultivée suivant les principes d'agriculture en usage dans le comté de Norfolk, et rapporte, chaque année, une abondante moisson en grains de toute espèce. La basse-cour étoit remplie de bétail, et la laiterie étoit fournie d'un beurre délicieux et d'une abondance d'excellens fromages.

Outre l'habitation principale, les paysans qui sont occupés à découvrir et à cultiver la terre, ont chacun leur cabane construite dans différens quartiers de la ferme. Ces bonnes gens, dont quelques-uns étoient récemment arrivés d'Angleterre, m'ont tous paru satisfaits de leur condition, aucun d'eux ne s'est plaint de l'intempérie de l'air, ni de la rigueur de l'hiver, qui est ordinairement l'obstacle le plus insurmontable qui arrête ceux qui auroient le projet de s'établir au Canada. Cette ferme, ainsi que le district sur lequel elle est établie, est la propriété d'un ecclésiastique qui demeuroit ci-devant à Québec. Le district a une étendue de dix milles carrés. Il est situé à dix-huit milles de Québec, à l'extrémité de l'ancien territoire, divisé en seigneuries par le gouvernement français. Ce qui est étonnant,

c'est que ce site charmant, quoiqu'à une aussi petite distance d'une grande ville, étoit parfaitement ignoré il y a cinq ou six ans, lorsque le propriétaire actuel vint le visiter avec quelques amis et un parti d'Indiens. Les terres leur parurent fertiles, et la végétation abondante. Ils virent un pays agréablement entre-coupé de ruisseaux dans toutes les directions, parsemé de superbes lacs, et partout orné de collines et de vallons. Ils considérèrent, en outre, que ce lieu n'étoit éloigné que de six milles au plus, des anciennes habitations, ayant toutes des communications par des routes sûres et commodes avec la capitale du Canada, et qui pouvoient procurer une société, au moins aussi agréable que celles que l'on rencontre dans les Etats-Unis. En un mot, ils jugèrent que ce lieu avoit tout ce qu'il falloit pour former un nouvel établissement, et en conséquence, le propriétaire s'adressa au gouvernement pour en avoir la concession. Les terres furent arpentées, le district fut tracé, et il entra en jouissance, mais toujours sur un simple certificat de possession. Plusieurs autres particuliers, séduits par l'excellente qualité et l'heureuse situation de ce pays, se sont fait concéder

des districts dans le voisinage, mais aucun d'eux n'a encore entrepris de découvrir le terrain, ni de faire aucune construction, et il n'est pas probable qu'ils le fassent, jusqu'à ce que les concessionnaires obtiennent des titres moins précaires de leurs propriétés. Un grand nombre d'habitans de la province n'ont pas vu sans surprise, et concevoient à peine, comment le propriétaire, dont je parle, a pu se déterminer à faire tant de dépense sur un établissement dont la jouissance ne lui est pas plus assurée.

Lorsque le gouvernement aura cédé au vœu des habitans du Canada, en donnant aux concessionnaires des titres certains de propriété, on verra ces belles provinces, si long-temps ignorées, augmenter en population et en richesses, et prendre dans le monde commercial le rang qui leur appartient, et auquel leur sol, leur climat, et les autres avantages naturels dont elles jouissent, leur donnent le droit de prétendre. L'intérêt même de l'empire britannique commande impérieusement un pareil changement dans le système économique du gouvernement du Canada : car l'industrie et les richesses suivroient de près l'accroissement de popula-

tion ; celles-ci appelleroient le commerce de la Grande-Bretagne et des îles de l'Amérique, et avant quelques années, le Canada s'empareroit, par ses propres avantages, de toutes les branches de commerce établies entre les Etats-Unis et ces mêmes îles. Cet espoir est tellement fondé, que, dès-à-présent, les articles qui font la matière de ce commerce, sont à meilleur marché au Canada que dans les Etats-Unis, et que les cargaisons des navires de Québec obtiennent toujours la préférence, à la Jamaïque et dans les Antilles sur celles des Américains. Que seroit-ce donc si les négocians du Canada avoient des capitaux suffisans pour entreprendre ce commerce en grand ? il n'y a pas de doute qu'alors ils n'écartassent entièrement les Américains des îles de l'Amérique.

A ces considérations il en faut joindre une autre qui n'est pas moins puissante, c'est qu'à mesure que le Canada s'élevera en richesses et en population, les dépenses de son gouvernement, qui pèsent avec tant de force sur les habitans de la Grande-Bretagne, diminueront dans la même proportion. Qu'on ne dise pas que le Canada une fois parvenu au

degré de prospérité où nous desirons le voir atteindre, songera à se séparer de la Grande-Bretagne. Non, tant que l'empire britannique sera aussi puissant qu'il l'est en ce moment, et tant que son gouvernement conservera les caractères de douceur et de sagesse qui le distinguent aujourd'hui, les Canadiens ne songeront point à s'en séparer. S'ils jettent quelques regards inquiets sur les Etats-Unis, ils s'apercevront bientôt qu'ils jouissent d'une somme de bonheur et de liberté, au moins égale à celle de leurs voisins; et ils se convaincront qu'ils auroient infiniment plus à perdre dans les horreurs d'une guerre longue et sanglante, qu'ils ne pourroient espérer de gagner en se déclarant indépendans.

CHAPITRE XXVIII.

Départ de Québec. — Commodités pour les voyageurs qui vont de cette ville à Montréal. — Postes. — Calèches. — Utilité des chevaux canadiens. — Villageoises. — Etat de l'agriculture en Canada. — Ses progrès depuis quelque temps. — Paresse des Canadiens, pour découvrir de nouveaux terrains. — Contraste entre leur caractère et celui des habitans des Etats-Unis. — Arrivée de l'auteur aux Trois-Rivières. — Description de cette ville et de ses environs. — L'auteur va voir le couvent des Ursulines. — Manufactures d'écorces de bouleau. — Canots faits avec cette écorce. — Arrivée à Montréal.

NOTRE séjour à Québec et dans les environs ne pouvant pas se prolonger plus long-temps, sans nuire au plan que nous avions formé d'avance, de visiter les cataractes du Niagara, et de retourner dans les Etats-Unis avant le commencement de l'hiver, nous prîmes la route de Montréal, par terre.

On ne trouve point, dans toute l'Amérique septentrionale de route aussi commode et aussi bien servie que celle qui conduit de Québec à Montréal. Des postes sont établies à des distances réglées. Là, des chevaux, des calèches ou des carioles, suivant la saison, paroissent attendre le voyageur. Chaque maître de poste

est tenu d'avoir chez lui quatre calèches et autant de carioles; il y a en outre à chaque relai, ce qu'on appelle dans le pays un aide-de-poste, qui est tenu d'avoir un nombre égal de ces voitures, et de les fournir au maître de poste, lorsque celui-ci les requiert. Au privilége exclusif de fournir des chevaux et des voitures, il n'y a d'attaché que l'obligation de servir les voyageurs dans un quart-d'heure, si c'est pendant le jour, et une demi-heure, si c'est la nuit. Les postillons sont obligés de courir à raison de deux lieues par heure. Le prix d'une calèche attelée d'un seul cheval, est d'un shelling, monnoie d'Halifax (la cinquième partie d'une piastre, ou vingt-un sous de France). Il n'est rien dû au postillon.

Quoique les calèches de poste soient lourdes et grossièrement construites, elles ne cahotent pas le voyageur, et elles sont en tout point, préférables aux diligences américaines, dans lesquelles, si l'on n'a pas eu la précaution de se pourvoir de coussins, on est sûr d'avoir les côtes et les bras meurtris avant d'arriver au terme de son voyage.

Les chevaux du Canada sont petits et lourds, mais ils sont infatigables, si l'on en juge par ceux que l'on emploie pour la poste, qui, quoi-

que mal nourris, et maltraités, ne laissent pas que d'aller un excellent train tout le long de la route. On n'en prend aucune espèce de soin, et aussitôt qu'ils ont achevé leur course, on les renvoie dans les champs, d'où on les ramène, lorsqu'un autre voyageur se présente. Ceci est contraire au réglement qui veut que les chevaux soient tenus à l'écurie prêts pour les voyageurs; je ne crois pourtant pas que, malgré cette violation du réglement, nous ayons jamais attendu au-delà du quart-d'heure prescrit. Lorsque les chevaux se trouvent éloignés (quelquefois d'un mille) de la maison, on les fait revenir au grand galop, on les attèle en une minute, et le postillon les lance à raison de neuf ou dix milles à l'heure. Une légère gratification suffit quelquefois pour engager les postillons à dépasser le réglement; mais ce moyen ne réussit pas toujours; et en général, il est beaucoup plus sûr d'intéresser leur vanité, alors on les fait aller le train que l'on veut. Si on loue leur adresse à conduire une voiture; si l'on vante l'excellence des chevaux canadiens, c'en est assez pour leur faire doubler le pas; mais si l'on veut leur faire prendre le grand galop, l'on n'a qu'à observer à son compagnon, de manière à

être entendu par les postillons, que les calèches du Canada sont les voitures du monde les plus détestables, que les chevaux sont si mauvais qu'il y auroit un danger extrême pour eux et pour les voyageurs à les faire courir au galop, comme dans les autres pays, et sur-tout dans les Etats-Unis, dont il ne faut pas manquer de vanter l'excellence des chevaux et l'habileté des postillons. Alors leur amour-propre est piqué au vif, leur tête s'échauffe, leur colère s'allume, et les coups de fouet répétés dont ils accablent leurs chevaux, jusqu'à ce qu'ils arrivent au terme de leur course, n'annoncent que trop le succès du stratagême. Lorsque les postillons veulent hâter la marche de leurs chevaux, ils se servent de l'expression, *Marche donc*, qu'ils répètent avec un ton de voix plus ou moins aigu, et qu'ils accompagnent de plus ou moins de coups de fouet, selon que les chevaux sont disposés à obéir. Le fréquent usage qu'ils font de ce mot, a fait donner à ces calèches le surnom de *Marche-donc*.

La première poste est située à neuf milles de Québec; nos postillons les franchirent en moins d'une heure. A peine fûmes nous aperçus des gens de la maison, que le maître de poste, son

T. II. P. 158



Weld. Del. Marage Sc.

Calèche du Canada, ou marche donc.

épouse et toute sa famille en sortirent avec précipitation, pour nous recevoir. Le postillon, après avoir fait claquer son fouet, descendit de cheval avec un air de majesté, s'avança le chapeau à la main vers l'hôtesse, la salua respectueusement, et l'embrassa sur les deux joues, ce à quoi elle se prêta de la manière la plus gracieuse. Cette cérémonie ne manque jamais de se répéter à chaque poste, et ce n'est qu'après quelques minutes employées à des félicitations mutuelles sur le bonheur de se revoir, que l'on songe à préparer une nouvelle voiture.

La route de Québec à Montréal, est presque toujours le long du bord du fleuve, et passe au travers de ces charmantes petites villes ou villages, qui forment de si jolis tableaux lorsqu'on les voit de la rivière; mais le spectacle dont jouit celui qui fait ce voyage par terre, est plus imposant. Jusqu'à trente ou quarante milles de Québec, les points de vue sont de la plus grande beauté. L'immense fleuve Saint-Laurent, qui ressemble plutôt à un lac entouré de montagnes, paroît couler sous vos pieds; et en regardant du haut de ses bords escarpés, on aperçoit un nombre considérable de vaisseaux marchands, dont les plus grands ont l'air de bateaux pêcheurs. Si l'on porte la vue sur la

rive opposée, des montagnes élevées et presque à pic, bordées de forêts immenses, servent comme de clôture à un pays riche et fertile, couvert d'habitans occupés à faire leurs récoltes, et parsemé de villages dont les maisons et les clochers, d'une blancheur éclatante, répandent sur tout le tableau un air de gaîté qui en augmente le charme.

Les villageoises françaises sont en général très-jolies dans leur jeunesse. Leur costume simple, mais propre, consiste en un corset bleu, ou écarlate, sans manches et un jupon d'une couleur différente. Un chapeau de paille leur donne aussi un air extrêmement intéressant. Comme les femmes des Indiens, elles perdent prématurément leur beauté, et par les mêmes raisons; savoir, la vie trop laborieuse que des hommes trop indolens leur imposent, en leur faisant partager les travaux les plus durs de la ferme.

L'agriculture a fait jusqu'ici peu de progrès parmi les Canadiens français d'origine. Ils connoissent peu l'usage des engrais, et lorsqu'ils veulent semer leur grain, ils se contentent, pour toute préparation, de retourner légérement la terre avec la charrue. Plus de la moitié de leurs champs sont ouverts

exposés sans défense, et sans aucune espèce de clôture, aux ravages des bestiaux. Ils commencent néanmoins à être plus industrieux, et les encouragemens des negocians de Québec, qui tous les ans envoient dans les campagnes des agens pour acheter tout le grain qui n'est pas nécessaire à la subsistance des habitans, leur ont inspiré des ressources et une activité dont ils ne paroissoient pas susceptibles. Les négocians exigent d'eux qu'à un prix fixe, ils transportent leur grain sur le bord du fleuve, où des bateaux le prennent et le conduisent au port où il doit être embarqué.

Tous les établissemens du bas Canada sont situés sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Les plus avancés dans l'intérieur des terres, excepté ceux qui bordent des deux côtés, la rivière de Saint-Jean, celle des prairies et quelques ruisseaux navigables qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent, n'en sont pas éloignés de plus de douze milles. Cette circonstance tient au caractère des Canadiens français, qui, comme les Allemands aiment à vivre les uns avec les autres. Cette disposition est portée si loin, que tant que la ferme paternelle est susceptible d'être

divisée, les enfans, dès qu'ils sont en âge, en prennent une portion qu'ils cultivent pour leur compte, et ce n'est que lorsqu'elle ne peut suffire à ces partages, soit à cause de sa petitesse, soit à cause du trop grand nombre d'enfans, que le père de famille songe à demander de nouvelles terres à son seigneur.

C'est sous ce dernier rapport que la différence qui existe entre les Canadiens et les Américains, est vraiment remarquable. Dans les Etats-Unis, et particulièrement dans les cinq provinces de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'un jeune homme a atteint l'âge de dix-huit ou vingt ans, il quitte la maison paternelle et va s'établir dans les bois, à cinq ou six cents milles de son lieu natal. Ce n'est pas que les Canadiens n'aient l'esprit entreprenant. Lorsque l'occasion se présente de traverser les immenses lacs des régions occidentales, ils la saisissent avec empressement; ils bravent gaîment les tempêtes horribles que l'on éprouve sur ces prodigieuses masses d'eau, ils travaillent avec constance et avec courage lorsqu'il est nécessaire d'employer la rame ou le crochet, pour vaincre la rapidité des courans. On ne les entend jamais murmurer contre l'inclémence

des saisons et les cruels tourmens de la faim. Le Canadien est, de toute la terre, l'homme le plus enclin à la vanité, c'est elle qui soutient son courage; il triomphe, lorsqu'à son retour il raconte à ses amis ou à ses parens l'histoire de ses voyages, et les dangers qu'il a courus sont les seuls trophées dont il aime à se parer.

L'honneur de découvrir et de défricher un nouveau terrain le touche peu. Il regarde les travaux de l'agriculture comme des occupations secondaires, et il ne s'y livre qu'avec une sorte de répugnance. Le citoyen des Etats-Unis, au contraire, n'entreprend rien que par quelque motif d'intérêt personnel. C'est ce puissant mobile qui le fait émigrer, dès sa jeunesse, dans les parties de l'Amérique les plus éloignées, où il espère trouver des terres à bon marché et susceptibles d'un bon rapport et qui puissent le mettre à même de satisfaire de bonne-heure une passion à laquelle il sacrifieroit volontiers tous les liens de la société, et tout ce que les autres hommes ont de plus cher.

Le second jour de notre voyage, nous arrivâmes à la ville des *Trois-Rivières*, située à-peu-près à moitié chemin, entre Québec et

Montréal. Cette ville est bâtie sur le bord du fleuve Saint-Laurent, près de l'embouchure de la rivière de Saint-Maurice la plus considérable de trente qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent, sur cette seule rive, et seulement entre Québec et Montréal. Cette rivière, avant de mêler ses eaux avec celles du fleuve, se divise en trois branches, au moyen de deux îles qui se trouvent à son embouchure, et qui lui donnent l'apparence de trois rivières différentes qui se déchargent dans le même lieu; c'est ce qui a fait donner à la ville, le nom des *Trois-Rivières*.

Le Saint-Maurice n'est pas navigable pour des vaisseaux d'une certaine grandeur; de petits bâtimens, comme des sloups, peuvent arriver jusqu'à quelques milles au-dessus de son embouchure; mais avec des bateaux et des canots, on peut le remonter, presque jusqu'à sa source, qui, s'il en faut croire les rapports des Indiens, n'est pas très-éloignée des sources des rivières navigables, qui vont se jeter dans la baie d'Hudson. Si cela est vrai, le Saint-Maurice deviendra une rivière de la première importance, sous les rapports commerciaux, lorsque les pays incultes et inhospitaliers qu'il parcourt, auront été cultivés

et

et purgés des bêtes féroces qui l'habitent. Quant à présent, on ne rencontre sur ses bords, depuis son embouchure jusqu'aux Forges, ce qui fait une distance d'environ neuf milles, que quelques habitations éparses; tout ce qui est au-delà n'est connu que des Indiens.

La ville des Trois-Rivières contient deux cent cinquante ou trois cents maisons, et elle est regardée, sous le rapport de la population, comme la troisième ville du Canada. Elle occupe aussi le premier rang sous le rapport de l'ancienneté, et l'on assure que son fondateur avoit calculé qu'elle deviendroit, en très-peu de temps, une place importante. Si cela est, il s'est trompé. Ses progrès ont été très-lents; et il n'y a pas d'apparence qu'elle devienne une ville considérable, tant que les bords de la rivière de Saint-Maurice ne seront pas cultivés; et cette époque peut encore être fort éloignée.

La mine de fer, qui se trouve dans son voisinage, et que l'on supposoit devoir être la source de sa prospérité, est presque épuisée; et il ne paroît pas que ses produits aient jamais été assez considérables pour tenir plus d'une seule forge constamment en

activité, et pour alimenter, par intervalles seulement, une très-petite fonderie. Il en est de même du commerce de fourrures, sur les bénéfices duquel on avoit beaucoup compté, et qui est aujourd'hui presque entièrement concentré dans les villes de Québec et de Montréal. Ce commerce se réduit à une très-petite quantité de fourrures qui descendent la rivière de Saint-Maurice, ou celles qui l'avoisinent. Elles sont embarquées à bord des vaisseaux marchands de Montréal, qui s'arrêtent devant la ville des Trois-Rivières lorsqu'ils descendent le fleuve Saint-Laurent.

Quelques voyageurs français ont représenté le territoire qui avoisine la ville des Trois-Rivières, comme extrêmement fertile, et comme étant le plus agréable du Canada; c'est au contraire le séjour le plus triste et le pays le moins fertile de cette province. Le sol est un sable blanc stérile et mouvant, dans lequel on entre jusqu'à mi-jambe. L'air est obscurci par une nuée épaisse de moustiques, preuve incontestable de l'humidité et de l'insalubrité du terrain. De toutes les parties du Canada que nous avons parcourues, il n'en est aucune où ces insectes soient en plus grand nombre et plus incommodes. On en

voit même très-peu à Québec et à Montréal.

Les rues de la ville des Trois-Rivières sont sales et étroites; ses maisons, la plupart en bois, sont basses et mal construites. Elle a deux églises, l'une pour les Anglais épiscopaux, et l'autre pour les catholiques-romains. Celle-ci étoit autrefois desservie par des Cordeliers, mais leur ordre est éteint. Leur monastère, qui est un grand bâtiment construit en pierres, est entièrement abandonné, ainsi que les maisons qui l'avoisinent, ce qui répand sur ce quartier un air de tristesse et d'ennui. Les Jésuites y avoient un collége également construit en pierres, et qui a été converti en une prison.

La seule maison religieuse de femmes, qui existe dans cette ville est le couvent des Ursulines, voisin de celui des Récollets, et fondé en 1667, par M. de Saint-Vallier, évêque de Québec. C'est un vaste édifice, en partie occupé par les religieuses, dont le nombre est aussi considérable que l'étendue et les revenus de la maison peuvent le permettre, et en partie consacré à un hôpital desservi par ces filles. Leur aumônier, auquel nous fûmes présentés, est un de ces ecclésiastiques infortunés,

qui ont été forcés d'abandonner la France, leur patrie. Cet homme respectable qui, à un extérieur décent unit les qualités les plus aimables, nous conduisit, avec la permission de la supérieure, dans les parties du couvent que l'austérité de la règle de la maison ne ferme pas aux étrangers.

La chapelle dans laquelle nous entrâmes d'abord, est très-élevée, mais peu spacieuse. En face de la porte, qui s'ouvre sous une espèce de portique, est placé un autel d'un beau style, et richement décoré. De chaque côté est une grille dont l'une communique à l'infirmerie, et l'autre au chœur des religieuses. Notre conducteur sonna une petite cloche, et sur-le-champ un rideau placé derrière cette dernière grille s'ouvrit des deux côtés, et nous laissa voir une salle un peu plus grande que la chapelle, entourée de stales, et décorée d'un autel au pied duquel étoient deux religieuses à genoux, et paroissant ensevelies dans leurs méditations. La belle Ursuline qui vint à la grille pour ouvrir le rideau, nous parut être une de ces intéressantes créatures qui ont déja commencé à sentir toute l'horreur de leur situation, et qui déplorent dans le silence, la témérité d'un

vœu qui les sépare pour jamais du monde entier, et qui leur interdit ces plaisirs innocens auxquels le bienfaisant Auteur de la nature a voulu, par des motifs pesés dans sa sagesse infinie, que toutes ses créatures participassent. En ouvrant le rideau, elle ne put s'empêcher de jeter sur nous un de ces regards furtifs qui font plus d'impression que les paroles les plus éloquentes, après quoi elle se retira lentement et en silence, et fut s'asseoir sur un banc placé à l'extrémité du chœur. La douce mélancolie qui étoit répandue sur ses beaux traits et sur toute sa personne, intéressoit vivement en sa faveur; il étoit impossible de la regarder sans partager la profonde tristesse qui paroissoit l'accabler et sans déplorer en même temps l'usage cruel qui autorise, et le zèle mal entendu qui encourage une jeune et innocente créature, sans art et sans expérience, à renoncer au monde, où elle étoit destinée, peut-être, à mener une vie heureuse pour elle et utile pour les autres, pour passer ses jours dans une triste solitude, à faire pénitence pour des péchés qu'elle n'a jamais commis.

L'hôpital, qui touche à la chapelle, est composé de deux salles contenant chacune

douze ou quatorze lits, très-bons et tenus très-proprement. Chacun d'eux est dédié à un saint particulier, et porte sur le devant une inscription contenant ces mots : « *St-Jean* ou *S. Jacques*, etc. *priez pour moi* ». Les malades sont soignés par un certain nombre de religieuses désignées pour cela. Un vieux prêtre qui paroissoit près de sa fin, étoit la seule personne qui parût dans cet hôpital, lorsque nous le visitâmes. Il étoit assis dans un fauteuil placé à côté de son lit, et entouré de plusieurs religieuses qui lui rendoient les soins les plus assidus.

L'habillement des Ursulines consiste en une robe d'une étoffe noire ; un mouchoir blanc, dont les angles sont arrondis, est attaché sous le menton, et couvre les épaules et la poitrine ; une coîffure de toile blanche qui cache la moitié du front et les oreilles, se joint de chaque côté au mouchoir ; un voile de gaze noire flotte sur les épaules, et s'abaisse sur le visage, lorsqu'elles ne veulent pas être vues. Cet habillement leur sied fort mal ; et leurs cheveux étant totalement cachés, leur figure se trouve parfaitement déguisée par leur coîffure.

De l'hôpital on nous conduisit, à travers

une longue allée, dans un joli parloir, dont les fenêtres donnoient sur le jardin du couvent. C'étoit celui de la supérieure, qui parut bientôt, accompagnée de quelques jeunes sœurs. Nous trouvâmes la conversation de cette vieille dame et de ses favorites, agréable et légère. Elles nous firent mille questions sur la première partie de notre voyage, et sur celle qui nous restoit à faire ; en un mot, nous n'aperçûmes point, dans leur contenance, qu'elles fussent gênées par la présence de plusieurs étrangers d'un sexe différent du leur. Ces dames nous firent beaucoup d'excuses de ce qu'on ne pouvoit nous introduire dans l'intérieur du couvent; mais la règle étoit sévère sur ce point ; il falloit une permission de l'évêque, et elles parurent extrêmement fâchées que nous n'eussions pas obtenu cette permission avant de partir de Québe . Lorsqu'on eut satisfait, de part d'autre, aux questions les plus pressées, on apporta une quantité de divers ouvrages de fantaisie, fabriqués par les religieuses; on les étala sous nos yeux, sous le prétexte de nous les faire voir , mais, dans le fait, pour nous engager à en acheter quelques-uns; car la maison est très-pauvre, et l'industrie de ces bonnes filles fait une partie de son revenu.

Nous choisîmes quelques articles qui nous parurent les plus curieux. Deux ou trois d'entr'elles s'empressèrent de les arranger dans des petites boîtes destinées à cet usage, et en les recevant nous leur promîmes de les garder comme un souvenir des belles Ursulines qui nous les avoient donnés. Nous fîmes nos adieux à la supérieure, et nous retournâmes à notre logis.

C'est pour leurs ouvrages faits avec l'écorce d'arbre, que ces religieuses sont particulièrement renommées. L'écorce dont elles se servent ordinairement est celle du bouleau. Elles en font des porte-feuilles, de petits paniers, des boîtes à toilette, etc. etc. ornés de dessins brodés avec le poil d'élan, qu'elles teignent des couleurs les plus vives. Elles font aussi des modèles des canots des instrumens de guerre des Indiens.

Les canots des Indiens, construits avec l'écorce de ce même arbre, et qui sont employés sur le fleuve Saint-Laurent, sur la rivière d'Utawa, et sur les lacs les plus voisins, sont tous fabriqués dans la ville des Trois-Rivières, par les Indiens eux-mêmes. Le bouleau est très-commun dans tous les environs, et particulièrement dans la partie sep-

tentrionale, où il parvient à une grosseur considérable, et d'où l'on tire la plus grande partie de l'écorce, qui sert à la construction de ces sortes de canots. L'écorce de cet arbre ressemble à celle du liége, excepté qu'elle est d'un grain plus serré, et qu'elle est plus flexible, car on peut la rouler aussi facilement qu'une pièce de drap. Les Indiens qui habitent cette partie du pays ont toujours dans leurs canots, lorsqu'ils vont à la chasse, un certain nombre de ces rouleaux, dont ils font des huttes temporaires, sur des perches placées transversalement, et supportées par des pieux fixés en terre; ils étendent l'écorce, l'attachent aux pieux avec des cordes faites avec l'écorce de l'orme, et ils ont en un instant une habitation complète avec ses murs et son toit.

Voici comme ils construisent leurs canots. Les membres, faits d'un bois pliant, mais très-fort, sont d'abord unis ensemble, et ensuite couverts par des pièces d'écorce que l'on coud les unes aux autres, en ayant soin d'appliquer sur les coutures une forte couche de goudron. Voilà pour l'extérieur. Mais pour empêcher que les objets qu'ils transportent n'endommagent l'écorce, ils doublent l'intérieur avec deux planches de sapin très-minces, placées

l'une sur l'autre, mais dans un sens opposé. Un canot ainsi construit, est si léger que deux hommes peuvent aisément en porter un sur leurs épaules, capable de contenir six personnes. Les canots construits aux Trois-Rivières passent pour les meilleurs et les plus élégans, et ils ont sur l'eau une très-belle apparence. On en fait de toute grandeur, et pour contenir, depuis un jusqu'à vingt hommes. Il est étonnant de voir avec quelle vîtesse les Indiens les manœuvrent au moyen de simples pagayes.

Que l'on place à côté d'un canot indien, le canot anglais le plus fin et le mieux construit pour la marche, et en moins de cinq ou six minutes, en supposant le nombre des rames égal à celui des pagayes, l'anglais restera derrière, à une distance considérable. Mais il n'y a que les hommes très-expérimentés qui se hasardent à naviguer dans les canots des Indiens, parce qu'un faux mouvement de la part de ceux qui les montent, suffit pour les faire chavirer.

Nous quittâmes les Trois-Rivières, et le lendemain nous arrivâmes, pour la seconde fois, à Montréal. De nombreux villages couvrent la route, et le pays est par-tout cultivé

et en bon état, mais aucune perspective, aucun objet n'attire particulièrement l'attention du voyageur.

CHAPITRE XXIX.

Préparatifs pour remonter le fleuve Saint-Laurent. — Peaux de buffle. — Rapides au-dessus de Montréal. — Village de la Chine. — Magasins du roi. — Ressemblance entre les Canadiens et les Indiens, dans leur personne et leur caractère. — C'est à cette cause que les Français doivent le crédit qu'ils ont toujours eu sur les Indiens. — Coup-d'œil rapide sur les Indiens du bas Canada. — Manière de remonter les bateaux contre un courant très-fort. — Manière dont les Canadiens marquent les distances. — Description du fleuve Saint-Louis. Passage des rapides appelés les Cascades. — Le lac Saint-François. — La pointe au Bandet. — L'herbe aux raisins. — Canaux construits le long du fleuve. — Migration des écureuils et des ours.

NOTRE premier soin, en arrivant à Montréal, fut de nous procurer une tente de voyage assez spacieuse, un équipage de campement, des peaux de buffle (1), des provisions sèches,

(1) Dans le haut Canada et dans les parties occidentales du bas Canada, où les voyageurs sont obligés de porter leur lit avec eux, ces peaux sont d'un usage à-peu-près général, et pendant deux mois qu'a duré notre voyage, notre lit n'a été composé que d'une peau de buffle et d'une couverture de laine.

du vin, de l'eau-de-vie, en un mot, tous les articles qui sont regardés comme indispensables par ceux qui sont dans l'usage de remonter le fleuv Saint-Laurent.

Quelques jours après, nous nous embarquâmes pour Kingston, à bord d'un bateau faisant partie d'une flotille de 13 bateaux, destinés à aller chercher et à transporter à Québec les munitions que les commissaires du gouvernement anglais avoient retirées des forts et des différens postes militaires, qui, d'après le traité de paix, devoient être remis aux Américains.

Quoiqu'il y ait des routes tracées et des habitations assez rapprochées les unes des autres, sur la rive nord-ouest du fleuve Saint-Lau-

' Les Indiens qui apprêtent ces peaux, conservent le poil, et leur donnent, par des procédés particuliers, le moëlleux d'une pièce d'étoffe. Les meilleures sont celles dont les individus ont été tués au commencement de l'hiver, parce qu'à cette époque la nature a mis cet animal en état de se garantir du froid, en épaississant son poil, qui est alors long, droit et noir comme celui d'un ours; au lieu que lorsque l'animal a été tué pendant l'été, son poil est court, frisé et de couleur brunâtre, parce qu'alors il est brûlé par les rayons du soleil. (*Note de l'auteur*).

rent, depuis Montréal jusqu'à Kingston, qui est située à l'extrémité orientale du lac Ontario, il est presque sans exemple que personne ait entrepris de faire ce voyage par terre, à cause des nombreux inconvéniens dont il seroit accompagné, et particulièrement à cause de la difficulté de faire traverser à des chevaux la quantité de rivières rapides et profondes qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent. Les transports par eau sont donc les seuls qui soient praticables, et les seuls que l'on emploie dans tout le Canada, excepté depuis Québec jusqu'à Montréal. On a d'autant moins besoin d'en desirer d'autres, qu'il est très-rare que les voyageurs s'écartent des bords des rivières, dans le voisinage desquels sont toutes les habitations.

Les rapides du fleuve Saint-Laurent, que l'on trouve au-dessus de Montréal, sont si impétueux, que les bateaux sont envoyés à vide au village de la Chine, situé dans l'île même de Montréal, à une distance de neuf milles de la ville, et où ils reçoivent les marchandises qui y ont été transportées sur des chariots.

Le village de la Chine est bâti sur un coteau sablonneux, à l'ouverture d'une petite

baie, située au bas du lac Saint-Louis, qui a, en cet endroit, plusieurs milles de large. L'agitation continuelle des nombreux canots qui bordent le rivage, occasionnée par la rapidité du courant, donne à ce village un air d'activité et d'agrément qui est encore augmenté par les belles perspectives que l'on découvre de quelques-unes de ses maisons, lorsque l'on promène sa vue sur le lac et sur la rive opposée.

C'est là que les négocians de Montréal tiennent leurs magasins. Il y en a aussi de très-considérables qui appartiennent au roi, et dans lesquels sont déposés, à leur arrivée, les présens destinés aux Indiens. Ces présens, avant d'être envoyés à leurs différentes destinations, sont examinés par le commandant de la garnison de Montréal, et par des commissaires, pris parmi les négocians chargés par le gouvernement de s'assurer s'ils sont entièrement conformes aux conditions convenues avec les fournisseurs, tant pour la qualité que pour le prix, et de lui en rendre compte.

Sur la rive opposée du fleuve S. Laurent, et vis-à-vis du village de la Chine, il s'en trouve un autre, habité par les Indiens Cochenonagas, dont j'ai déja eu occasion de parler. Ce

lui-ci contient à-peu-près cinquante maisons, appelées log-houses, construites de troncs d'arbres, et une église romaine, bâtie dans le style du pays, et ornée d'un grand nombre de tableaux, de lampes, etc. de manière à captiver les sens autant qu'il est possible. Les cérémonies extérieures du culte catholique romain, conviennent particulièrement au caractère des Indiens, et comme les missionnaires de cette religion les gênent peu dans leurs habitudes et dans leurs usages, ils en convertissent beaucoup plus que les missionnaires anglais. Les Indiennes, sur-tout, ont adopté avec enthousiasme le culte de la Vierge-Marie, dont elles chantent les louanges avec la plus fervente dévotion.

Il est facile de remarquer dans les traits et dans la couleur des Indiens qui habitent tant ce village, que les parties cultivées du bas Canada, un mélange du sang des Européens. On trouve, en effet, dans plusieurs de ces villages, un grand nombre de Canadiens qui s'y sont établis, qui ont épousé des Indiennes, et qui ont été adoptés par les nations parmi lesquelles ils résident. Il y a en outre un grand nombre de Canadiens, Français d'origine, qui ressemblent tellement aux

Indiens par la couleur de leur peau, leurs yeux et leurs longs cheveux noirs, que lorsqu'ils sont habillés comme eux, il faut être extrêmement familiarisé avec les traits qui caractérisent les Indiens, pour distinguer une race d'avec l'autre. Que l'on ajoute à cela que les deux peuples ont un caractère qui s'accorde merveilleusement l'un avec l'autre. Les Français, comme les Indiens, détestent la vie sédentaire et uniforme; les uns et les autres aiment mieux chercher leur subsistance dans la chasse et la pêche, que dans les travaux de l'agriculture; la nature semble avoir implanté dans leur cœur une affection réciproque, ils s'associent dans leurs travaux, et vivent entre eux sur le pied le plus amical. C'est à cette circonstance, plus qu'à toute autre cause, que l'on doit attribuer le prodigieux ascendant que les Français ont eu sur les Indiens, tant qu'ils ont été maîtres du Canada. C'est une chose étonnante, et bien digne de remarque que, malgré les présens considérables distribués, chaque année, aux Indiens du haut Canada, par des agens anglais de nation, mlagré le respect religieux que ceux-ci ne cessent d'avoir pour leurs usages et leurs droits naturels, un Indien qui cherche l'hospitalité, préfère,

préfère, même aujourd'hui, la chaumière d'un pauvre fermier français, à la maison d'un riche propriétaire anglais.

Le nombre des individus de la nation des Cachenonagas est d'environ cent cinquante. Les autres villages indiens situés dans les parties cultivées du Bas-Canada, sont celui des Canasadogas, situé à l'embouchure de la rivière d'Utawa ; celui des petits Algonquins, proche les Trois-Rivières ; celui des Aberachies, également aux environs des Trois-Rivières, mais de l'autre côté du fleuve ; et enfin celui des Hurons, près de Québec ; mais aucun de ces villages n'est aussi considérable que celui des Cachenonagas. Le nombre des Indiens, dans la partie basse du Canada, a diminué considérablement, depuis quelques années, comme dans toutes les autres parties du continent de l'Amérique, où celui des Européens s'est accru : on ne croit pas que dans le bas Canada, il y en ait aujourd'hui plus de douze cents de toutes les dénominations. On les rencontre par bandes, dans les grandes villes, mendiant un peu de pain ou d'eau-de-vie qu'ils aiment avec passion.

Lorsque nous arrivâmes à Québec, il y en avoit près de deux cents campés sur la pointe

de Lévi, qui venoient tous les jours à la ville, pour mendier, et dont l'extérieur sale et dégoûtant pourroit donner de ce peuple une idée désavantageuse à un étranger qui n'auroit pas vu les individus qui habitent la partie septentrionale de l'Amérique. Plus on avance dans le pays et plus les mœurs des Indiens se rapprochent de l'état où elles étoient avant qu'elles eussent été corrompues par les Européens, et plus on trouve dans leur conduite et dans leur caractère des motifs d'estime et d'admiration.

C'est le 28 du mois d'août que nous arrivâmes au village de la Chine, et dès le lendemain la flotille ou la brigade de bateaux, comme on l'appelle dans ce pays, étant prête à partir, nous nous embarquâmes à bord de l'un d'eux, et nous quittâmes la Chine dans l'après-midi. Lorsqu'il s'agit de remonter le fleuve, trois hommes suffisent pour la manœuvre d'un bateau du port de deux tonneaux, à vide, mais il en faut davantage lorsqu'il est chargé. Les Canadiens remontent le courant à l'aide de crochets, d'avirons ou de voiles. Lorsqu'il est très-rapide, ils emploient le premier moyen, en serrant la

terre le plus qu'ils peuvent, afin de se mettre hors du courant, et de profiter de l'avantage des bas-fonds auxquels cet instrument est propre. Ces crochets ont ordinairement huit pieds de long, et sont armés d'une pointe de fer recourbée. Lorsque l'on veut faire marcher le bateau, tous les hommes se placent du même côté, fixent, en même temps, la pointe de fer dans le sable, et marchent de la proue vers la poupe, l'autre extrémité du crochet, appuyée à leur épaule. Celui qui est chargé de gouverner le bateau, transporte son instrument d'un côté à l'autre, selon qu'il le juge nécessaire, pour le maintenir dans une bonne direction. Lorsqu'ils arrivent en face d'une anse ou d'une baie profonde, ils abandonnent leurs crochets, prennent leurs avirons avec lesquels ils rament au travers de la baie; mais il arrive quelquefois que le courant est si fort, qu'il leur est impossible de le vaincre, et alors ils sont obligés de reprendre leurs crochets et de suivre les contours de la baie. Lorsque le vent est favorable, ils se servent de leurs voiles; mais il est rare que ce moyen soit suffisant pour vaincre le courant, et il n'est efficace que dans la partie supérieure du fleuve, au-dessus

des rapides, sur les lacs, et dans les endroits où le fleuve a une grande largeur, et où le courant n'a pas une grande rapidité.

Les efforts qu'exige le travail du crochet et de l'aviron sont si considérables, que les hommes sont obligés de s'arrêter fréquemment pour reprendre haleine. Les lieux de repos sont marqués, et éloignés les uns des autres d'un demi-mille, d'un mille, quelquefois de deux, mais jamais de plus de quatre. Les bateliers qui sont presque tous des Canadiens français, appellent ces endroits, *des pipes*, parce que c'est là qu'il remplissent leurs pipes. Un Canadien français est rarement sans avoir la pipe à la bouche, soit qu'il travaille à l'aviron où à la charrue, soit qu'il voyage à pied ou à cheval, et l'usage constant qu'il en fait, le met en état de déterminer avec précision la distance d'un lieu à un autre. Tel village, dit-il, est à trois pipes d'ici : ce qui signifie que sa distance, pour un homme à pied, est égale à la durée de trois pipes de tabac. Suivant l'acception la plus générale, une pipe vaut à-peu-près trois quarts d'un mille anglais.

Le lac Saint-Louis, qui a environ douze

milles de long sur quatre de large, reçoit à son extrémité supérieure une des branches principales de la rivière d'Utawa, et la branche sud-ouest du fleuve Saint-Laurent, que quelques géographes ont appelée la rivière de Cadaraqui, et d'autres la rivière des Iroquois; mais dans ce pays, on donne le nom de fleuve Saint-Laurent à toute la masse d'eau qui, partant du lac Ontario, va se jeter dans le golfe Saint-Laurent.

Les eaux de la partie supérieure du lac Saint-Louis sont très-basses, à cause des bancs de sable et de vase que ces deux rivières ont entraînés dans leur cours. Ces bancs immenses sont entièrement couverts de roseaux, de sorte qu'à une certaine distance, les vaisseaux qui les traversent ont l'air de naviguer sur la terre ferme. Nous fûmes assaillis en cet endroit, par des nuées de petits insectes, différens de tous ceux que j'avois vus précédemment, ou que j'aie rencontrés depuis dans le pays, quoiqu'on assure qu'ils sont très-communs en divers endroits du fleuve Saint-Laurent. Ils sont un peu plus gros que le cousin, d'une blancheur parfaite, et d'une forme si délicate, qu'il suffit de les toucher pour les détruire et les réduire

en poudre. Ils sont attirés par les objets blancs comme eux, et lorsqu'ils se sont une fois reposés quelque part, il n'y a que la force qui puisse les en arracher. Les feuillets d'un livre que je tenois à la main, en furent couverts en moins de quelques secondes, de manière à ne pouvoir pas distinguer une seule lettre, et je n'en avois pas plutôt fait disparoître un essaim, qu'un autre le remplaçoit. Ces insectes ont des ailes très-grandes en proportion de leur corps; leur vol est pesant, de sorte que ce n'est que dans un temps très-calme qu'ils se hasardent à sortir de leurs retraites.

Nous arrivâmes, au coucher du soleil, le jour même de notre départ, à l'île de Perot, située à l'embouchure de la rivière d'Utawa. Cette île, qui a quatorze milles de circonférence, a un sol fertile et bien cultivé. On y voit deux villages assez considérables, placés vers le centre; mais ses extrémités, et particulièrement celle appelée Sainte-Claire, n'offrent que quelques habitations isolées. Nous débarquâmes à la pointe de l'île, et nous dressâmes notre tente dans une prairie située sur le bord de l'eau. Les bateaux furent tirés sur le sable, et les bateliers, au nombre de cinquante

environ, se séparèrent en différentes bandes, et allumèrent des feux sur le rivage, pour faire cuire leurs provisions du lendemain, et avoir chaud pendant la nuit. Ces conducteurs de bateaux sont, comme je l'ai déja observé, des hommes d'une constitution très-robuste. Lorsqu'il fait beau, ils dorment sur l'herbe, enveloppés d'une simple couverture de laine, qui ne leur va pas jusqu'aux genoux; et lorsqu'il pleut, une voile ou une couverture, qu'ils tendent du côté d'où vient le vent, et à laquelle ils donnent une position inclinée, est le seul abri qu'ils jugent nécessaire. Chacun d'eux a eu soin de se pourvoir, en partant, d'une quantité suffisante de porc salé, de biscuit, de pois secs, et d'eau-de-vie. Ils font avec le porc, les pois et le biscuit, une soupe dont ils remplissent un grand vaisseau qu'ils placent à la proue du bateau, et dont ils font leurs repas, aux heures et aux lieux de repos. Cette soupe, dans laquelle ils mêlent quelquefois des concombres, fait leur nourriture principale. Le concombre est un mets favori parmi la classe la plus pauvre des Canadiens français, mais ils ne le cueillent que lorsqu'il est parvenu à son dernier degré de maturité, c'est-à-dire, lorsqu'il est entiè-

rement jaune et monté en graines; alors ils le coupent par petits morceaux, sans le dépouiller de sa peau, et le mêlent avec du lait de beurre.

Le second jour, nous quittâmes l'île de Perot, de grand matin, et nous traversâmes la rivière d'Utawa, afin de gagner l'embouchure de la branche sud-ouest du fleuve Saint-Laurent. C'est ici qu'un spectacle terrible se présente à la vue : les deux rivières, roulant sur d'immenses rochers, se précipitent dans le lac, avec une impétuosité à laquelle rien ne paroît devoir résister. Les vagues s'élèvent à la hauteur où on les voit dans la Manche, lorsque la mer est agitée par un vent violent; et les brisans sont si nombreux et si dangereux, que l'on ne conçoit pas comment un bateau peut passer au milieu. Il faut toute l'expérience et toute l'habileté de ceux qui les manœuvrent, pour qu'ils ne soient pas engloutis dans les eaux; et malgré cela, nous fûmes plusieurs fois couverts par les lames qui passoient par-dessus notre tête. Mais quelque dangereux et quelque terribles que soient les rapides en cet endroit, ils le sont beaucoup moins que ceux que l'on trouve à quelque distance de là, en remontant le fleuve Saint-Laurent.

Les eaux de la rivière d'Utawa sont claires et d'une couleur verdâtre, celles du fleuve Saint-Laurent, au contraire, sont bourbeuses, parce qu'avant de se jeter dans le lac Saint-Louis, elles passent sur des lits profonds de marne, de l'étendue de plusieurs milles. Ces deux rivières traversent long-temps le lac, sans mêler leurs eaux, que l'on distingue pendant un long espace, les unes des autres.

Les rapides qui se trouvent immédiatement à l'embouchure de la branche sud-ouest du fleuve Saint-Laurent, sont appelés *les Cascades*, ou *le Saut-de-Truie*. Les bateaux chargés les descendent sans danger, mais il est impossible de les remonter, même avec des bateaux à vide; de sorte que, pour éviter les embarras du portage, on a construit, à grands frais, un canal avec une double clef, qui n'a pas plus de cinquante toises de long. Plus haut, les rapides deviennent plus nombreux et plus rapprochés les uns des autres. Le premier, appelé le *Saut-du-Buisson*, parce qu'il est bordé de bois extrêmement serrés, est si impétueux qu'il devient indispensable de décharger les bateaux, en tout ou en partie, et de transporter leurs cargaisons sur des chariots, à une distance d'un mille et

demi au-dessus de tous les rapides. Les bateliers eux-mêmes sont obligés de sortir de leurs bateaux, et de les haler le long de la terre, avec des cordes, parce qu'il seroit impossible de surmonter la force du courant, même avec les crochets.

Le passage de ces rapides est si long et si ennuyeux, que nous prîmes le parti d'aller à pied en chassant, jusqu'au coteau des cèdres, qui est à neuf milles de là. En marchant, nous perdîmes bientôt de vue les maisons isolées qui sont sur le bord des cascades, et nous nous enfonçâmes dans un bois épais, au travers duquel les rayons du soleil n'avoient jamais pénétré. L'obscurité profonde de ce lieu, l'aspect sauvage de tout ce qui nous environnoit, et le bruit des eaux que l'on entendoit dans l'éloignement, remplissoient l'ame d' ne sorte de terreur. En approchant du coteau des cèdres, l'aspect du pays devient plus agréable : on aperçoit de nouveau des champs cultivés et des chaumières bâties avec goût; et le fleuve, au lieu d'effrayer l'œil par ces terribles cascades, coule majestueusement et sans obstacle, entre deux chaînes continues de montagnes escarpées.

Le village du coteau des cèdres, contient

à-peu-près trente maisons, parmi lesquelles nous fûmes agréablement surpris de trouver une taverne excellente et d'une propreté remarquable, tenue par une Anglaise. Nous nous y reposâmes jusqu'à trois heures de l'après-midi, que nous nous remîmes en route, en partie pour admirer les belles perspectives que l'on découvre du haut du coteau où nous étions placés, et un peu aussi pour avoir l'occasion de causer avec les jolies Françaises, qui dans cette saison de l'année sont assises par groupes à la porte de leurs maisons, occupées à filer. Vers les cinq heures, les bateaux nous atteignirent; mais, après avoir fait deux milles environ, nous fûmes encore obligés de débarquer, pour échapper à l'ennui de remonter de nouveaux rapides. On les appelle les rapides du coteau du lac Saint-François. Ils s'étendent sur une surface de plusieurs milles, et quoiqu'ils ne soient pas très-dangereux, ils ont un aspect plus effrayant que tous ceux que l'on trouve sur ce fleuve, car on peut aisément apercevoir les brisans à la distance de plus de quatre milles. Quelques voyageurs ont poussé l'exagération jusqu'à les comparer et même à les mettre au-dessus des chûtes du Niagara. Ici, les bateaux

qui descendent le courant, font 14 ou 15 milles à l'heure; les bateliers disent 20 milles, mais, d'après les meilleurs renseignemens pris sur les lieux, je crois qu'ils se trompent; au reste cette rapidité est peu de chose en comparaison de celle qu'occasionnent les cascades que l'on rencontre plus haut.

Lorsque les bateliers descendent ces rapides, ils passent au travers des brisans, et au milieu du fleuve, mais en les remontant ils sont forcés de longer la terre, du côté du nord-ouest, où la force du courant est considérablement diminuée par un nombre infini de petites îles répandues sur la côte. Avec ces avantages et à la faveur d'un petit canal à double clef, construit à côté de la partie du rapide la moins praticable, ils parviennent à surmonter le courant avec moins de difficulté qu'ils ne traversent les cascades. On a donné à celle de ces îles qui est la plus éloignée de la côte, le nom de l'île des Prisonniers, parce qu'elle a été pendant la dernière guerre, la résidence des prisonniers américains. Elle avoit à cette époque quelques habitations, mais elles ont été abandonnées depuis à cause de la difficulté et des dangers des communications au travers des rapides.

Un officier anglais, qui durant cette guerre avoit forcé des Canadiens à le conduire dans cette île, malgré leurs représentations, et dans une saison peu favorable, y périt avec tous ceux qui l'accompagnèrent, un seul excepté.

Le fleuve Saint-Laurent est en cet endroit de deux millesde large. La nuit étant survenue, les bateaux furent comme la veille halés à terre, et mis à l'abri du *coteau du lac*. Nous dressâmes notre tente sur le bord d'une forêt, à une petite distance de la rivière. Le lendemain matin, nous fîmes encore deux milles à pied, pour arriver à une taverne où nous attendîmes nos bateaux. Les gens qui la tenoient étoient anglais, et il est bon de remarquer qu'à partir de là jusqu'aux grands lacs, on rencontre peu de Français.

Nous fûmes retenus en cet endroit près de la moitié de la journée, par la difficulté de nous procurer un batelier, en remplacement d'un des nôtres qui avoit été attaqué de la fièvre intermittente. A la fin on en trouva un dans une habitation des environs, et nous continuâmes notre voyage. Le lac Saint-François, dans lequel nous entrâmes, a vingt-cinq milles de long sur cinq de large ; mais le vent

étant devenu contraire, nous ne pûmes aller plus loin que la *pointe-au-Baudet* qui est la limite qui sépare le haut du bas Canada. Lorsque le vent vient du sud-ouest, cette énorme masse d'eau se porte vers la pointe, et occasionne une houle aussi forte que celle qui se fait sentir sur les bords de la mer. Nous ne vîmes en cet endroit qu'une seule maison, qui, heureusement pour nous, se trouva être une taverne, dans laquelle nous passâmes commodément la nuit, après un souper de venaison, qui nous parut délicieux.

Le jour suivant, le vent n'avoit pas changé, mais comme il souffloit avec beaucoup moins de violence, nos conducteurs se déterminèrent à partir, en prenant néanmoins la précaution de longer les bords du lac, ce qui rendit notre navigation longue et laborieuse, à cause des nombreuses et profondes baies dont il est environné et dont il falloit suivre les contours, le vent étant encore trop fort, pour que l'on se hasardât à les traverser dans leur largeur, et à leur ouverture. Cependant, malgré toutes ces difficultés, nous avions, à la fin de la journée, avancé notre voyage de vingt-cinq milles en ligne droite.

Nous débarquâmes dans une petite île située à l'extrémité supérieure du lac Saint-François, et appelée *l'île aux Raisins*, à cause des vignes sauvages dont elle abonde. Les bateliers cueillirent une grande quantité de grappes, et une espèce de prunes qu'ils dévorèrent avec avidité. Il s'en falloit bien pourtant, que ni l'un ni l'autre de ces fruits fussent agréables ; les raisins étoient amers, et de la grosseur d'un pois ; les prunes, quoique plus grosses, ressembloient assez, pour le goût, à la prunelle sauvage.

Au-dessus de l'île aux Raisins, sont d'autres îles dont la plus grande appelée *Saint-Regis*, a environ dix milles de long : elles sont toutes occupées par les Indiens, et comme la plupart sont situées au milieu du fleuve, qui, en cet endroit forme la ligne de démarcation entre le territoire Anglais et celui des Etats-Unis, il est encore incertain si elles font partie de l'un ou de l'autre. Il est à desirer que cette affaire, lorsqu'elle sera discutée, s'arrange à l'amiable, et ne donne pas lieu à des altercations sérieuses, comme il est déja arrivé à l'occasion d'une île également située au milieu de la rivière du détroit, et dont je parlerai plus bas. Les Indiens sont restés en pos-

session, non-seulement de ces îles, mais encore de toute la partie de la rive du sud-est du fleuve Saint-Laurent, qui appartient aux Etats-Unis, ainsi que d'une lisière considérable sur la rive opposée, dans les limites anglaises, et qu'ils se sont réservée pour la chasse. Les Indiens de la nation des Iroquois ont un village sur l'île de Regis et un autre sur la rive du sud-est. Lorsque nous passâmes le long de ce village, plusieurs Indiens vinrent à nous dans leurs canots, et échangèrent avec les bateliers du maïs (1) encore vert, pour du pain. Nous leur achetâmes de très-beaux canards sauvages et du poisson excellent qu'ils nous vendirent à bon marché.

Le quatrième jour de notre voyage étoit expiré, nous campâmes, suivant l'usage, sur le continent, vis-à-vis l'île de Saint-Regis; et après avoir fait cuire les canards et le poisson que nous avions achetés des Indiens, nous soupâmes autour d'un grand feu, chose que l'on se procure aisément dans ce pays, qui est

(1) Les épis de maïs encore verts, sont regardés comme une chose très-délicate. La manière la plus générale de les manger est de les faire bouillir à moitié, et de les rôtir de suite sur la braise.

couvert

couvert de bois. Comme il faisoit très-beau, nous passâmes une partie de la nuit à nous entretenir, devant la tente, de ce qui nous étoit arrivé pendant le jour. Mais à peine fûmes-nous couchés qu'il s'éleva une tempête furieuse, accompagnée d'une pluie abondante, qui inonda notre tente, de sorte qu'au point du jour nous nous trouvâmes, ainsi que tout notre bagage, entièrement trempés. Notre situation devenoit de plus en plus fâcheuse; des torrens de pluie continuoient à nous inonder. Notre tente ne pouvoit nous servir d'abri; les bois n'en offroient pas davantage, et le vent étoit si violent, et en même temps si contraire, que nous ne pouvions espérer, en nous rembarquant, de trouver un meilleur asyle. Il y avoit déja long-temps que nous étions dans cet état, lorsque l'un de nous, qui avoit été reconnoître le pays, vint nous annoncer qu'il avoit découvert une habitation, qui n'étoit pas très-éloignée, et dont le maître nous invitoit à accepter chez lui l'hospitalité. Nous nous y rendîmes sur-le-champ, et nous fûmes reçus avec la plus grande cordialité, par le maître de la maisou, qui étoit un ancien officier provincial, auquel le gouvernement avoit accordé des terres incultes, en

récompense de ses longs services. Ses deux charmantes filles avoient déja eu l'attention de nous préparer un bon déjeûner, et elles n'épargnèrent rien pour nous rendre leur petite habitation aussi agréable que cela étoit possible. Nous jouissions d'avance du plaisir de passer le reste de la journée au sein de cette famille respectable et hospitalière; mais hélas! l'inconstance du temps vint détruire cette illusion; le vent changea tout-à-coup, les nuages se dissipèrent, le soleil reparut dans toute sa gloire, notre conducteur impitoyable donna le signal du départ, et au bout de quelques minutes nous nous retrouvâmes assis sur les banquettes de notre bateau.

Depuis l'île de Saint-Regis, jusqu'à une distance de quarante milles au-dessus, le courant du fleuve est très-violent, et l'on rencontre un nombre infini de rapides, qui, quoique moins effrayans, en apparence, que ceux des cascades ou du *Côteau-du-Lac*, sont beaucoup plus dangereux, et d'un passage plus difficile. Le plus grand danger, néanmoins, n'est pas pour ceux qui remontent le fleuve, mais ceux qui le descendent ont tout à craindre des bas-fonds et des nombreux rochers aigus au milieu desquels les bateaux sont entraînés avec tant

d'impétuosité que, si malheureusement ils enfiloient un canal qui ne fût pas le véritable, ils se briseroient infailliblement contre ces rochers. Mais ceux qui font cette navigation connoissent si parfaitement les lieux, que l'on cite tout au plus un ou deux accidens de cette nature.

Le *Long-Saut*, ou le Long-Rapide, situé à trente milles à-peu-près au-dessus du lac Saint-François, est le plus dangereux et le plus difficile de tous : c'est au point qu'il ne faut pas moins de six hommes pour le halage d'un seul bateau, lorsqu'il s'agit de remonter le courant. Ici l'on trouve un troisième canal, que l'on a été obligé de construire, pour éviter une pointe de terre, autour de laquelle il seroit impossible de conduire les bateaux suivant la méthode ordinaire. Ces divers canaux et leurs écluses ont été construits aux frais du gouvernement, qui perçoit sur chaque bateau un droit de passage. On trouve le long de ces rapides, ainsi que le long de plusieurs autres, des moulins à moudre le grain et à scier le bois.

Le cinquième jour, nous arrivâmes à une petite ferme, située à l'extrémité supérieure du Long-Saut, mouillés de la tête aux pieds, parce que, pour éviter les rapides, nous avions

été obligés de passer au travers des bois et des buissons, encore chargés de la pluie abondante qui étoit tombée le matin.

Les bois, dans cette partie, sont plus majestueux qu'en aucun autre endroit du fleuve Saint-Laurent; les sapins, sur-tout, sont d'une hauteur prodigieuse, et leurs têtes paroissent se perdre dans les nues. Il est à remarquer que dans le Canada, les sapins croissent sur le sol le plus riche, au lieu que dans les Etats-Unis on ne les rencontre que sur les mauvaises terres; car lorsque les Américains parlent d'un terrain entièrement couvert de sapins, ils le désignent ordinairement par ces mots, *une pinaye stérile*, pour indiquer son extrême pauvreté.

Le lendemain, nous fîmes la plus grande partie de la route à pied, pour éviter l'ennuyeux passage du *Saut-Plat*, et d'autres sauts plus dangereux que l'on rencontre dans cette partie du fleuve. Nous nous amusâmes en marchant, à tuer des pigeons, dont nous rencontrâmes de nombreuses volées dans les bois. Les pigeons sauvages du Canada ressemblent assez à ceux d'Angleterre, excepté qu'ils sont plus petits, mais leur chair a un meilleur goût. Il y a des années où ces oiseaux

descendent des régions septentrionales, en nombre si considérable, qu'on auroit peine à le croire. Un habitant de la ville de Niagara m'a assuré que s'étant un jour embarqué pour Toronto, il aperçut une compagnie de ces oiseaux qui paroissoient venir de cet endroit; que, pendant tout le temps qu'il employa à traverser le lac Ontario, jusqu'à Toronto, il vit au-dessus de sa tête des pigeons qui suivoient une direction opposée à celle du vaisseau; et qu'enfin, lorsqu'il arriva à sa destination, il en vit encore qui venoient du nord et en aussi grand nombre que pendant le cours de son voyage. En supposant que ces oiseaux n'alloient pas plus vîte que le vaisseau, leur course ne peut avoir été moindre que 80 milles. Cela pourra paroître incroyable à quelques personnes; mais je ne balance pas à y croire, parce que je connois la véracité de celui qui m'a raconté ce fait, et son exactitude dans ses observations. Lorsque ces oiseaux paroissent en aussi grand nombre, ils se reposent souvent sur les bords des lacs, des rivières, dans le voisinage des fermes, et alors ils sont tellement fatigués, qu'un homme peut, avec un bâton, en tuer plusieurs centaines. C'est ordinaire-

ment tous les sept ou huit ans que ces oiseaux paroissent dans le pays; et les années où ils passent, s'appellent *les années aux pigeons*.

On a aussi *les années aux ours*, *les années aux écureuils*; cette année étoit en même temps l'année des ours et celle des écureuils. Les premiers étoient venus, comme les pigeons, des parties septentrionales, et étoient en grand nombre dans le voisinage du lac Ontario, du lac Erié, et des parties supérieures du fleuve Saint-Laurent. Lorsqu'ils arrivent sur les bords de ces lacs, ou sur ceux du fleuve, s'ils aperçoivent la rive opposée, ils se jettent à l'eau, et font leurs efforts pour la gagner à la nage. Cette année, les Indiens en ont tué une quantité prodigieuse au moment où ils traversoient le fleuve Saint-Laurent. Ils se divisent, pour cela, en petits partis qui restent campés à une foible distance les uns des autres, sur les bords du fleuve, depuis l'île Saint-Regis, jusqu'au lac Ontario. Un ours, d'une taille énorme, se jeta hardiment, en notre présence, à la nage, et fut tué par les bateliers, en voulant gagner une des îles. Il est rare qu'un ours attaque un homme dans les bois; mais lorsqu'il rencontre un homme seul dans un bateau, il

n'hésite pas à l'attaquer, et soit que dans l'eau il ait plus de force ou de courage, c'est tout ce qu'un homme sans armes peut faire que de s'en débarrasser.

Les écureuils, au contraire, étoient venus, cette année, des parties méridionales et du territoire des Etats-Unis. Comme les ours, ils passent les rivières à la nage, mais se défiant apparemment de leurs forces, ils cherchent les passages les plus courts, et dirigent pour cela leur course vers la rivière de Niagara, au-dessus des cataractes, où son lit est plus étroit, et ses eaux plus tranquilles.

On nous a assurés, à Niagara, que plus de cinquante mille avoient passé la rivière dans l'espace de deux ou trois jours, et que les ravages qu'ils avoient commis, en arrivant sur les habitations anglaises, étoient tels que les fermiers se sont trouvés fort heureux de pouvoir recueillir le tiers de la récolte qu'ils attendoient. Ces écureuils, tous d'une couleur noire, font espèce particulière au continent de l'Amérique. Leur grosseur est à-peu-près celle de l'écureuil gris, et pèsent depuis une jusqu'à deux livres et demie. Quelques voyageurs ont assuré que ces animaux ne savoient pas nager, et que lorsqu'ils arrivoient, à l'é-

poque de leur migration, sur le bord d'une rivière, chacun d'eux se procuroit un morceau de bois ou d'écorce, sur lequel, après avoir attendu un vent favorable, il s'embarquoit et étendoit sa queue, qui lui servoit de voile, pour le conduire sur l'autre rive. Je ne prétends pas dire que cela n'arrive pas quelquefois, mais je puis assurer que ceux que j'ai tirés dans l'eau n'avoient rien de semblable, qu'il n'y a point d'animaux qui soient plus habiles à nager, et que lorsqu'on les poursuit, à terre, ils se jettent à l'eau toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, et sans hésiter. Lorsqu'ils nagent, leur queue leur tient lieu de gouvernail, ils s'en servent avec beaucoup d'adresse, et comme elle est très-légère et très-volumineuse, elle contribue beaucoup à les supporter sur l'eau. La migration de ces animaux, en nombre aussi considérable, est, dit-on, un signe précurseur et infaillible d'un hiver rigoureux, au moins l'événement l'a-t-il justifié cette année, car l'hiver a été un des plus rudes qui aient eu lieu depuis long-temps.

Le sixième jour de notre voyage, nous mîmes à terre à la Pointe-aux-Iroquois, ainsi appelée, parce qu'une famille française a été assassinée en cet endroit par les Indiens iro-

quois, dans les premiers temps de la colonie. La terre étoit encore tellement humectée par la pluie qui étoit tombée, le jour précédent, que nous n'étions guère d'avis de passer la nuit sous la tente, et cependant nous ne voyions aucun moyen de nous en dispenser; car la seule maison, qui parût dans les environs, étoit pleine de monde et peu susceptible de nous procurer les choses dont nous avions besoin. Mais, pendant que nous étions occupés à chercher le terrain le plus sec, pour y dresser notre tente, un des nôtres aperçut à quelque distance, une grange appartenant au maître de la maison adjacente. Nous nous en procurâmes la clef, et comme elle étoit abondamment pourvue de paille, nous montâmes sur le sommet de la meule où nous dormîmes d'un profond sommeil jusqu'au point du jour, que nous fûmes éveillés par le chant de plusieurs coqs qui étoient juchés au-dessus de notre tête.

Nous nous rembarquâmes de bonne heure, et avant midi, nous étions au-delà des derniers sauts, à environ trois milles au-dessus de la rivière d'Oswegatchée, la plus considérable de celles qui se jettent dans la partie du fleuve Saint-Laurent, appartenant aux

Etats-Unis. Cette rivière a trois bras qui se réunissent à environ quinze milles au-dessus de son embouchure. Le plus occidental des trois, prend sa source dans un lac de vingt milles de long sur huit de large. Un des deux autres remonte jusqu'à un petit lac ou une marre d'eau, qui n'est qu'à une distance de quatre milles du bras occidental de la rivière d'Hudson, qui se jette dans la mer au-dessous de New-York.

On assure qu'excepté en quelques endroits où le portage seroit peu considérable, ces deux rivières sont navigables pour des bateaux, jusqu'au point où elles se rapprochent ainsi l'une de l'autre; mais ceci ne peut être qu'une conjecture, car la rivière d'Oswegtchée n'est connue que très-imparfaitement, le pays qu'elle parcourt n'étant aucunement habité. Mais si cette conjecture se réalisoit, il est probable que le commerce qui a lieu entre New-York et les pays voisins du lac Ontario, se feroit par la rivière d'Oswegatchée. Ce commerce se fait maintenant par la rivière d'Hudson, depuis le lac Ontario jusqu'à Albany, et de là par la rivière des Mohawks, le crique de *Wood*, le lac Oneida, et la rivière d'Oswego, qui se jette dans le lac Ontario. Le port,

qui est à l'embouchure de la rivière d'Oswego, est d'un accès très-difficile, à cause des bancs de sable dont il est obstrué, et l'on ne trouve sur la rive méridionale du lac Ontario, et aux environs des grandes rivières, aucun port commode; au lieu que les vaisseaux construits de manière à tirer beaucoup d'eau, peuvent, quelle que soit leur grandeur, entrer avec sécurité dans l'embouchure de la rivière d'Oswegatchée. Le Sénèca, qui est un bâtiment de guerre anglais de vingt-six canons, a fait long-temps la navigation du fort la Galette, situé à l'embouchure de cette rivière, au fort de Niagara; et les navires marchands anglais employés sur les lacs au commerce des pelleteries, alloient aussi décharger, dans ce port, les cargaisons qu'ils avoient été chercher dans le haut pays. Il faut donc conclure de là que le port situé à l'embouchure de l'Oswegatchée étant meilleur que celui d'Oswego, et l'un l'autre étant à une égale distance de New-York, le commerce entre New-York et les lacs se fera par un nouveau canal, et que l'on préférera la rivière d'Oswegatchée à celle d'Oswego. La traversée, depuis l'embouchure de l'Oswegatchée, jusqu'à Niagara, se fait en deux jours avec un vent

favorable, c'est-à-dire qu'elle est seulement d'un jour plus longue que celle qui se fait entre Oswego et Niagara.

Le fort de la Galette a été construit par les Français, et quoiqu'il soit moins ancien que le fort Cataragués ou Frontignac, aujourd'hui Kingston, ils le regardoient comme le plus important de tous les postes militaires qu'ils avoient sur la partie supérieure du fleuve S. Laurent. En effet, il étoit impossible qu'un vaisseau, ou même un bateau, pût monter ou descendre le fleuve, sans être aperçu, au lieu que l'on peut aisément tromper la surveillance de la garnison du fort Kingston, en se glissant entre les îles nombreuses qui sont placées vis-à-vis. Le fort de la Galette a été démantelé, depuis que la guerre avec les Américains a été terminée, parce qu'il se trouve renfermé dans leurs limites. L'Angleterre n'auroit d'ailleurs retiré aucun avantage de ce fort, si elle avoit voulu s'obstiner à le garder, car il n'a jamais été d'aucune importance pour elle, autrement que comme un comptoir; et, sous ce rapport, le fort Kingston, qui est situé sur son territoire, lui convient beaucoup mieux, parce que son port est plus vaste et plus sûr, et que les navires qui font le commerce de pelleteries,

s'épargnent, en relâchant dans ce port, un voyage de soixante milles, en montant ou en descendant le fleuve, voyage qui paroissoit plus long et plus ennuyeux que la traversée entière de Niagara à Kingston.

Dans le voisinage de la Galette, et sur la rivière d'Oswegatchée, les Indiens de ce nom ont un village qui contient environ cent guerriers.

Le courant du fleuve Saint-Laurent est plus doux au-dessus d'Oswegatchée, qu'il ne l'est en aucun endroit, entre Montréal et le lac Ontario, excepté les lacs Saint-Louis et Saint-François, où son lit est très-large. Cette circonstance, qui auroit dû avancer notre voyage, nous servit peu, parce que nous nous arrêtâmes souvent, et plutôt pour nous amuser que par des motifs de nécessité; de sorte qu'à la fin du jour nous n'avions fait que vingt-cinq milles. Aussi notre conducteur voulut-il profiter de la beauté de la soirée et de la faveur d'une brise fraîche qui venoit de s'élever, afin, disoit-il, de réparer, pendant la nuit, le temps que nous avions perdu pendant le jour. Il fallut obéir, et quoique, vers minuit, le vent tombât tout-à-coup, notre conducteur n'en persista pas moins dans sa résolution. Les

bateliers se mirent à leurs avirons, et quoiqu'ils eussent travaillé tout le jour, sans goûter un instant de sommeil, ils n'en ramèrent pas moins jusqu'au point du jour, sans autre relâche qu'une heure de repos, qui leur fut accordée pour préparer et faire cuire leurs provisions. Lorsque le courant n'est pas trop rapide, comme dans cette partie du fleuve, les bateliers ne regardent point comme un travail pénible de ramer plusieurs heures, et même toute la nuit, sans interruption; au contraire, cette occupation leur plaît, et ils chantent pendant tout le temps qu'elle dure. Les Canadiens français ont en général l'oreille assez juste, et chantent un *duo* avec assez d'exactitude. Ils en ont un qu'ils appellent le *duo* des rameurs, qu'ils chantent en marquant la mesure avec leurs rames, avec beaucoup de précision.

Sur les huit heures du matin, et le huitième jour de notre voyage, nous entrâmes dans le lac des Mille-Isles, qui précède immédiatement le lac Ontario. Parmi le nombre infini d'îles qui sont répandues sur ce lac, il y en a qui ne sont pas plus grandes qu'un bateau, et, excepté celles qui sont situées aux deux extrémités du lac, je n'en ai point

vues qui continssent plus de quinze arpens. Elles sont toutes, jusqu'aux plus petites, couvertes de bois. Les arbres qui sont sur les dernières sont rabougris; mais les plus grandes sont couvertes d'un aussi beau bois que celui que l'on voit sur les bords du lac. Plusieurs de ces îles sont si rapprochées les unes des autres, que l'on pourroit aisément jeter une pierre de l'une à l'autre. Cela n'empêche pas que le passage entr'elles ne soit sûr et assez large pour un bateau, et quelquefois même pour une frégate. Les eaux de ce lac sont extrêmement limpides, comme elles le sont dans toutes les parties du fleuve qui sont situées au-dessus du lac Saint-François. Au-dessus de ce dernier lac, jusqu'à la rivière d'Utawa, elles sont troubles, à cause des bancs de marne sur lesquels elles passent. Les côtes qui bordent les îles dont il est ici question, sont par-tout composées de rochers qui s'élèvent perpendiculairement et souvent à la hauteur de vingt pieds au-dessus de la surface de l'eau; mais rien n'égale la beauté des tableaux qui se présentent successivement à la vue, en naviguant entre ces îles. Quelquefois, en sortant d'un passage étroit, l'on se trouve au milieu d'un bassin fermé de tous les

côtés, et qui paroît n'avoir d'autre communication avec le lac que le petit détroit par lequel on est entré ; et, tandis que l'on est occupé à chercher autour de soi une issue que l'on ne peut apercevoir, mais que l'on suppose avec justice assez large pour admettre le bateau, l'on se trouve tout-à-coup en présence d'une immense nappe d'eau qui n'a que l'horizon pour limite. Encore quelques minutes, et un nouveau bassin fermé se présente, pour faire place à une autre mer spacieuse. D'autres fois l'on se trouve au milieu d'un de ces bassins, entouré d'une douzaine d'îles dont les intervalles paroissent être les embouchures d'autant de rivières du premier ordre. A mesure que l'on avance, ces îles paroissent, de chaque côté, s'éloigner régulièrement, jusqu'à ce qu'elles se perdent tout-à-fait dans le lointain. En un mot, le passage de ce lac offre, à chaque minute, des tableaux variés, plus pittoresques les uns que les autres, et dont le charme étoit encore augmenté pour nous, par les nombreux campemens des Indiens que la chasse avoit attirés dans ces îles, et dont nous apercevions les feux et la fumée au travers des arbres. Le lac des Mille-Isles

Isles à vingt-cinq milles de long sur six de large. La ville de Kingston, où nous arrivâmes le soir de bonne heure, est à quinze milles du point le plus éloigné de la partie supérieure du lac.

On emploie ordinairement sept jours pour remonter le fleuve Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'à Kingston. Avec un vent très-favorable et en même-temps très-fort, le voyage est un peu plus court, comme il est un peu plus long lorsque le vent est contraire et qu'il souffle avec violence; mais il est rare que le vent favorable, ou contraire, occasionne une différence de plus de trois jours d'avance ou de retard. Lorsqu'au contraire il s'agit de descendre le fleuve, le voyage se fait en deux ou trois jours, selon que le vent est plus ou moins favorable. Mais le courant est si rapide qu'un vent contraire l'alonge rarement de plus d'un jour.

Le Mississipi est le seul fleuve de l'Amérique septentrionale, qui puisse être comparé, pour l'étendue, et les avantages de la navigation au fleuve Saint-Laurent, ou avec cette masse d'eau qui sort du lac Ontario et va se perdre dans l'océan; car si l'on comprend sous la dénomination de ce même fleuve

cette immense masse d'eau qui, sortant du lac Winnipeg, traverse le lac des Bois, le lac supérieur, etc., certainement, le fleuve Saint-Laurent sera très-supérieur au Missisipi, sous tous les rapports possibles. Il y a autant de raisons de considérer le tout comme faisant un seul cours, qu'il y en a à donner le même nom aux eaux, qui coulent du lac Ontario dans l'océan ; car avant de s'y jeter, elles traversent quatre lacs qui, pour n'être pas aussi considérables que le lac Erié, ou le lac supérieur, n'en sont pas moins, comme ces derniers, des lacs qui existent indépendamment des eaux du fleuve qui les traversent. Le Missisipi mérite principalement d'être placé parmi les fleuves du premier rang, et même au-dessus du fleuve Saint-Laurent, à cause de l'uniformité de ses courans et parce qu'il est navigable jusqu'à une distance immense de son embouchure, pour des bateaux d'un port considérable ; mais sous d'autres rapports, il lui est très-inférieur : son embouchure n'a pas vingt milles de large, et elle est tellement obstruée par des bancs de sable et par des barres, qu'un vaisseau qui tire plus de douze pieds d'eau ne peut y entrer sans courir les plus grands dangers. Les

bancs placés à son embouchure, ou à ses embouchures, car elle est divisée en plusieurs branches par des îles, formées d'une quantité prodigieuse de grands arbres apportés, tous les ans, par le courant, dans le temps des inondations, et qui, au moindre obstacle qu'ils rencontrent, s'arrêtentet sont bientôt cimentés avec ceux qui les ont précédés, au moyen de la vase, que les eaux du fleuve déposent parmi leurs branches. Chaque année, de nouvelles barres se forment, et les anciennes s'accroissent; et, à moins que l'on n'adopte quelque moyen efficace pour faire écouler les arbres que chaque inondation entraîne, il est à craindre que la navigation de ce fleuve ne devienne tous les jours plus difficile, et à la fin ne soit obstruée par des obstacles insurmontables. C'est un fait notoire, que, depuis l'époque de la découverte de ce fleuve, il s'est formé plusieurs îles, plusieurs pointes de terre dans les différentes branches de son embouchure, et que les diverses passes ont éprouvé des changemens, au désavantage de la navigation, tant dans leur cours que dans leur profondeur. Le fleuve Saint-Laurent, au contraire, à une embouchure large de quatre-vingt-dix milles;

O 2

il est navigable, pour des vaisseaux de ligne, jusqu'à Québec, ce qui fait une distance de quatre cents milles. Son lit, loin d'avoir été altéré depuis, est aujourd'hui plus profond qu'il ne l'étoit lorsque l'on en a fait la découverte; et il y a lieu de croire que le temps ne fera qu'accroître cet avantage. Les inondations qui ont lieu tous les printemps, les eaux claires et limpides qui viennent du lac Ontario, se précipitent avec tant d'impétuosité vers son embouchure qu'elles entraînent les bancs de sable, détachent les rochers et creusent ainsi son lit. Le canal situé au nord de l'île d'Orléans, immédiatement au-dessus de Québec, qui, d'après le rapport du père Charlevoix, en 1720, n'étoit pas assez profond pour admettre une chaloupe d'une grandeur médiocre, excepté dans les grandes marées, est maintenant capable de recevoir, en tout temps, les plus gros vaisseaux, et c'est même aujourd'hui celui que l'on fréquente le plus généralement. La table suivante fera connoître les différences qui existent dans la navigation du fleuve Saint-Laurent, le tonnage des vaisseaux qui peuvent le remonter ou le descendre, suivant la profondeur de son lit, et enfin, ses diffé-

rentes largeurs depuis son embouchure jusqu'au lac Ontario.

NOMS DES LIEUX.	DISTANCES EN MILLES EN REMONTANT	LARGEUR EN MILLES.
A son embouchure,		90.
Au cap, cat.,	140	30.
A la rivière de Saguenay	120	18.
A l'extrémité inférieure de l'île d'Orléans.	110	15. Cette île a vingt-cinq milles de long sur six de large. Le fleuve a deux milles de large de chaque côté.
Au bassin entre l'île d'Orléans et Québec,	30	5. Le fleuve est navigable pour des vaisseaux de ligne, depuis son embouchure jusqu'à Québec; ce qui fait, comme on voit, une distance de 400 milles.
Depuis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre.	90.	
Au lac Saint-Pierre,	30	14.
Jusqu'à la Valterie,	10	1.
Jusqu'à Montréal,	30	Depuis 2 jusqu'à 4. La navigation jusqu'à Montréal, qui est de 560 milles, est sûre pour des vaisseaux qui ne tirent pas plus de 14 pieds d'eau. De plus gros vaisseaux ont remonté jusqu'à une grande distance au-dessus de Québec, mais le canal est difficile et dangereux.
Jusqu'au lac S. Louis,	6	$\frac{3}{4}$
Le lac S. Louis,	12	4
Jusqu'au lac S. François,	25	Depuis $2\frac{1}{2}$ jusqu'à 2.
Le lac S. François,	20	30.
Jusqu'au lac des mille îles,	90	6.
Jusqu'à Kingston, sur le lac Ontario,	15	Depuis $\frac{1}{2}$ jusqu'à 6.
	745	

Dans tout son cours, le fleuve Saint-Laurent est navigable pour des bateaux du port de deux tonneaux, excepté seulement aux sauts qui sont au-dessus de Montréal, à la chûte du Thickot, et à la longue cataracte, où, comme on l'a déja dit, on est obligé de décharger, en partie, les bateaux, lorsque leur charge est un peu forte. Mais il seroit facile de construire, à chacun de ces endroits, des canaux qui dispenseroient de décharger les bateaux, et il y a tout lieu de croire que dans la suite, lorsque le pays sera plus riche, il y en aura par-tout où les difficultés de la navigation les rendront nécessaires.

Quoique les lacs n'aient de communication immédiate avec l'océan que par le fleuve S. Laurent, il est un grand nombre de rivières qui se jettent dans cette mer, et qui, dans quelque partie de leur cours, sont tellement rapprochées d'autres rivières qui se jettent dans les lacs, que l'on pourroit, par leur moyen, établir des communications commerciales entre les lacs et l'océan. Les principaux canaux pour le commerce, entre l'océan et les lacs, sont au nombre de quatre: le premier par le Mississipi, l'Ohio, les rivières de Wabash, de Miami, de Mushingan, et d'Alleghany, dont les parties

supérieures navigables ne sont séparées que par des distances depuis un mille jusqu'à dix-huit milles d'autres rivières qui tombent dans le lac Erié; le second, par la rivière de Patowmac, qui passe à Washington, et ensuite par les rivières de Cheat, de Monongahela, et d'Allegany, jusqu'à la Crique Française ou la presqu'île, située sur le lac Erié; le troisième, par la rivière d'Hudson, qui se jette dans l'océan, au-dessous de New-York, et ensuite par la rivière de Mohawk, la Crique de Wood, le lac Oneida et la rivière d'Oswego, qui se décharge dans le lac Ontario; le quatrième, enfin, par le fleuve Saint-Laurent.

Voici quelle est l'étendue, en longueur, de ces quatre communications commerciales, ainsi que les longueurs réunies des différens portages de chacune. On est parti du dernier port de chaque rivière, où les vaisseaux d'un tonnage ordinaire, qui viennent de l'océan, peuvent remonter, et l'on a pris pour point commun d'arrivée, le lac Erié, qui, de tous les lacs, occupe la position la plus centrale, relativement aux quatre ports qui servent de point de départ.

De Montréal au lac Erié, la longueur de la navigation est de quatre cent qua-

rante milles, et le portage de vingt-deux.

De Washington à ce même lac, la navigation est de cent cinquante milles. Le portage en a quatre-vingts et pourra être réduit à cinquante, lorsque la navigation sera ouverte.

De New-York au même lac, la navigation est de cinq cents milles et le portage de trente milles.

Enfin, de la Nouvelle-Orléans, la navigation est de huit cents milles. Le portage a depuis un jusqu'à dix-huit milles, suivant la route que l'on prend en partant de l'Ohio jusqu'au lac Erié.

D'après cet état, il est non-seulement évident que la communication avec les lacs, par le fleuve Saint-Laurent, est la plus courte de toutes, mais encore, que le portage est le moins long. Il faut ajouter à cela une autre considération : c'est que les portages sont moins fréquens, et que les marchandises peuvent être transportées dans les mêmes bateaux, depuis Montréal jusqu'aux lacs; au lieu qu'en partant de Washington, ou de New-York, on est obligé, chaque fois que l'on quitte une rivière pour entrer dans une autre, de changer de bateaux et de bateliers, à moins de transporter les bateaux eux-mêmes sur des voitures.

Dans cette espèce de navigation, l'on doit, autant qu'on le peut, éviter les portages,

parce qu'ils multiplient les frais, et parce que les marchandises sont d'autant plus exposées à être pillées, qu'elles passent par un plus grand nombre de mains. Le fleuve Saint-Laurent a encore un autre avantage qui doit lui faire accorder la préférence sur toutes les autres communications avec les lacs, c'est que, étant constamment approvisionné par le lac Ontario, qui lui sert de réservoir, ses eaux ne sont jamais assez basses, même dans les plus grandes chaleurs, pour ne pas porter et faire flotter des bateaux avec leur chargement; au lieu que les ruisseaux qui lient la correspondance des rivières d'Hudson, de Patowmac et du Missisipi avec les lacs, sont si bas dans l'été, qu'à peine peut-on y naviguer avec des canots. Pendant tout l'été de 1796, les eaux de la rivière de Mohawk étoient si basses, que pendant quatre mois, elle ne fut pas navigable dans la plus grande partie de son cours, et que les négocians du haut pays, après avoir attendu vainement leurs marchandises pendant un temps considérable, furent obligés de les faire venir par terre. La navigation de cette rivière devient, dit-on, tous les jours plus difficile, et à moins que l'on ne construise des canaux d'une grande étendue, on sera forcé de re-

noncer à toute communication par eau, entre New-York et le lac Ontario, par cette route. La rivière d'Alleghany, et la Crique Française, qui servent de points d'union entre la rivière de Patowmac et le lac Erié, sont également sujets à se tarir dans les grandes sécheresses; et ce n'est, à proprement parler, que dans les inondations occasionnées par les grandes pluies et la fonte des neiges, que l'on peut espérer de transporter les marchandises par l'une ou l'autre de ces deux routes.

En ce moment, la presque-totalité du commerce avec les lacs, est concentrée dans Montréal; car les négocians anglais font transporter leurs marchandises de cette ville aux lacs, à un tiers moins de frais que les négocians de New-York; aussi les vendent-ils, à ceux qui les achètent de la première main, à beaucoup meilleur marché. Que l'on ajoute à cela que les droits à l'importation sur les sucres raffinés, les liqueurs spiritueuses, le vin et le café, sont fort au-dessous de ceux que l'on paie pour les mêmes objets dans les Etats-Unis; et que la clinquaillerie, et les marchandises sèches de manufacture anglaise sont admises dans le Canada, sans payer aucun droit, au lieu qu'elles paient quinze pour cent de leur

valeur, à l'importation dans les Etats-Unis. Ce seroit inutilement que l'on essayeroit d'exiger des droits sur les objets de manufacture étrangère, introduits par le Canada dans les Etats-Unis : les frontières des deux pays sont si étendues et tellement contiguës l'une à l'autre, qu'il seroit extrêmement facile de frustrer ces droits, et de faire passer clandestinement toutes les marchandises que l'on voudroit.

Le commerce qui se fait entre Montréal et les lacs, est très-considérable en ce moment, et s'accroît considérablement chaque année. Les Anglais ont déja des établissemens sur la rive du lac Ontario, qui leur appartient, à Niagara, à Torento, dans la baie de Canti, et à Kingston, dont la population réunie s'élève à près de 20,000 ames ; sur la rive opposée, les Américains poussent leurs nouveaux établissemens avec la plus grande vigueur. Il en est de même sur le lac Erié, ainsi que sur la rivière du détroit. Les Anglais et les Américains y font, chacun de leur côté, les progrès les plus rapides.

J'ai déja fait voir de quelle importance est le commerce de l'intérieur, et le commerce des lacs n'est pas autre chose.

J'ai démontré que chaque port de mer des Etats - Unis s'est accru en proportion de la part qu'il a prise à ce commerce, et que les villes les plus favorablement placées pour le faire, étoient celles qui en avoient la plus grande partie. Maintenant, la population des lacs augmentant journellement, et les objets manufacturés en Europe, devenant, en conséquence, d'un plus grand débit, il est extrêmement probable que Montréal, qui, de tous les ports de cette partie du monde, est le plus heureusement situé pour fournir ces objets, et dont les points de correspondance avec les arrière-établissemens sont aussi nombreux et aussi faciles que ceux des grandes villes des Etats-Unis, rivalisera dans la suite en richesses et en population avec les cités les plus fameuses du continent de l'Amérique septentrionale.

CHAPITRE XXX.

Description de la ville de Kingston, ci-devant le fort Cadaraqui. — Nature et étendue de son commerce. — Hospitalité des habitans. — Ports situés sur le lac Ontario. — Détails sur sa navigation. — L'auteur s'embarque sur un navire marchand. — Description du lac. — Réflexions sur un flux et reflux septennal que l'on dit avoir lieu sur ses bords. — Arrivée au fort Niagara. — Indiens Mississaguis. — Un de leurs chefs tué à la suite d'une rixe. — Leurs dispositions à la vengeance. — Conduite du gouvernement anglais envers eux. — Description de la ville et du fort de Niagara.

La ville de Kingston est située à l'entrée d'une baie profonde, placée à la pointe nord-est du lac Ontario. Elle a un fort avec des casernes, une église anglicane, et environ cent maisons, dont quelques-unes sont en pierre ou en briques, et les autres en bois; mais presque toutes ont été construites et sont maintenant habitées par des Américains qui ont émigré des Etats-Unis, à la fin de la guerre dernière. Le fort, qui est un carré défendu par quatre bastions, fut construit en 1672, par M. le comte de Frontignac. Il en porta long-temps le nom; mais il le perdit insensible-

ment, et fut appelé Cadaraqui, du nom d'un ruisseau qui se jette dans la baie. La ville et le fort conservèrent ce dernier nom jusques vers l'année 1785, que le gouvernement anglais leur donna celui de Kingston, qu'ils portent à présent. La garnison est composée d'environ soixante hommes, et s'élève quelquefois jusqu'à cent.

Comme Kingston fait un commerce très-considérable, sa population augmente avec une grande rapidité. Toutes les marchandises destinées à approvisionner le haut pays, et qui ont remonté le fleuve St.-Laurent, sont déposées dans des magasins, jusqu'à ce qu'elles soient embarquées à bord des vaisseaux propres à la navigation du lac; et les pelleteries, qui ont été apportées des différens postes établis sur les lacs les plus voisins, sont également mises en magasin, pour être chargées sur les bateaux qui descendent le fleuve Saint-Laurent. Quelques-unes de ces pelleteries sont apportées immédiatement par les Indiens qui chassent dans les environs, mais elles forment la plus petite quantité. Les négocians de Kingston, dont quelques-uns sont associés avec les plus anciennes maisons de commerce de Montréal et de Québec, sont très-hospita-

liers, et un étranger, s'il est Anglais surtout, est assuré de recevoir l'accueil le plus obligeant et les soins les plus recherchés.

Pendant l'automne, les habitans de Kingston ont beaucoup à souffrir des fièvres intermittentes, occasionnées par les vapeurs qui s'élèvent des marais qui avoisinent la ville, dont le terrain même est bas et malsain.

La baie, à l'ouverture de laquelle est située la ville de Kingston, offre un excellent mouillage, et est incontestablement le port le plus spacieux et le plus commode de tous ceux qui se trouvent sur le lac Ontario. La baie du grand Sodus et celle de Toronto, situées l'une au midi et l'autre au nord, sous le même méridien que Niagara, sont regardées comme les meilleurs ports, après celui de Kingston; mais leur entrée est obstruée par des bancs de sable, qui, dans les mauvais temps, sont d'un accès très-difficile et très-dangereux pour des vaisseaux qui tirent plus de cinq ou six pieds d'eau. Il y a sur la baie de Kingston deux chantiers de construction, dont l'un appartient au roi, et l'autre à des particuliers, et sur lesquels ont été construits la plupart des navires d'une certaine gran-

deur, qui naviguent sur le lac Ontario.

A l'époque où nous traversâmes ce lac, il y avoit trois bâtimens de guerre de deux cents tonneaux chacun, portant depuis huit jusqu'à douze canons, nous vîmes en outre, à Niagara plusieurs chaloupes canonnières, mais qui n'étoient pas armées. Deux des trois vaisseaux de guerre ont dû être aussi désarmés, en conséquence de la ratification du traité d'amitié et de commerce, conclu entre sa majesté Britannique et les Etats-Unis (1). Il est certain qu'un de ces vaisseaux est plus que suffisant pour porter d'un lieu à un autre les présens des tinésaux Indiens, les munitions de guerre et de bouche pour la garnison et les troupes elles-mêmes. Lorsque celles-ci changent de station, chaque officier de terre, employé dans les postes extérieurs, a le port franc pour une certaine quantité d'effets ou marchandises, suivant son grade. Les officiers de marine ont aussi le droit, et de même selon leur grade, d'embarquer, lorsque le vaisseau n'a pas une destination particulière, une certaine quantité de marchandises dont le fret leur appartient. Ils sont encore autorisés à prendre

(1) On dit que des ordres subséquens sont arrivés en 1797, pour réarmer un ou deux de ces vaisseaux.

des

des passagers, à un prix fixé, pour leur propre compte. Le commandant de la station sur le lac Ontario est Canadien français, de même que les officiers qui commandent sous lui. Leur uniforme est bleu et blanc, avec de grands boutons jaunes sur lesquels est gravé un castor avec le mot *Canada*. Les officiers de marine sont subordonnés à l'officier de terre qui commande le fort ou le poste où ils se trouvent; et lorsqu'ils veulent voyager dans l'intérieur du pays, ils sont obligés de lui en demander la permission.

Outre un nombre infini de bateaux à voiles employés à faire le commerce du lac, il y a encore plusieurs bâtimens marchands, gréés en navires, en sloups ou en goëlettes; mais la nature de cette navigation exige que tous ces bâtimens aient des fonds plats, et qu'ils soient construits à la manière des grosses chaloupes de mer, des canots ou des bateaux, afin qu'on puisse les échouer sans danger, lorsque l'occasion rend cette mesure indispensable. Dans ce moment, les Américains n'emploient sur le lac que des bateaux; et les ports qui leur appartiennent sont si peu commodes, qu'il est encore douteux qu'ils se servent jamais de plus gros bâtimens. Les

vaisseaux anglais d'un tonnage un peu considérable, ne naviguent guère non plus qu'entre Kingston et Niagara, et on les voit rarement relâcher dans les autres ports.

Les frais de construction et d'équipement des bâtimens employés sur le lac Ontario sont très-considérables; ils le sont encore davantage pour les bâtimens construits et employés sur les lacs qui sont plus éloignés, parce que l'on est obligé de faire venir de la Grande-Bretagne la plus grande partie des objets en fer, et tous les cordages nécessaires à leur construction ou à leur gréement. Il n'y a pas de doute, néanmoins, que lorsque la population de ce pays sera augmentée, on n'y trouve une grande abondance de tous ces articles; car le sol est très-propre à la culture du chanvre, et l'on y a découvert plusieurs mines de fer. Déja l'on y recueille une petite quantité de chanvre; mais jusqu'ici la politique du gouvernement a été de diriger l'attention des habitans presque entièrement vers l'agriculture, de sorte qu'il n'a encore fait ouvrir aucune de ces mines de fer, qui, ainsi que les mines des autres métaux, qui ont été découvertes ou qui peuvent l'être dans la suite, lui appartiennent exclusivement. Cependant

les Américains, sans eesse à l'affût des circonstances qui peuvent leur procurer quelque bénéfice, ont envoyé des hommes experts dans la partie de leur territoire qui avoisine les lacs, pour y chercher des mines de fer et d'autres métaux. Leurs recherches n'ont pas été infructueuses, et il y a toute apparence qu'ils ne tarderont pas à y établir des forges et des manufaetures d'instrumens et autres objets en fer, qu'ils pourront vendre aux sujets de la Grande-Bretagne, à beaucoup meilleur marché que les négoeians de Kingston, qui sont obligés de les faire venir du bas Canada. Il est done de l'intérêt du gouvernement anglais d'encourager l'ouverture des mines de fer sur son propre territoire, et de ne pas souffrir que les habitans des Etats-Unis s'emparent d'une branche de commerce aussi lucrative, et qui ne peut manquer de tomber dans leurs mains, s'il persiste dans la politique qu'il a sivie jusqu'à présent.

Dans les parties les plus reculées du Canada, le cuivre est beaucoup plus abondant que le fer, et eomme il est plus facile à épurer que eelui-ei, il est probable qu'on l'emploiera de préférence pour tous les usages auxquels il est propre. On trouve une grande

quantité de cuivre vierge sur les bords d'une rivière qui se jette dans le lac supérieur, sur la rive du sud-ouest, ainsi que dans plusieurs îles situées vers la côte orientale. J'ai vu, chez un habitant de Niagara, un bloc de ce cuivre, aussi pur que s'il avoit été épuré au feu : il pesoit plusieurs onces, et paroissoit avoir été détaché avec un ciseau, d'un autre bloc pesant au moins quarante livres, d'une égale pureté, et croissant sur l'une de ces îles. Tous les rochers qui bordent ces îles, renferment des veines de cuivre plus riches les unes que les autres, et l'on trouve sur le bord de l'eau, des couches épaisses d'une espèce de minerai de cuivre, semblable à la couperose. Il ne faudroit que quelques heures pour charger plusieurs bateaux de cette matière qui en moins de trois jours pourroit être envoyée à l'entrée du détroit de Sainte-Marie, où, après l'avoir transportée par terre jusqu'au-delà de ce détroit, on la chargeroit sur de grands bâtimens qui la porteroient sans aucune interruption, jusqu'à la rivière de Niagara. Le portage au détroit de Sainte-Marie n'est que de quelques heures; et avec un vent favorable, les vaisseaux propres à cette navigation peuvent traverser

le lac Huron et le lac Erié, jusqu'à l'extrémité orientale de celui-ci, en six jours au plus.

Ce n'est pas seulement la construction et l'équipement des vaisseaux employés sur les lacs qui sont excessivement coûteux, les frais de leur entretien et la paie de leurs équipages ne sont pas moins considérables. D'abord ces vaisseaux s'usent beaucoup plus vîte que ceux qui naviguent sur l'océan, à cause, disent les gens du métier, de la fraîcheur des eaux des lacs; en second lieu, la navigation des lacs, étant plus difficile et plus dangereuse que celle de l'océan, il faut se procurer des matelots expérimentés, et l'on est obligé de les faire venir, au moins pour le plus grand nombre, des ports de mer, et de leur donner de très-gros gages qu'on leur paie pendant toute l'année, quoique la navigation soit interrompue par les glaces, pendant cinq mois.

Le lendemain de notre arrivée à Kingston, nous arrêtâmes notre passage pour Niagara, à bord d'une goëlette du port de 180 tonneaux, qui étoit mouillée le long du quai du négociant auquel elle appartenoit, en attendant un vent favorable pour partir. Le prix commun pour la traversée est de

deux guinées pour ceux qui veulent être dans la chambre du capitaine, et d'une guinée pour ceux qui consentent à rester sur le tillac. Ce prix n'est pas excessif, si l'on considère que le capitaine est obligé de tenir une table séparée pour chaque classe de passagers, et que celle de la chambre est fort bien servie et abondamment pourvue de vins de Porto et d'Espagne, et de liqueurs spiritueuses de toute espèce. Le fret pour les marchandises est plus cher en proportion, car on ne paie pas moins de 36 shellings anglais par tonneau, ce qui est presque autant que pour le transport d'un tonneau de marchandises des ports d'Angleterre en Amérique, avant la guerre actuelle : mais on ne le trouvera peut-être pas exorbitant, si l'on considère les frais immenses de construction et d'entretien des vaisseaux et les gages énormes des équipages.

Le 7 septembre, après midi, le vent étant devenu favorable, les passagers, qui étoient répandus dans la ville, furent avertis de se rendre à bord, le vaisseau appareilla sur-le-champ, et en quelques minutes un petit vent frais nous transporta au milieu du lac. Jusqu'à un mille et demi de Kingston, la vue est bornée

par des îles qui se trouvent sur la rive gauche; mais lorsque nous eûmes doublé la dernière de ces îles, nous fûmes tout-à-coup frappés de la beauté du spectacle qui s'offrit à nos yeux: un lac d'une étendue immense, bordé de chaque côté par d'antiques forêts derrière lesquelles le soleil qui étoit alors près de son coucher, alloit s'ensevelir dans toute sa majesté.

Le lac Ontario est le plus oriental des quatre lacs au travers desquels passe la ligne de démarcation, qui sépare les Etats-Unis de la province du haut Canada. Il a deux cent vingt milles de l'orient à l'occident, et soixante-dix dans sa plus grande largeur. Sa surface est d'environ 2,390,000 acres. Ce lac est moins sujet que les autres aux coups de vent et aux tempêtes, et si l'on considère son immense étendue, on est étonné de la tranquillité de ses eaux. Durant cette première soirée, nous n'aperçûmes pas la moindre agitation sur sa surface, et pendant le reste de notre voyage, les eaux ne furent agitées que par une petite houlle qui n'occasionna pas la plus légère incommodité parmi les passagers. Sa profondeur est considérable, et dans quelques endroits on n'en trouve pas

le fond avec la sonde. Lorsque l'on regarde ses eaux par-dessus le bord du vaisseau, elles paroissent avoir une teinte noirâtre; mais elles sont très-limpides, et si l'on y jette quelque chose de blanc, on l'aperçoit encore à une profondeur de plusieurs brasses. On assure néanmoins que les eaux de quelques-uns des autres lacs sont encore plus claires et plus transparentes que celles du lac Ontario. Voici ce que M. Carver dit, en parlant du lac supérieur: « Lorsque le temps étoit calme, et que le soleil étoit sans nuages, étant assis dans mon canot, dans un endroit de la profondeur de six brasses, je pouvois clairement discerner des piliers énormes de pierres de diverses grosseurs dont quelques-unes paroissoient avoir été taillées. L'eau étoit aussi pure et aussi transparente que l'air, et mon canot paroissoit comme suspendu dans ce dernier élément. Il m'étoit impossible de fixer long-temps la vue sur ces rochers, à travers ce limpide *medium*, sans éprouver une espèce de vertige et un éblouissement qui me forçoit bientôt de la détacher de ce tableau merveilleux. » L'eau du lac Ontario a un très-bon goût, et les équipages des bâtimens qui le traversent, n'en emploient pas d'autre.

C'est une opinion commune, non-seulement parmi les Indiens, mais encore parmi un grand nombre de blancs qui habitent les bords du lac Ontario, que ses eaux s'élèvent et s'abaissent alternativement, après une révolution de sept années. Il est vrai que ce phénomène est démenti par d'autres, et il est tellement en opposition avec toutes les observations qui ont été faites sur de pareilles masses d'eau, en différentes parties du globe, que je serois tenté de croire que c'est purement un effet d'imagination des premiers. Cependant, lorsque les plus vieux habitans du pays assurent unanimement qu'un pareil flux et reflux a lieu périodiquement dans les eaux du lac, il est prudent, je crois, de suspendre son jugement. Un particulier dont l'habitation est située sur les bords du lac, à peu de distance de Kingston, et qui, par la nature de ses occupations, a plus de loisir pour se livrer à de pareilles observations, que n'en ont les autres habitans du pays, me dit qu'il avoit observé l'état du lac avec la plus scrupuleuse attention, depuis quatorze ans qu'il en habitoit les bords, mais qu'il n'avoit jamais remarqué aucun flux et reflux périodique; que cependant il ne pouvoit s'empêcher d'avouer, comme un fait très-remarqua-

ble, que les plus anciens habitans de son voisinage avoient prédit, long-temps avant la grande élévation des eaux du lac, qui arriva en 1795, que cette année seroit celle du grand flux; mais qu'il n'en persistoit pas moins à croire que l'élévation des eaux du lac, dans cette occasion, devoit être attribuée à des causes accidentelles, et non à aucune loi fixe, établie par la nature, et qu'il étoit convaincu que quand il n'y auroit pas eu d'élévation cette année (1795), les gens du pays n'en auroient pas moins imaginé, comme il suppose qu'ils l'ont fait dans les occasions précédentes, que les eaux étoient plus hautes que de coutume. Son opinion étoit d'ailleurs appuyée sur une circonstance particulière, et que voici: lorsqu'en 1795, les eaux du lac s'élevèrent à une hauteur extraordinaire, il eut à ce sujet des entretiens particuliers avec les plus anciens habitans du pays; il leur fit plusieurs questions sur la hauteur comparative des eaux, à cette époque et à celles qui avoient précédé, et tous convinrent qu'à cette dernière époque, les eaux n'étoient pas montées plus haut qu'elles ne l'avoient fait aux époques précédentes. Or, il y avoit à l'extrémité de son jardin un bosquet dont les arbres

avoient au moins trente ans, et qui fut inondé et entièrement détruit par les eaux du lac, en 1795 ; ce qui prouve, disoit-il, qu'avant cette époque les eaux du lac n'avoient jamais monté à la hauteur de son bosquet, qui, dans ce cas, auroit été infailliblement détruit. Cette circonstance prouve bien, en effet, contre l'assertion des habitans, que les eaux du lac ne montent pas périodiquement à une hauteur toujours égale, et qu'en 1795, elles se sont élevées à une plus grande hauteur qu'aux divers périodes qui ont eu lieu dans l'espace de trente ans; mais elle ne prouve pas que pendant ce même espace de temps elles ne se sont pas élevées, périodiquement, au-dessus de leur niveau.

Ce que M. Carver rapporte à ce sujet, semble confirmer l'opinion favorable à l'élévation périodique des eaux du lac. « J'oublie, dit-il, « de parler d'une circonstance très-extraor- « dinaire, relativement à ce détroit (de Mi- « chillimakinac, entre le lac Michigan et le « lac Huron), et qui est le fruit des observa- « tions faites par les Français, pendant qu'ils « ont été en possession du fort situé à l'entrée « de ces détroits. Quoiqu'il n'existe aucune « apparence de flux et de reflux journalier

« dans les eaux du lac, cependant un examen
« scrupuleux de leur situation, a conduit à la
« découverte très-extraordinaire d'une alté-
« ration périodique. On a remarqué que
« dans l'espace de sept ans et demi, les eaux
« s'élèvent graduellement et imperceptible-
« ment, jusqu'à la hauteur de trois pieds, et
« que, dans le même espace de temps, elles
« décroissent d'une manière également insen-
« sible, jusqu'à ce qu'elles soient descendues
« à leur premier niveau, de sorte que cette
« révolution, dont on n'a encore pu trouver
« l'explication, s'achève en quinze années. Il
« m'a été impossible d'acquérir la certitude
« de ce fait, pendant le séjour que j'ai fait
« sur les lieux, parce que les Anglais qui au-
« roient pu me donner des lumières sur ce
« sujet n'étoient en possession du fort que de-
« puis quelques années; mais ils étoient tous
« d'accord sur ce point, qu'il s'étoit opéré
« une altération sensible dans les limites du
« fort détruit. » On doit infiniment regretter que les années qui se sont écoulées depuis l'époque à laquelle M. Carver a voyagé dans ces contrées, n'aient pas jeté un nouveau jour sur cette matière; mais il faut dire, pour justifier cette négligence, que les personnes qui

auroient pu faire ces observations avec fruit, ne sont jamais restées assez long-temps dans le pays, pour obtenir un résultat satisfaisant.

Il faut une longue suite d'observations minutieuses pour oser prononcer d'une manière positive, que les eaux du lac montent et descendent périodiquement. Tout le monde sait, par exemple, que dans les saisons pluvieuses les eaux s'élèvent fort au-dessus de leur niveau ordinaire, et que dans les grandes sécheresses elles descendent fort au-dessous. Il faudroit donc connoître avec précision, quelle est la quantité d'eau qui est tombée pendant le cours d'une saison ou d'une année; quelle est celle qui a pu être évaporée; et enfin jusqu'à quel degré la hauteur du lac a pu être augmentée ou diminuée par ces deux causes réunies. Car, sans cela, s'il arrive qu'au bout de sept ans les eaux du lac soient plus basses ou plus élevées que de coutume il sera impossible de pouvoir dire avec exactitude, si cet effet doit être attribué aux grandes pluies ou aux grandes sécheresses, ou à quelque loi de la nature qui nous soit encore inconnue. Il faut en outre ne pas négliger d'observer les vents, tant relativement à leur force qu'à leur direc-

tion, car il est certain qu'ils influent d'une manière directe sur la hauteur de tous les lacs. Pendant que j'étois au fort Erié, situé à l'extrémité orientale du lac du même nom, je vis un jour les eaux baisser de trois pieds, en quelques heures, à la suite d'un changement de vent subit de l'est à l'ouest, qui avoit soufflé avec violence plusieurs jours de suite, dans la première direction; enfin, il ne faudroit pas se contenter de faire ces observations sur un seul point; elles devroient avoir lieu, en même temps, sur plusieurs points différens des bords du lac; car les eaux ont empiété d'un côté, tandis que d'un autre elles se sont retirées, sans qu'on connoissse la cause de ce déplacement. L'espace compris entre la maison occupée par les officiers du fort Niagara, et le bord du lac, n'est que de dix pas, quoiqu'à l'époque de sa construction, il y avoit entre les deux un jardin très-étendu. On voyoit au commencement de la guerre actuelle, une batterie construite sur le bord du rivage, qui a été minée par les eaux, dans l'espace de deux ans, au point qu'il en reste à peine quelques vestiges. Il faut espérer que dans la suite, lorsque ce pays aura fait quelques progrès en population et en richesses, il se trouvera des

personnes qui auront le temps et les connoissances requises pour faire les observations nécessaires; mais à présent, les habitans des bords du lac sont trop entièrement livrés à l'agriculture ou au commerce, pour s'occuper d'objets scientifiques, qui, quoique d'un grand intérêt pour le philosophe, ne procureroient aucun avantage solide à la généralité des habitans de ce pays. Quelques-uns vont plus loin, et prétendent qu'outre le flux et le reflux périodique de sept ans, le lac Ontario est encore sujet à un autre flux, qui a lieu plusieurs fois dans les vingt-quatre heures. Il y avoit à bord du vaisseau dans lequel je traversai le lac, plusieurs personnes qui affirmoient, avec confiance, qu'un flux et reflux régulier avoit lieu dans la baie de Canti; qu'ils s'en étoient assurés en restant pendant plusieurs heures, et à différentes fois, sur le bord d'un moulin, situé au fond de la baie, et que là ils avoient observé que les eaux montoient et descendoient régulièrement toutes les quatre heures, depuis huit jusqu'à quatorze pouces. Malgré l'assurance avec laquelle ce fait m'a été rapporté, il est évident à mes yeux, que le vent seul est la cause des fréquens changemens que l'on remarque dans la

hauteur des eaux de cette partie du lac, car on n'observe rien de semblable ni à Niagara, ni à Kingston, ni sur les côtes découvertes du lac. Il est encore évident que la formation particulière de la baie de Canti doit nécessairement occasionner quelques variations dans la hauteur de ses eaux, toutes les fois que le vent change de direction. Cette baie est un long canal plein de sinuosités, et qui va toujours en se rétrécissant jusqu'à son extrémité, où il se termine comme un entonnoir. Il est par conséquent naturel de supposer que, toutes les fois que le vent souffle dans la direction de la baie, vers l'une ou l'autre extrémité, on doit apercevoir, au fond de l'entonnoir, une augmentation ou une diminution dans la hauteur des eaux. Cette variation doit encore avoir lieu lorsque le vent souffle dans la même direction, parce que les eaux se trouvant concentrées dans un espace resserré, il suffit, pour leur donner un mouvement progressif ou rétrograde, que la force du vent soit plus considérable dans un temps que dans un autre, et ce mouvement peut avoir lieu autant de fois dans un jour, que le vent éprouve de changemens dans sa direction et dans sa force. Ce qui donne un nouveau poids à cette explication,

tion, c'est que personne n'a pu m'assurer que ce flux et reflux eût lieu dans un calme parfait; or, s'il étoit vrai que les eaux du lac fussent soumises à un flux et reflux régulier, ce seroit, dans les temps de calme qu'il se feroit particulièrement sentir, et que l'on pourroit plus facilement en calculer les hauteurs et les retours périodiques.

Mais revenons à notre voyage. Quelques heures après que nous eûmes quitté Kingston, le vent tomba tout-à-coup, et nous fîmes très-peu de chemin pendant la nuit; mais une légère brise, qui s'éleva le matin, 8, fit avancer notre vaisseau, et avant midi nous avions perdu la terre de vue. Alors notre navigation ressembla, sous tous les rapports, à celle de l'Océan. Le vaisseau étoit gouverné sur la boussole; on jetoit régulièrement le log; les distances parcourues étoient calculées, réduites et déposées dans le livre de log, ainsi que les diverses manœuvres et opérations qui avoient lieu à bord du navire. Nous continuâmes de naviguer hors de la vue de terre, jusque dans la soirée du 9, que nous aperçûmes le sommet des montagnes bleues qui sont dans le voisinage de Toronto, sur la rive septentrionale du lac;

mais la nuit les fit bientôt disparoître. Excepté en cet endroit, le lac est bordé de bancs de sable très-bas, ce qui fait qu'en le traversant, il ne faut que quelques heures pour perdre la terre de vue.

Le 10, au point du jour, nous aperçûmes la ville et le fort de Niagara, par le travers du bossoir, sous le vent; nous avions tout lieu d'espérer que dans deux ou trois heures nous serions mouillés dans le port; mais, à peine avions-nous atteint la barre, qui se trouve à l'embouchure de la rivière de Niagara, que le vent changea tout-à-coup. Nous essayâmes en vain de la traverser, en courant pour cela plusieurs bordées, nous fûmes forcés de jeter l'ancre à deux milles au large. Le fort a une assez belle apparence, vu du côté du lac; mais il n'en est pas de même de la ville, dont on ne voit que quelques misérables chaumières, la plus grande partie ne pouvant être aperçue du spectateur, parce qu'elle est bâtie sur une ligne parallèle à la rivière. Après avoir déjeûné et changé nos habits de voyage, afin de paroître décemment dans la capitale du haut Canada et au centre du beau monde de la province, nous nous embarquâmes dans le canot qui nous

conduisit, ainsi que ceux des autres passagers qui desirèrent aller à terre, à la Pointe-de-Mississaguis, d'où il n'y a plus qu'une promenade agréable d'un mille environ, et presque toujours au travers des bois, jusqu'à la ville de Niagara.

Cette pointe tire son nom des Indiens Mississaguis qui l'ont choisie pour le lieu le plus ordinaire de leur campement. Cette nation, qui habite les bords du lac Ontario, est une des plus nombreuses du pays. Les hommes sont en général très-robustes, et passent pour être très-habiles à la chasse et à la pêche; mais ils n'ont pas la réputation d'être aussi braves guerriers que leurs voisins. Leur peau est d'une teinte plus noire que celle d'aucune des nations indiennes que j'aie rencontrées; quelques-uns ressemblent à des Nègres, pour la couleur. Leur extérieur, et particulièrement celui des femmes, est sale et dégoûtant; l'odeur qui s'exhale de la quantité de graisse et d'huile de poisson dont celles-ci barbouillent leurs cheveux et leur visage, est tellement insupportable, sur-tout quand il fait chaud, qu'il est impossible d'en approcher à la distance de plusieurs pas, sans en être fortement incommodé. En arrivant à Niagara, nous

trouvâmes un grand nombre de ces Indiens répandus par groupes dans la ville, et fort affligés en apparence de la perte d'un de leurs chefs favoris. Cet homme, dont le nom étoit Wompakanon, avoit été tué, à ce qu'il paroissoit, par un blanc, dans une rixe qui avoit eu lieu dans la ville de Toronto, dans le voisinage de laquelle est situé le principal village des Mississaguis. Immédiatement après cet événement, les autres chefs avoient assemblé leurs guerriers et s'étoient rendus à Niagara, pour porter *leurs plaintes au gouvernement anglais*. Afin d'appaiser leur ressentiment, le commandant de la garnison avoit fait distribuer quelques présens, et entre autres une grande quantité de rhum et d'autres provisions de bouche, dont ils avoient fait un grand festin, la veille de notre arrivée; mais le rhum étant épuisé, les regrets de la perte du pauvre Wompakanon devenoient plus amers, et il n'y avoit que la crainte d'exciter la colère des Anglais, qui pût les empêcher de tirer de ce meurtre une vengeance éclatante. Un officier civil, employé dans le département des affaires relatives aux Indiens, et qui connoissoit parfaitement leurs dispositions, me dit, que le

sang, étant à leurs yeux la seule expiation qui pût leur faire oublier le meurtre d'un chef favori, ils ne manqueroient pas de tuer un blanc, peut-être très-innocent de l'action dont ils se plaignoient, dès qu'ils en trouveroient une occasion secrète et favorable, dussent-ils l'attendre pendant vingt ans.

Les Mississaguis entretiennent les habitans de Niagara et des autres villes situées sur le lac, dans une grande abondance de poisson et de gibier de toute espèce, dont la valeur s'estime en bouteilles de rhum et en livres de pain. Un habitant de Kingston chez lequel nous dînâmes, nous fit manger d'un excellent quartier de venaison et d'un saumon pesant au moins quinze livres, qu'il avoit achetés d'un de ces Indiens pour une bouteille de rhum et un pain, l'un et l'autre de la valeur d'une demi-piastre au plus, et l'Indien paroissoit très-content de son marché.

Voici de quelle manière les Indiens pêchent le saumon. Ils s'embarquent deux la nuit, dans un canot : l'un se tient sur l'arrière, et fait avancer le bateau avec sa pagaye tandis que l'autre, armé d'une lance, et placé debout sur le devant, mais ayant derrière lui, un flambeau allumé, attend et saisit l'occasion

favorable de frapper le poisson attiré en grand nombre autour du canot, par la lumière. Ils sont très-adroits à cet exercice, et manquent rarement leur coup.

Le lac Ontario, et toutes les rivières qu'il reçoit dans ses eaux, sont très-abondans en saumon, et en plusieurs autres espèces de poissons de mer qui remontent le fleuve Saint-Laurent. On y trouve aussi une grande quantité de poissons d'eau douce, dont plusieurs n'ont jamais été décrits, et auxquels on n'a pas même donné de nom. Le fleuve Saint-Laurent est de même extrêmement poissonneux dans la presque-totalité de son cours, et beaucoup de personnes pensent que, si le gouvernement portoit son attention sur les pêcheries, et particulièrement sur celle du saumon, cette branche deviendroit plus importante pour la richesse et la prospérité du pays, que le commerce même des pelleteries. Les gens du pays assurent que l'on a trouvé dans le lac Ontario des loups et des veaux marins, animaux amphibies, qui pèsent depuis mille jusqu'à deux mille livres; mais il est permis de douter de la vérité de cette assertion. Ce qu'il y a de certain, néanmoins, c'est qu'en traversant le lac, nous

avons aperçu des poissons d'une grosseur énorme, jouant sur la surface de l'eau. Parmi les gros poissons d'eau douce, l'esturgeon est celui qui est le plus commun. On le trouve, non-seulement dans le lac Ontario, mais encore dans les lacs voisins qui n'ont aucune communication avec la mer. Ce poisson est précieux pour l'huile que l'on en retire, mais il a un mauvais goût, et, en général, les habitans des parties septentrionales de l'Amérique, à partir de la rivière de James, en Virginie, ne font aucun cas de sa chair.

Le cours de la rivière de Niagara est nord et sud. Son embouchure, qui a trois cents pas de largeur est à trente milles à l'est de l'extrémité occidentale du lac; elle est la plus considérable de toutes celles qui se jettent dans le lac Ontario. Le fort, qui vient d'être remis entre les mains des Américains, est situé sur la rive orientale. La ville qui est bâtie sur le bord opposé, est connue généralement sous le nom de Niagara, car quoi qu'on ait fait pour lui en imposer d'autres, tels que ceux de Lenox, de Nassau et ensuite de Newark, elle a toujours retenu son premier nom. Cette leçon est un avertissement pour ceux qui ont la manie ou l'am-

bition de vouloir substituer des noms barbares aux noms indiens qui sont si majestueux et si sonores ; car on préférera toujours les noms de Niagara Cadaraqui et Toronto, à ceux de Newark, Kingston et York. La ville de Niagara a été jusqu'ici et est encore la capitale de la province du haut Canada : Je dis qu'elle est encore, car, avant notre arrivée, la cour avoit envoyé des ordres pour transporter le siége du gouvernement à Toronto, comme un endroit plus convenable pour la tenue des assemblées législatives, en ce qu'il est plus éloigné des frontières des Etats-Unis. Ce projet de changement est loin d'être goûté par les habitans, pour qui Niagara est d'un accès et d'une communication beaucoup plus facile que Toronto. Cependant, comme le gouverneur de la province qui a proposé cette mesure, a été rappelé, ils espèrent qu'elle ne sera pas mise à exécution. Mais la translation du siége du gouvernement de Niagara à Toronto, n'étoit qu'une mesure préparatoire à une autre beaucoup plus importante. On devoit fonder sur la rivière appelée anciennement la Trenche, et aujourd'hui la Tamise, une nouvelle ville à laquelle on auroit donné le nom de Londres, et c'étoit dans

cette ville que devoit être fixé définitivement le siége du gouvernement. Il faut convenir que le lieu, désigné dans le plan, possède plusieurs avantages locaux. Le pays qui l'environne est fertile et d'une grande salubrité. Il est situé sur le bord d'une rivière belle et navigable, au centre de la province, et environné de communications par eau qui s'étendent dans toutes les directions. On aperçoit déja quelques habitations sur les bords de la rivière, et le torrent de l'émigration se portant maintenant de ce côté-là, il n'est pas improbable que ce lieu deviendra un jour la capitale de la province; mais si l'on transportoit, dès-à-présent le siége du gouvernement dans un pays qui n'est encore qu'un vaste désert et qui est à une si grande distance des parties habitées de la province, cette mesure seroit accompagnée de nombreux inconvéniens pour les habitans, et ne produiroit aucun avantage essentiel au gouvernement.

La ville de Niagara contient environ 70 maisons, un tribunal, une prison, et un édifice où les assemblées législatives tiennent leurs séances. La plupart des maisons sont en bois : celles qui sont immédiatement

sur le bord du lac, ont une pauvre apparence. mais la partie la plus élevée de la ville habitée, principalement par les premiers officiers du gouvernement, est très-bien bâtie.

La plupart de ceux qui exercent quelques fonctions à la solde du gouvernement, dans le haut Canada, sont des Anglais qui ont reçu une éducation libérale, et dont la société rendra le séjour de la capitale agréable aux étrangers, quelque part que le gouvernement juge à propos de l'établir. Il y a peu de villes dans l'Amérique septentrionale, qui aient fait des progrès aussi rapides que la petite ville de Niagara. La plus ancienne de ses maisons a été construite depuis cinq ans; et sa population va toujours en augmentant, parce qu'elle est l'entrepôt de tout le commerce qui se fait avec les autres lacs, et parce que l'émigration des habitans des Etats-Unis, vers les parties qui sont dans son voisinage, devient tous les jours plus considérable. J'ai déja dit quels étoient les motifs qui déterminent les Américains à quitter leur pays pour aller s'établir sur le territoire Britannique. Cette émigration est telle que les denrées de première nécessité, et les commodités de la vie, ont augmenté, dans l'espace de

de trois ans, de cinquante pour cent.

Les bords de la rivière de Niagara sont très-escarpés ; mais lorsqu'on est arrivé à leur sommet, on découvre des deux côtés, des plaines d'une immense étendue. La ville qui est située sur la partie la plus élevée de la rivière occidentale, à la distance d'environ cinquante pas du bord de l'eau, a une superbe vue sur le lac et sur les côtes éloignées. On seroit porté à croire qu'une aussi heureuse situation devroit rendre ce lieu aussi sain qu'il est agréable sous tous les autres rapports ; mais c'est malheureusement le contraire : en arrivant dans cette ville, nous fûmes obligés de parcourir quatre tavernes, avant d'en trouver une où l'on pût nous recevoir, à cause des fièvres qui retenoient dans leur lit la presque totalité des gens qui les habitoient ; et l'on nous dit qu'il n'y avoit pas une seule maison dans la ville, où il n'y eut une ou deux personnes attaquées de cette fâcheuse maladie. Dans quelques-unes, tous les individus de la famille étoient sur le grabat ; et la garnison du fort, situé de l'autre côté de la rivière, comptoit à peine neuf ou dix hommes en état de faire le service. Cette circonstance auroit pu nous donner des inquiétudes

sérieuses pour notre santé, si l'on ne nous avoit rassurés, en nous disant que le danger étoit passé; que, depuis quinze jours, aucun individu n'avoit été nouvellement atteint de ce terrible fléau. Cependant nous ne négligeâmes pas de prendre les précautions que l'on nous indiqua. Tous les matins, nous buvions à jeun, un verre d'eau-de-vie, dans lequel on avoit fait infuser une pleine cuiller à thé de quinquina, réduit en poudre. Ce remède est regardé, dans le pays, comme le meilleur préservatif contre cette maladie; et ceux qui en usent de bonne-heure, et qui évitent, en même temps, de se trouver à la rosée, en sont rarement attaqués. Ce n'est pas seulement la ville de Niagara et ses environs, dont le séjour est insalubre; presque toutes les parties du haut Canada, ainsi que celles du territoire des Etats-Unis qui avoisinent les lacs, sont également mal-saines. La saison des fièvres commence vers le milieu de juillet, et finit dans la première semaine de septembre, aussitôt que les nuits deviennent un peu fraîches. Les fièvres appelées intermittentes sont les plus communes; mais il règne dans quelques cantons des fièvres continues, dont la nature va-

rie selon les lieux. Par exemple, sur les bords de la rivière de Genesée, qui se jette dans le lac Ontario, vers sa partie méridionale, les habitans sont sujets à une fièvre maligne, appelée la fièvre de Genesée, et qui en enlève un grand nombre; et sur les bords de la rivière de Miami, qui tombe dans le lac Erié, dans la partie nord-ouest du territoire des Etats-Unis, c'est une fièvre d'une autre espèce qui domine et qui n'est pas moins funeste aux habitans. Il ne paroît pas que l'on ait pris beaucoup de soin pour observer les caractères et déterminer la nature de ces différentes fièvres. Les médecins sont très-rares dans les parties reculées de l'Amérique septentrionale, et quand il y en auroit davantage, les habitations sont tellement éloignées les unes des autres, qu'ils ne seroient pas d'une grande utilité. C'est une chose remarquable, que la difficulté de se procurer dans les nouveaux établissemens, les secours d'un médecin, en cas de maladie; mais cela n'arrête pas les habitans des Etats-Unis, lorsqu'ils changent le lieu de leur résidence. Ils ne considèrent point si le pays qu'ils vont habiter n'est pas mal-sain; tout ce qui est important pour eux, c'est de savoir si les terres sont

bonnes et fertiles ; si elles sont situées près d'une rivière navigable, ou à portée d'un marché fréquenté ; si elles se vendent à vil prix, et si elles sont susceptibles d'acquérir une plus grande valeur ; voilà ce qui les détermine à s'y établir, sans s'embarrasser si le climat est favorable ou non à l'organisation du corps humain. Tous les ans, plusieurs centaines d'Américains abandonnent les contrées saines et charmantes qui bordent la rivière de Susquehannah, pour aller s'établir dans la province de Genesée, où les neuf dixièmes des habitans sont régulièrement attaqués, pendant l'automne, de fièvres malignes ; mais les terres de la Susquehannah sont pauvres, tandis que celles de Genesée sont presque par-tout si riches qu'on est obligé d'en atténuer la force par plusieurs récoltes de maïs, avant de pouvoir y semer du froment qui, sans cela croîtroit entièrement en paille, et souvent à la hauteur de quatorze ou quinze pieds, dont les deux tiers, en ce cas, sont couchés sur la terre.

Sur les bords du Niagara, à environ trois quarts de mille de la ville, on trouve un édifice appelé l'Hôtel de la Marine, qui sert d'asyle aux officiers qui font la navigation du

lac, dans la saison où cette navigation est interrompue par les glaces. Vis-à-vis cet édifice est un quai spacieux, destiné à protéger les vaisseaux contre les glaces, pendant l'hiver, et à faciliter l'embarquement et le débarquement des marchandises pendant la belle saison. Toutes les cargaisons qui viennent par le lac, et qui sont destinées pour Niagara, sont déposées dans de vastes magasins appartenans au roi ou à des particuliers, et bâtis le long des quais. L'Hôtel de la Marine est maintenant occupé par les troupes qui formoient la garnison du fort, et qui s'y sont retirées lorsque celui-ci a été remis aux commerçans, et jusqu'à ce que la caserne que l'on construit pour elles, sur la partie la plus élevée de la côte, soit achevée.

Le fort de Niagara est construit à l'extrémité de la pointe de terre qui forme l'embouchure de la rivière, de sorte qu'il est baigné, d'un côté, par la rivière, et de l'autre, par le lac. Il est palissadé du côté de l'eau ; et derrière la palissade est une levée en terre, sur laquelle on a pratiqué des embrasures, pour y placer des canons. Il est défendu, du côté de terre, par plusieurs batteries ou redoutes, et par des lignes parallèles, garnies de fascines. A

chaque porte, et dans divers endroits, sont des maisons fortifiées (*block houses*), et en face du lac, en dedans de la palissade est un édifice en pierre, entouré de retranchemens. Le fort, y compris ses ouvrages extérieurs, occupe une surface de cinq acres. On y peut monter trente ou quarante pièces de canon; et il ne faudroit pas moins de cinq cents hommes de garnison pour faire le service. Celle que le gouvernement des Etats-Unis y tient en ce moment ne s'élève pas à plus de cinquante hommes, et tous les canons que l'on y voit se réduisent à quatre, qui sont placés aux quatre angles principaux. Ce fort a été construit originairement par les Français, et formoit un chaînon de cette vaste chaîne de postes qu'ils avoient établis le long des lacs. Ils commencèrent d'abord par construire l'édifice en pierre, après avoir fait promettre aux Indiens qu'ils ne troubleroient pas les ouvriers pendant leurs travaux. Ceux-ci n'avoient pas hésité à faire cette promesse, parce qu'ils auroient cru blesser les droits de l'amitié et de l'hospitalité, en empêchant quelques marchands étrangers de bâtir sur leur territoire une maison qui pût les mettre à l'abri de l'inclémence des saisons. Mais ils furent étrangement

ment surpris de voir s'élever un édifice si différent de tout ce qu'ils avoient jamais vu, et dont ils n'auroient jamais pu concevoir l'idée. Ils commencèrent à soupçonner que ces étrangers méditoient des projets contraires à leurs intérêts, et ils songèrent à les chasser de leur nouvelle demeure; mais il étoit trop tard, les Français avoient creusé dans l'intérieur de l'édifice un puits qui leur fournissoit l'eau dont ils avoient besoin. Ils avoient fait des provisions de toute espèce, en cas de siége, et les portes une fois fermées, ils s'embarrassoient peu des attaques que les Indiens pouvoient méditer contre eux. Peu-à-peu l'édifice fut entouré de fortifications, et en 1759, c'étoit une place d'armes assez forte pour avoir pu résister, pendant quelques temps, aux forces commandées par sir William Johnston.

Lorsque les Anglais s'en furent rendus maîtres, ils augmentèrent de beaucoup les fortifications. L'édifice en pierres, qui est un bâtiment très-spacieux, servoit dans ce temps-là, comme il sert encore aujourd'hui, à loger les principaux officiers de la garnison. Sur le derrière de la maison est une grande salle ayant vue sur le lac, et d'où l'on aperçoit les montagnes de Toronto. C'étoit la salle à manger des offi-

ciers, et un modèle de propreté; mais aujourd'hui, que les officiers américains préfèrent de manger dans la cuisine, cette belle salle est entièrement dégradée, et en général toutes les parties du fort portent les marques de la mal-propreté et de la négligence la plus condamnable. L'extérieur des soldats répond parfaitement à leur logement; car, quoique ce fût un dimanche, et que ce jour-là les soldats américainssoient dans l'usage de se mettre plus proprement que les autres jours de la semaine, ceux-ci avoient l'air d'avoir travaillé à la tranchée, pendant plusieurs jours, sans interruption. Leur longue barbe, leurs cheveux négligés, leur linge sale, leurs fusils rouillés, et leurs habits déguenillés attestent le peu de goût qu'ils ont pour la propreté et la décence. Il n'est pas étonnant que leurs habits et leur accoutrement soient en mauvais état, parce que l'on sait que les troupes des Etats-Unis sont fort mal entretenues; mais les officiers sont inexcusables de ne pas veiller avec plus de soin à la tenue de leurs soldats. Aussi l'on remarque que leurs garnisons, sur les frontières, souffrent beaucoup plus par les maladies que les garnisons anglaises, et l'on ne doit pas hésiter à attribuer cette différence à

leur mal-propreté ; car le soldat américain est aussi robuste et aussi endurci à la fatigue qu'aucun soldat de l'univers. L'armée d'Occident a été organisée, lors de sa création, d'une manière si scandaleuse, que j'ai ouï-dire au général Wayne, lors de mon séjour à Philadelphie, que peu après qu'elle se fut mise en marche, plus d'un tiers de ses soldats furent attaqués, dans les bois, de la dyssenterie; qu'il n'y avoit pas une seule caisse de drogues à l'ambulance, et qu'il auroit infailliblement perdu la plus grande partie de son armée, sans la découverte que firent quelques jeunes chirurgiens, d'une espèce de racine de peuplier jaune, qui se trouve être un antidote puissant contre cette maladie. Plusieurs fois, ajoutent-ils, l'armée a été sur le point de manquer de pain, par la négligence des commissaires. Enfin, tel étoit l'état de dénuement de cette armée, même dans ces derniers temps, que lorsque les officiers anglais firent savoir au général américain qu'ils avoient reçu les ordres de lui remettre les postes militaires, conformément au traité, celui-ci leur répondit qu'à moins que les Anglais ne fussent dans le cas de fournir à son armée les provisions nécessaires,

lorsqu'elle arriveroit sur les lacs, il lui étoit impossible de songer à la mettre en mouvement de plusieurs semaines. Les officiers anglais fournirent généreusement cinquante barils de porc salé; c'étoit tout ce qu'ils pouvoient faire; et, malgré ce secours, l'armée fédérale n'arriva qu'un temps considérable après le jour fixé pour la reddition des postes militaires. L'armée fédérale est, en général, composée d'Irlandais et d'Allemands, qui ont été transportés en Amérique, et vendus par les capitaines des navires qui les ont amenés, pour s'indemniser de leurs frais. Le gouvernement s'empresse d'acheter ces malheureux, et de les enrôler immédiatement après leur débarquement, et avant qu'ils puissent avoir connoissance des gages que l'on donne aux laboureurs et aux ouvriers. Les gens du pays aiment trop l'argent pour se contenter de la paie du soldat.

Avant la ratification du dernier traité d'amitié et de commerce, les gazettes américaines étoient remplies d'invectives contre le gouvernement anglais, parce que celui-ci avoit refusé de remettre aux Américains le fort de Niagara et les autres postes militaires sur les lacs, immédiatement après avoir re-

connu leur indépendance et signé la paix avec eux. On n'a jamais considéré que si le gouvernement anglais avoit retiré ses troupes, immédiatement après la signature du traité, il est extrêmement probable que les ouvrages auroient été détruits par les Indiens, long-temps avant que les Américains eussent pu en prendre possession; car ils n'avoient point de troupes à plusieurs centaines de milles de ces postes, et le pays qu'elles auroient eu à parcourir, est un désert qui ne leur auroit offert aucune ressource. Mais quand les Etats-Unis auroient pu prendre possession de ces postes, à l'époque où la paix a été conclue, ils n'auroient jamais été en état d'y entretenir un assez grand nombre de soldats, pour les défendre contre les Indiens, pendant la guerre qu'ils viennent d'avoir avec eux, et il est encore très-probable qu'ils auroient été obligés de les abandonner. La détention de ces postes, jusqu'à ce moment, a donc été par le fait, et malgré leurs clameurs, une circonstance avantageuse aux Etats-Unis, en ce qu'ils se trouvent maintenant en possession de fortifications immenses en bon état, dont la construction, les réparations et les garnisons ne leur ont rien coûté, pen-

dant dix ans, et dont la possession, pendant cet espace de temps, ne leur auroit procuré aucun avantage équivalent. Je suis cependant éloigné de vouloir supposer que le gouvernement anglais ait voulu, en retenant ces postes, faire une grace, et encore moins rendre un service d'ami, à ses ci-devant colonies. Il savoit très-bien que les Américains auroient, tôt ou tard, montré le desir de se mettre en possession des forts situés sur leur territoire ; mais comme il y avoit certains articles du traité définitif que les Etats-Unis ne paroissoient pas disposés à exécuter, les forts furent retenus, comme une garantie de leur exécution. Ces différens ayant été ajustés à la satisfaction de la Grande-Bretagne dans le dernier traité d'amitié et de commerce, les postes ont été remis en conséquence. Lorsqu'ils furent délivrés, les officiers anglais reçurent, dans les gazettes américaines, les complimens les plus flatteurs, pour leurs procédés honnêtes et amicaux. Les jardins des officiers étoient dans le meilleur état, en plein rapport et parfaitement conservés, de même que toutes les petites commodités qui pouvoient rendre les habitations des soldats plus douces et plus agréables.

La majeure partie des habitans des Etats-Unis étoient persuadés que la possession de ces forts leur procureroit les avantages les plus importans et le plus immédiats. Ils croyoient qu'ils alloient s'emparer de tout le commerce des lacs, et des trois quarts, au moins, du commerce des pelleteries, qu'ils accusoient les Anglais d'avoir accaparé injustement et à leur grand préjudice. Ils sont maintenant en possession de ces forts, et ils voient de quelles chimères leur imagination s'étoit nourrie.

Les forts qui ont été délivrés sont au nombre de quatre; savoir, le fort Oswego, situé à l'embouchure de la rivière du même nom, et qui se jette dans la partie méridionale du lac Ontario; le fort Niagara, situé à l'embouchure de la rivière de ce nom; le fort Détroit construit sur la rive occidentale de la rivière du même nom; et le fort Michillimakinack, situé dans les détroits qui portent ce nom, entre le lac Michigan et le lac Huron. Le fort Oswego n'etoit d'aucun avantage pour l'Angleterre, parce que le pays, à plusieurs milles aux environs, n'étoit qu'une forêt habitée par quelques Indiens qui préféroient de porter leurs pelleteries à Cadaraqui ou à Kingston, où le nombre des

acheteurs étoit plus grand, la concurrence plus animée, et où, par conséquent ils pouvoient en tirer un meilleur prix qu'à Oswego. Il faut ajouter à cela que l'entrée de la rivière, au bas de laquelle ce fort est situé, à toujours été permise aux habitans des Etats-Unis, qui y avoient établi un petit commerce entre New-York et le lac Ontario, que la garnison du fort n'a jamais cherché à troubler. Les Américains n'ont donc rien acquis en entrant en possession de ce fort; et le gouvernement anglais y gagne l'entretien d'une garnison de cinquante hommes qui lui étoient parfaitement inutiles.

La quantité de pelleteries que l'on apporte à Niagara, est considérable, et la rapidité avec laquelle s'augmente la population de ses environs, en fait une place de commerce importante: mais comme la ville est située sur le territoire anglais, le petit nombre de négocians qui étoient établis de l'autre côté de la rivière et dans les limites du fort, repassèrent de ce côté, dès qu'ils apprirent qu'elle alloit être cédée aux Américains, de sorte que par la possession d'un fort isolé, ceux-ci n'ont acquis qu'une partie insignifiante du commerce du lac. Il n'est pas

même probable qu'ils trouvent leur intérêt à établir des maisons de commerce près du fort, parce que les négocians Anglais qui tirent leurs marchandises par le fleuve Saint-Laurent, peuvent toujours les vendre à meilleur marché que les Américains, qui sont obligés de les faire venir de New-York, et cela par les raisons qui ont été détaillées plus haut. Quant au commerce des pelleteries, il n'est pas supposable que les Indiens qui ont une haine invétérée contre les Américains, qui sont très-attachés aux Anglais, et qui ne sont pas d'un caractère à abandonner leurs anciens amis, se déterminent jamais à porter leurs pelleteries à leurs plus grands ennemis et à renoncer à leurs liaisons avec des hommes avec lesquels ils sont accoutumés à traiter, et qui d'ailleurs les paient mieux que leurs voisins.

Le fort Détroit est le plus important, parce que la ville près de laquelle il est construit, contient au moins 1200 habitans; mais, depuis qu'il a été cédé, une nouvelle ville a été fondée, sur la rive opposée, à dix-huit milles au-dessus de l'ancienne; et plusieurs négocians de celle-ci s'y sont retirés. Ceux qui sont restés à Détroit, et

qui forment le plus grand nombre, ne sont pas devenus, pour cela, citoyens des Etats-Unis; ils ont profité, et profiteront encore long-temps peut-être, d'une clause insérée dans le traité, et qui porte que les habitans de la ville pourront rester un an, sans qu'on puisse exiger d'eux la déclaration de leurs sentimens, et que si, à l'expiration de l'année, ils déclarent qu'ils veulent rester sujets de sa majesté britannique, ils ne pourront être molestés en aucune manière, et auront la liberté de continuer leur commerce, comme ci-devant.

Il s'en faut bien que cette condition du traité ait été religieusement observée de la part des Etats-Unis. Les officiers de l'armée fédérale, sans consulter les Anglais qui étoient restés dans la ville, et même contre le vœu bien exprimé de plusieurs d'entre eux, s'emparèrent des maisons et des magasins de ceux qui s'étoient retirés dans la nouvelle ville, et qui avoient déclaré qu'ils n'entendoient pas devenir citoyens des Etats-Unis. Plusieurs habitans avoient été enrôlés dans la milice, et appelés à remplir des fonctions et à acquitter des charges dont ils devoient être exemptés, conformément aux articles du traité,

stipulés en leur faveur. Il y eut à ce sujet, pendant notre séjour à Détroit, une assemblée d'habitans anglais, dans laquelle fut rédigé un mémoire contenant les griefs dont ils se plaignoient, qu'ils nous chargèrent de remettre, et que nous remîmes en effet entre les mains du ministre anglais, à Philadelphie, à notre retour dans cette ville.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que la portion de commerce des pelleteries que l'Angleterre perdra par la cession de ce fort, sera très-peu considérable.

Le quatrième poste, celui de Michillimakinack, est un petit fort garni de palissades, et construit sur une île. Les agens d'une compagnie de négocians de Montréal, appelée compagnie du Nord-Ouest, et quelques négocians indépendans y avoient établi leur résidence, et faisoient avec les Indiens, qui sont les seuls habitans des environs, un commerce d'échange, consistant en pelleteries que ceux-ci leur apportoient, et pour lesquelles ils reçoivent des marchandises d'Europe qui leur sont propres. Mais en évacuant ce fort, les Anglais en construisirent un autre non loin de là, sur l'île de Saint-Joseph. Dans le détroit de Sainte-Marie, entre le

lac supérieur et le lac Huron, où ils mirent une petite garnison, qui, depuis, a été portée à cinquante hommes. Plusieurs négocians, citoyens des Etats-Unis, se sont établis à Michillinakinack ; mais la proximité du nouvel établissement anglais, fera encore, et pour les raisons que j'ai développées plus haut, que les Indiens continueront de traiter avec leurs anciens amis. Il paroît évident, d'après cet exposé, que les Etats-Unis ne sont dans le cas d'acquérir, par la possession de ces postes militaires, qu'une très-petite partie d'une seule branche du commerce des pelleteries, savoir, de celle qui se fait sur l'un des lacs les plus voisins de leur territoire. Les pelleteries qui viennent des régions les plus reculées, vers le nord-ouest, jusqu'au grand portage, et qui, de là, sont transportées dans des canots le long de la rivière d'Utawa, jusqu'à Montréal, forment la branche la plus importante, tant pour la quantité que pour la qualité, de toutes celles qui sont transportées en Europe. Il y a donc une étrange absurdité de la part des Américains, à prétendre que l'acquisition de ces forts doive mettre entre leurs mains les trois quarts du

commerce des pelleteries. Il est encore moins vraisemblable qu'ils aient jamais une part considérable dans le commerce des lacs en général, parce que, comme je l'ai déja fait voir, les négocians anglais établis à Montréal et à Québec, ont, au moyen du fleuve Saint-Laurent, des avantages que ceux des Etats-Unis ne pourront jamais balancer, et encore moins surpasser.

Il n'est pas inutile d'observer que, comme postes militaires, ces forts, qui ont été construits par les Anglais, sont par leur situation, très-supérieurs à ceux qui ont été cédés aux Américains.

Le terrain sur lequel a été construite la nouvelle maison fortifiée (block house) sur la rive du Niagara, qui appartient aux Anglais, est de neuf pieds plus élevée que le toit du bâtiment en pierres, qui se trouve dans le fort des Américains. La principale force de celui-ci est du côté de terre, les ouvrages du côté de la rivière sont très-foibles, et peuvent être entièrement détruits, en peu de temps, par un seul canon de douze, placé judicieusement sur la rive anglaise. Je ne crois pas que le gouvernement Britannique se propose, au moins pour le moment, d'élever d'autres for-

tifications que cette maison. Mais s'il se déterminoit à construire un fort dans la suite, il choisiroit probablement la pointe de Mississaguis, qui est une situation beaucoup plus avantageuse que celle où se trouve la maison fortifiée, en ce qu'elle commande complettement l'entrée de la rivière.

En second lieu, le nouveau poste établi sur la rivière du Détroit, commande le cours de la rivière d'une manière beaucoup plus efficace que le vieux fort, parce que les vaisseaux ne peuvent ni monter ni descendre sans être obligés de longer le fort, à la distance de quelques pas. C'est une chose digne de remarque, que lorsque les Français pénétrèrent pour la première fois, dans cette partie du pays, ils avoient choisi ce même lieu pour y construire un fort et y bâtir une ville, et les travaux étoient déja commencés, lorsqu'ils furent, malheureusement, massacrés par les Indiens.

Enfin, l'île de Saint-Joseph est plus convenable pour y construire un fort que Michillimakinack, parce qu'elle commande l'entrée du lac supérieur, au lieu que Michillimakinack commande seulement l'entrée du lac Michigan, qui est entièrement enclavé dans le territoire des Etats-Unis.

Mais il faut espérer que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis continueront de vivre en bonne intelligence, et que les postes militaires qui sont établis sur leurs frontières respectives, ne seront jamais considérés que comme des points de communication entre les deux peuples, pour leurs relations de commerce et d'amitié.

CHAPITRE XXXI.

Description de la rivière et des cataractes de Niagara.

A dix-huit milles de la ville de Niagara, en remontant la rivière du même nom, on trouve ces fameuses cataractes, placées à juste titre parmi les plus étonnantes merveilles de la nature. La route qui conduit du lac Ontario au lac Erié, n'en passe qu'à quelques centaines de pas, et suit les coteaux escarpés, au pied desquels coule la rivière de Niagara, d'assez près pour que le voyageur ait sous les yeux des tableaux plus curieux et plus pittoresques les uns que les autres. Cette rivière, au lieu de se rétrécir, comme les autres, lorsque l'on avance vers leur source, s'élargit, de plus en plus, de

A deux ou trois cents pas de Queenstown, et à mi-côte, on aperçoit une longue file de bâtimens en bois, qui ont quelque apparence, à une certaine distance. Ces bâtimens servoient de casernes aux troupes stationnées en cet endroit, mais ils sont abandonnés en ce moment, et il n'y a pas d'apparence qu'ils soient occupés avant que la culture ait rendu ce pays moins mal-sain qu'il ne l'est aujourd'hui. Les premiers soldats qui les habitèrent, tombèrent malades dès les premiers jours de leur arrivée; il en périt beaucoup en peu de temps; et si l'on n'avoit pris le parti de les retirer de là, la totalité du régiment auroit succombé à l'intempérie du climat.

De Niagara à Kingston, et jusqu'à une certaine distance des bords de la rivière, le pays est parfaitement uni; mais ici, il prend un aspect bien différent : un groupe de montagnes, couvertes de chênes d'une hauteur immense, se présente alors; la route, qui serpente autour, est si escarpée et si raboteuse, qu'il faut abandonner sa voiture, si l'on en a une, et gagner le sommet à pied. Lorsque l'on a traversé ces montagnes, l'on se trouve

encore une fois sur un terrain uni, mais dont le sol, noirâtre et argileux, est beaucoup plus riche que celui qui se trouve en-deçà des montagnes, et qui, jusqu'au lac Ontario, ne présente qu'une terre jaunâtre, sablonneuse en quelques endroits, et graveleuse en d'autres.

Du sommet de l'une de ces montagnes, au pied de laquelle se trouve le petit village de Queenstown, l'œil du voyageur est flatté par l'une des plus belles perspectives que l'on puisse rencontrer dans la nature. En regardant au travers des arbres, au milieu desquels il se trouve placé, et dont la montagne est couverte depuis sa base jusqu'à son sommet, et tournant ses regards un peu à gauche, il aperçoit les toits des maisons de Queenstown, et au bas du village les vaisseaux qui sont mouillés dans la rivière, à deux cents pieds au-dessous de lui, et dont les mâts paroissent comme de tendres roseaux qui ont l'air de se glisser furtivement au milieu de l'épais feuillage dont les arbres sont couverts. S'il porte la vue un peu plus loin, il peut suivre le cours de la rivière dans toutes ses sinuosités, jusqu'à son embouchure, où il la voit se décharger dans le lac Ontario,

entre la ville et le fort. Là, le point de vue est terminé par le lac, excepté dans une partie de l'horizon, où l'on aperçoit les sommets des montagnes bleues de Toronto. La rive droite de la rivière offre, d'un côté, le tableau de la nature dans son état sauvage; et de l'autre, ce sont des champs cultivés et de jolies fermes disséminées, depuis le bord de l'eau jusqu'à une grande distance dans les terres; mais à mesure qu'on s'éloigne de la partie navigable, les traces de culture et de population diminuent et disparoissent entièrement.

En examinant avec attention ce changement subit dans l'aspect du pays, aux environs de Queenstown, et dans l'état de la rivière, tant relativement à sa largeur qu'à son courant et à sa profondeur, on est tenté de croire que les grandes cataractes de la rivière se trouvoient anciennement à l'endroit où ses eaux se resserrent, c'est-à-dire, entre les deux chaînes de montagnes dont j'ai parlé; et cette conjecture est d'autant plus probable, qu'il est certain que les cataractes se sont beaucoup éloignées depuis l'époque de leur découverte par les Européens, et qu'elles s'éloignent encore tous les ans; mais j'aurai tout

à l'heure occasion de développer cette observation.

Le lendemain de notre arrivée nous nous mîmes en route de très-bonne heure pour visiter les cataractes. Nous étions accompagnés par le procureur-général et un officier du génie, et à chaque pas que nous faisions, nous laissions éclater notre impatience, et nous demandions à nos guides de nous faire voir ce fameux nuage dont on parle tant, qu'on aperçoit de si loin, et qui ressemble à une colonne d'un blanc éclatant. Cent fois nous fîmes arrêter notre voiture pour prêter l'oreille, afin d'entendre ce bruit de tonnerre que font les eaux en se précipitant d'une si grande élévation. Cependant nous n'apercevions point de colonne, nous n'entendions point de bruit, ni avant, ni après avoir traversé les montagnes. Déja nous commencions à douter de la vérité de tout ce que l'on rapporte sur cette merveille, ou au moins à regarder comme très-exagérés les récits qu'en font les voyageurs, et comme n'ayant d'autre but que d'en imposer à la crédulité de ceux qui en sont trop éloignés pour en vérifier l'exactitude. Nos doutes se changèrent presque en certitude, lorsqu'étant ar-

rivés à un demi-mille de l'endroit, nous ne pûmes que discerner foiblement la colonne blanche, et que nous n'entendîmes rien. Il est cependant très-vrai que ce bruit s'entend quelquefois à la distance de quarante milles, et que le nuage, formé par la vapeur, se distingue à une plus grande distance (1); mais

(1) Quelque temps après, étant sur le lac Erié, à bord d'un bâtiment de guerre, nous aperçûmes le nuage, quoique nous en fussions à la distance de quarante-quatre milles. Ce jour-là le temps étoit extrêmement clair et serein; nous étions assis sur la poupe du navire, où nous admirions le romantique paysage que présente la rive méridionale du lac, lorsque le capitaine, qui descendoit de la hune où il étoit monté pour faire quelques observations, nous dit, en nous montrant un petit nuage blanc qui paroissoit à l'horizon, que c'étoit là le nuage qui paroissoit constamment au-dessus de Niagara. D'abord nous crûmes que c'étoit une simple conjecture; mais en l'observant avec plus d'attention, nous nous convainquîmes que le capitaine avoit raison. Tous les autres nuages qui paroissoient sur l'horizon, changèrent bientôt de place ou disparurent, au lieu que celui-ci resta toujours au même endroit, et il ne nous fut pas difficile d'apercevoir, au moyen d'une lunette, que ce nuage éprouvoit à chaque instant des variations dans sa forme, à cause des vapeurs qui s'élèvent continuellement de la cataracte, placée au-dessus.

cela n'arrive que lorsque le temps est clair et serein, ce qui est très-commun dans ce pays. Pour qu'on entende le bruit à une grande distance, il faut aussi que l'atmosphère soit disposée pour cela. On observe qu'il s'entend de très-loin, au moment où il va tomber une forte ondée, et lorsque le vent porte le son directement vers l'oreille de l'observateur ; or, le jour où nous visitâmes ces cataractes, le temps étoit nébuleux et l'atmosphère très-épaisse.

Sur la route qui conduit au lac Erié et dans le voisinage de la cataracte, est un petit village où nous nous arrêtâmes pour faire un léger repas, et pour nous préparer au voyage important et fatigant que nous allions entreprendre. Après avoir renvoyé nos chevaux, nous traversâmes quelques champs, et nous nous avançâmes vers un lieu extrêmement profond, environné de grands arbres, et du fond duquel sortoit une quantité prodigieuse de vapeurs blanches, semblables à la fumée qui s'élève d'un monceau de broussailles auxquelles on a mis le feu. Arrivés sur les bords de ce creux, nous descendîmes un coteau très-escarpé, d'environ cinquante pas, et après avoir marché quelque temps dans une espèce

de marais, couvert de buissons, nous arrivâmes au rocher de la Table, ainsi appelé, parce que sa surface est très-unie, et qu'il a à-peu-près la forme d'une table. Ce rocher est placé presque en face de la grande cataracte, au-dessus de laquelle il est élevé d'environ quarante pieds. Le point de vue, de ce côté, est vraiment sublime; mais avant d'en donner une idée, il est nécessaire de mettre sous les yeux du lecteur une description détaillée de la rivière et des cataractes.

La rivière de Niagara prend sa source dans la partie orientale du lac Erié, et après un cours de trente milles, elle se décharge dans le lac Ontario, comme je l'ai dit plus haut. En partant du lac Erié, jusqu'à quelques milles au-delà, sa largeur est d'environ trois cents pas, et elle seroit assez profonde pour porter des vaisseaux tirant neuf ou dix pieds d'eau; mais son courant est si rapide et si irrégulier, son cours est tellement embarrassé par des rochers énormes répandus en grand nombre à sa surface, qu'il seroit extrêmement dangereux d'y naviguer autrement qu'avec des bateaux. Ensuite le lit s'étend, les rochers disparoissent, les eaux, quoique rapides, coulent sans fracas et avec uniformité; et la

navigation devient facile et sûre pour des bateaux, jusqu'au fort Chippeway, situé à trois milles au-dessus des cataractes. Mais, là son cours est de nouveau obstrué par des rochers, et ses eaux, après s'être précipitées de plusieurs sauts qui se succèdent les uns aux autres, sont tellement irritées, que si un canot osoit dépasser le fort Chippeway où l'on s'arrête ordinairement, aucune force humaine ne pourroit l'empêcher d'être mis en pièces, long-temps avant d'arriver aux cataractes. Je dois néanmoins observer que c'est seulement sur les bords que les eaux de cette rivière sont si fortement agitées, et qu'au milieu, le courant, quoique rapide, n'est pas tellement obstrué par les rochers, qu'un canot adroitement conduit ne puisse avancer jusqu'à une île qui se trouve au milieu de la rivière, sur le bord même des cataractes. Mais il faut pour cela que le conducteur du canot prenne son point de départ au-dessus du fort Chippeway, où le courant est égal, et qu'il trouve exactement le milieu du canal; car, pour peu qu'il s'en écarte à droite ou à gauche, il lui seroit impossible d'y rentrer, et il seroit entraîné malgré lui vers les cataractes, où il trouveroit une mort certaine. Quel-

que grande que soit la difficulté de descendre jusqu'à cette île, elle est peu de chose en comparaison de celle que l'on éprouve lorsqu'il s'agit de remonter vers le fort Chippeway. Cependant, malgré l'imminence du danger, il se trouve des gens qui ont la folle témérité d'aller dans cette île, pour jouir de la vue des cataractes par derrière, ou simplement pour pouvoir dire qu'ils y ont été.

A mesure que la rivière approche des cataractes, son courant devient plus rapide, et ses eaux redoublent de violence, en passant au travers des rochers qui s'opposent à leur passage; mais dès qu'elles en ont atteint le bord, elles se précipitent en masse, sans rencontrer aucun obstacle dans leur chûte. Un moment avant d'arriver au précipice, la rivière fait un détour considérable sur la droite, ce qui donne à cette nappe d'eau une direction oblique, et lui fait faire un angle assez considérable avec le rocher du haut duquel elle tombe. La largeur des cataractes est plus grande que celle de la rivière, lorsqu'on la mesure un peu au-dessous du précipice; mais le plan ci-joint mettra le lecteur en état d'en juger mieux que ne pourroit faire la meilleure

description. Je ne réponds pas de sa parfaite exactitude, parce qu'il a été dessiné à la vue; mais je le présente tel qu'il est, parce que j'ai pensé qu'il valoit mieux en donner un imparfait que de n'en pas donner du tout. En jetant les yeux dessus, on remarquera que la rivière ne forme pas, en se précipitant, une nappe d'eau unique, mais qu'elle est partagée par des îles, en trois cataractes bien distinctes les unes des autres. La plus grande, celle qui est du côté nord-ouest de la rivière, appartenant aux Anglais, est appelée la grande cataracte, ou la cataracte du Fer-à-Cheval, parce qu'elle en a un peu la forme. Sa hauteur n'est que de cent quarante-deux pieds, tandis que celle des autres est de cent soixante; mais c'est précisément cette circonstance, qui lui donne la prééminence sur les deux autres, tant pour la largeur que pour la rapidité. Le lit de la rivière, au-dessus du précipice, étant plus bas d'un côté que de l'autre, les eaux se pressent vers la partie du lit la moins élevée, et acquièrent, par conséquent, dans leur chûte, une plus grande vélocité que celles qui s'échappent par l'autre côté; et ce degré de vélocité est encore ac-

T. II. P. 286.



Wild. D. *Marage Sc.*

Vue de la Chute du fer-à-cheval.

céléré par les sauts ou les rapides qui se trouvent en plus grand nombre de ce même côté. C'est du centre du Fer-à-Cheval que s'élève ce nuage prodigieux de vapeurs que l'on aperçoit de si loin. Il est impossible de mesurer l'étendue de cette partie de la cataracte, autrement qu'avec l'œil ; mais l'opinion la plus générale lui donne une circonférence de six cents pas. L'île qui la sépare de la cataracte la plus voisine, peut avoir trois cent cinquante pas de large, la seconde cataracte n'en a que cinq ; l'île qui sépare celle-ci de la troisième, en a trente ; et cette troisième, qu'on appelle communément la cataracte du fort Schloper, parce qu'elle touche la rive où est situé ce fort, en a au moins autant que la plus grande des deux îles. Il résulte de cet aperçu, que la largeur totale du précipice, en y comprenant les îles, est de treize cent trente-cinq pas. Ce calcul n'est point exagéré, plusieurs voyageurs l'ayant estimé à plus d'un mille anglais. La quantité d'eau qui se précipite du haut en bas de ces cataractes est prodigieuse, si l'on peut ajouter quelque crédit au calcul qui suppose qu'elle est de 670,255 tonneaux par minute. On en jugera

par les données suivantes, qui ont servi de base à ce calcul, et dont l'exactitude n'est pas douteuse, étant le résultat des observations de l'un des commandans des vaisseaux de sa majesté qui naviguent sur le lac Erié, et qui à de grandes lumières joint une longue expérience et une connoissance parfaite des lieux. Vers l'extrémité orientale du lac Erié, où sa largeur est de deux milles et demi, et sa profondeur de six pieds, la rapidité de son courant est de deux nœuds (deux milles marins) à l'heure; mais comme il faut ajouter à cette masse les eaux des ruisseaux qui se jettent dans la rivière de Niagara, depuis l'extrémité du lac Erié jusqu'aux cataractes, on ne croit pas exagérer en disant que le volume d'eau qui se précipite du haut des cataractes, est de six cent soixante-douze mille tonneaux par chaque minute.

Retournons maintenant au rocher de la Table, situé sur le côté de la rivière qui appartient aux Anglais, et sur le bord de la cataracte, dite le Fer-à-Cheval. Ici le spectateur jouit sans aucun obstacle de la vue d'un tableau aussi varié qu'étendu. Devant lui sont ces rapides effrayans, placés au-

Weld. D. Marage Sc.

Vue de la petite Chute.

dessus des cataractes. Sur les côtés se trouvent d'immenses forêts, dont les deux bords de la rivière sont couverts ; un peu au-dessous se présente la cataracte du Fer-à-Cheval ; à quelque distance sur la gauche, celle du fort Schloper, et perpendiculairement sous les pieds, est placé ce gouffre terrible, dont l'œil épouvanté ose à peine, en plongeant par-dessous les bords du rocher, mesurer la profondeur. L'étonnement dont l'ame est saisie à la vue de tant d'objets divers, et en même temps si extraordinaires, est difficile à exprimer, et ce n'est qu'après plusieurs minutes de recueillement, que l'on est en état de distinguer les parties qui composent ce tableau merveilleux, et de les examiner séparément, car il est impossible de les embrasser toutes. Cet examen exige tant d'attention et de temps, que ceux qui ont demeuré pendant plusieurs années sur les lieux, et qui ont eu tout le loisir de contempler ce spectacle, sont forcés d'avouer qu'il leur a paru chaque fois plus étonnant et plus sublime, et que ce n'est que la dernière fois qu'ils ont visité la cataracte, qu'ils ont pu en découvrir toute la grandeur.

Après être restés un temps considérable sur le rocher de la Table, nous reprîmes la route des champs, en suivant le même sentier par lequel nous étions descendus, nous laissant toujours conduire par l'officier de génie qui nous accompagnoit, qui connoissoit parfaitement toutes les parties de la cataracte, ainsi que tous les environs, et qui étoit peut-être le meilleur guide que l'on pût se procurer dans le pays. Nous aurions pu descendre une partie du chemin, en suivant le bord du rocher, mais les buissons étoient si épais, et le terrain si raboteux que l'entreprise auroit été trop hasardeuse. Le lieu où nous nous transportâmes, pour avoir une seconde vue des cataractes, est la partie du coteau qui regarde l'extrémité de la cataracte du fort Schloper, la plus proche de l'île. Nous nous plaçâmes sur le bord même du coteau, derrière des buissons dont on avoit abattu les têtes, pour notre commodité. La vue de la cataracte, prise de cet endroit, est plus entière, et l'on peut se former, de la position du précipice, une idée plus correcte qu'on ne le pourroit faire par-tout ailleurs. La perspective m'a également paru plus belle, mais moins imposante que celle des autres endroits. L'officier

qui avoit la bonté de nous servir de guide, avoit été si frappé de la beauté de la vue, prise de cet endroit, qu'il avoit fait construire et traîner par des bœufs, une cabane dans laquelle il demeura pendant tout le temps qu'il employa à dessiner les différentes parties de la cataracte. Il nous fit voir un de ces dessins, qui représentoit une vue de la cataracte dans le cœur de l'hiver, époque à laquelle son état doit le plus exciter la curiosité et commander l'admiration. Pendant cette saison de l'année, les glaces, en s'accumulant au fond du précipice, forment des montagnes immenses, et d'énormes glaçons, que l'on prendroit pour les colonnes d'un édifice grossier, sont, en plusieurs endroits, suspendus à la partie supérieure du précipice, et paroissent atteindre le fond du gouffre.

Après avoir quitté ce lieu, nous traversâmes le bois qui borde les cataractes, et nous gagnâmes de nouveau les champs, d'où nous nous dirigeâmes, en suivant un petit sentier sinueux d'un mille de long, vers un endroit du coteau par où l'on descend au pied de la grande cataracte. La rivière est bordée, dans l'espace de plusieurs milles au-dessus du précipice, de coteaux escarpés, formés de terres

et de rochers qu'il est impossible de monter ou de descendre, excepté en deux endroits, où des masses se sont détachées, et où l'on a placé, à chaque brêche, une échelle pour la commodité des voyageurs. Le premier de ces endroits que l'on rencontre le long de la rivière, en partant de la cataracte dite le Fer-à-Cheval, s'appelle l'échelle des Indiens, parce que ce sont eux qui l'ont construite. Ces échelles, car il y en a plusieurs de placées les unes au-dessus des autres, sont tout uniment de grands sapins le long desquels on a pratiqué des entailles pour poser le pied. Ces arbres sont si longs et si menus, qu'à l'époque même où ils ont été placés, ils ne devoient pas être très sûrs. Ils le sont aujourd'hui beaucoup moins, quoiqu'il y ait des gens qui s'en servent tous les jours. Nous ne voulûmes pas nous exposer à ce danger, et nous avançâmes jusqu'à la seconde échelle, appelée l'échelle de M. Simcoe, parce qu'elle a été faite exprès pour l'épouse du dernier gouverneur de la province. On s'en sert beaucoup plus que de la première, parce qu'elle est forte, posée solidement, et parce qu'il n'y a aucune de ses parties assez longue pour faire appréhender quelque danger, même pour une dame.

Malgré

Malgré cela, ce n'est pas une entreprise ordinaire que de descendre ce coteau, en se traînant du haut jusqu'en bas, sur des rochers; et peu de dames auroient assez de force, en supposant qu'elles en eussent le courage, pour essuyer les fatigues d'une pareille expédition.

En arrivant au pied du coteau, on se trouve au milieu d'un prodigieux amas de rochers et de terres, qui ont été détachés en totalité ou en partie. Ceux-ci sont couverts de sapins et de cèdres, qui sont suspendus sur la tête du voyageur, et menacent de l'écraser. Plusieurs de ces arbres ont la tête en bas, et ne tiennent au coteau que par leurs racines; mais celles-ci y sont si fortement attachées, que lorsque la masse de terre qui les soutenoit s'est éboulée, les arbres sont restés suspendus. La rivière n'a, en cet endroit, qu'un quart de mille de largeur, et sur la rive opposée, un peu sur la droite, on a une très-belle vue de la cataracte du fort Schlopper. Celle du Fer-à-Cheval est à moitié cachée par le coteau; mais ce que l'on en voit se montre sous un point de vue très-favorable. La partie inférieure de la cataracte du fort Schlopper est enveloppée d'une écume blanche comme du lait, qui sort à gros bouillons du sein des rochers; mais elle ne s'élève pas

au-dessus, en forme de nuage, comme celle de la cataracte du Fer-à-Cheval, elle va tomber en pluie de l'autre côté de la rivière, au pied de l'échelle de M. Simcoe.

Lorsque nous eûmes gagné le bord de la rivière, nous suivîmes le rivage jusqu'à la grande cataracte. Nous marchâmes, une bonne partie du chemin, sur une couche horizontale de pierre à chaux, couverte de sable, excepté en quelques endroits où il nous fallut gravir des amas considérables de rochers qui avoient été détachés du coteau et qui obstruoient la route. Ces couches de pierres à chaux, se prolongent quelquefois très-avant dans la rivière, dont elles rompent le cours, et où elles occasionnent des remous considérables. Ici l'on trouve une prodigieuse quantité de poissons, d'écureuils, de renards et d'autres animaux qui ont été surpris et entraînés par le courant au dessus des cataractes, précipités dans le gouffre; et jetés ensuite sur le rivage. On voit également des arbres, des pièces de bois que le courant à détachés des moulins à scier, et qu'il a entraînés dans le précipice. Le bois, ainsi que les carcasses des animaux et particulièrement les gros poissons, paroissent avoir infiniment souffert par les

chocs violens qu'il ont éprouvés en traversant le précipice. L'odeur insupportable de ces matières putrides répandues sur le rivage, attire une foule d'oiseaux de proie que l'on voit sans cesse planer sur ces lieux. Parmi les nombreuses histoires que l'on raconte sur cette terrible cataracte, il en est une qui a rapport à la malheureuse destinée d'un pauvre Indien, et que je choisis entre les autres, parce que personne n'en conteste la vérité. Le héros infortuné de cette histoire, ivre, à ce qu'il paroît, par l'effet des liqueurs spiritueuses, s'étoit endormi dans son canot qui étoit amarré sur le rivage à la distance de quelques milles au-dessus des cataractes. Sa femme étoit à terre qui l'attendoit. Sur ces entrefaites, un matelot faisant partie de l'équipage d'un des bâtimens de guerre stationnés sur les lacs voisins, vient à passer par-là, aperçoit cette femme, la trouve à son gré et veut en jouir. Cette créature, honnête et fidèle, se débarrasse des importunités de cet homme et s'élance vers le rivage afin de réveiller son mari; mais le matelot avoit été plus agile, et avant qu'elle pût accomplir son dessein, il avoit déja coupé l'amarre du canot et l'avoit mis en dérive. Le courant entraîna

bientôt le malheureux Indien au milieu des rapides où il fut aperçu de plusieurs personnes attirées vers le rivage par la singularité d'un spectacle aussi nouveau que celui d'un canot voguant dans cette partie de la rivière. L'Indien fut bientôt éveillé par les secousses violentes que l'agitation des vagues faisoit éprouver à son canot; il se lève aussitôt, promène autour de lui des yeux égarés, et voyant le danger où il se trouve, saisit sa pagaye et travaille avec un ardeur incroyable pour s'en tirer; mais s'apercevant bientôt que tous ses efforts sont inutiles et qu'il lui est impossible de vaincre l'impétuosité du courant, il met tranquillement sa pagaye de côté, s'enveloppe dans sa couverture et se recouche dans son canot, qui en quelques secondes, fut entraîné dans le précipice d'où on ne les a jamais vus reparoître ni l'un ni l'autre. Les gens du pays supposent que les deux tiers, au moins, des objets qui sont engloutis dans ce gouffre terrible, ne reparoissent jamais.

Du pied de l'échelle de Simcoe, jusqu'à quelque distance de la cataracte du Fer-à-Cheval, le chemin est assez praticable; mais plus on en approche, plus la route devient

difficileet raboteuse. En quelques endroits, où, des parties du coteau se sont écroulées, des amas énormes de terre, d'arbres et de rochers qui s'étendent jusqu'au bord de l'eau, s'opposent à la marche, et présentent une barrière qui paroît impénétrable, et qui le seroit, en effet, si l'on n'avoit un bon guide pour les franchir. Il faut, après être parvenus avec beaucoup de peine jusqu'à leur sommet, traverser, en rampant sur les mains et sur les genoux, de longs passages obscurs formés par les vides laissés entre les crevasses des rochers et les arbres, et lorsque l'on a franchi ces amas de terre, d'arbres, etc. il faut encore gravir, les uns après les autres, les rochers qui sont le long du coteau; car, ici, la rivière ne laisse qu'un très-petit espace libre, et ces rochers sont si glissans, à cause de l'humidité dans laquelle les vapeurs qui s'élèvent de la cataracte les entretient constamment, que ce n'est qu'en prenant les plus grandes précautions, que l'on peut s'empêcher de faire la plus terrible de toutes les chûtes. Nous avions encore un quart de mille à faire, pour arriver au pied de la grande cataracte, et nous

étions aussi mouillés par cette vapeur que si nous avions été trempés dans la rivière.

Arrivés là, aucun obstacle n'empêche d'approcher jusqu'au pied de la grande cataracte. On peut même avancer derrière cette prodigieuse nappe d'eau, parce que, outre que le rocher, du haut duquel elle se précipite, a une forte saillie en avant, la chaleur occasionnée par la violente ébullition des eaux, a creusé, dans la partie inférieure, des cavernes profondes, qui s'étendent fort au loin sous le lit de la partie supérieure de la rivière. Je m'avançai de cinq ou six pas derrière la nappe d'eau, afin de jeter un coup-d'œil dans l'intérieur de ces cavernes ; mais je pensai être suffoqué par un tourbillon de vent, qui règne constamment et avec furie au pied de la cataracte, et qui est occasionné par les chocs violens de cette prodigieuse masse d'eau contre les rochers. J'avoue que je ne fus pas tenté d'aller plus avant, et aucun de mes compagnons n'essaya, plus que moi, d'examiner ces terribles réduits, où la mort sembloit attendre le téméraire qui auroit osé pénétrer dans ces antres menaçans. Au-

cune expression ne peut donner une juste idée des sensations que l'on éprouve à la vue d'un spectacle aussi imposant; tous les sens sont saisis d'effroi, en voyant une masse d'eau immense se précipiter tout près du lieu où l'on est. Le bruit effrayant des vagues qui se brisent contre les rochers, inspire une terreur religieuse, qui s'augmente encore, lorsque l'on réfléchit qu'un souffle de ce tourbillon peut, en un instant, enlever de dessus le rocher glissant celui qui s'y trouve placé, et le précipiter dans le gouffre affreux qui est sous ses pieds, et dont aucune force humaine ne pourroit le sauver. L'on sent alors pour combien peu l'on est dans la création, et l'on ne peut s'empêcher de porter un regard soumis et respectueux vers l'Être tout-puissant qui a imprimé le mouvement aux eaux.

Depuis que les cataractes du Niagara ont été découvertes, elles se sont considérablement reculées, à cause des parties de rochers qui se sont successivement détachées du précipice, par l'action constante des eaux. Les parties inférieures cèdent les premières, et les autres se trouvant minées et sans appui, finissent par succomber sous le poids qui

les accable. Les plus vieux habitans du pays se rappellent avoir vu les cataractes plus avancées de plusieurs pas. Le commandant des vaisseaux stationnés sur le lac Erié, qui y est employé depuis plus de trente ans, m'a assuré que lorsqu'il arriva dans le pays, les jeunes gens étoient dans l'usage d'aller dans l'île qui se trouve maintenant au milieu des cataractes, qu'après y avoir dîné, ils se défioient, les uns les autres, à qui avanceroit le plus loin dans la rivière parmi les rochers qui sont au milieu des rapides, et presque sur le bord des cataractes, et qu'ils alloient souvent même au-delà de ce but. Maintenant ces rochers n'existent plus, et si un homme osoit s'avancer de deux pas seulement, au-delà de l'île, il seroit infailliblement entraîné par le torrent. C'est une conjecture accréditée, comme je l'ai observé plus haut, que les cataractes de Niagara étoient situées, dans l'origine, à Queenstown; et plus on examine le cours de la rivière, depuis le lieu où elles sont actuellement, jusqu'à ce village, plus on a de motifs de croire que cette conjecture est fondée. Dans tout cet espace, le lit de la rivière est semé de rochers énormes, et les coteaux

qui la bordent sont par-tout rompus et inégaux, ce qui annonce qu'il s'est opéré, dans cette partie de la rivière, des déchiremens dont il n'est pas difficile d'assigner la cause, car les coteaux des deux rives portent des marques évidentes de l'action de l'eau, jusqu'à une hauteur considérable au-dessus du lit de la rivière. Or il est constant que la rivière, dans les plus fortes inondations, ne s'est jamais élevée jusqu'à ces marques, qu'elle n'en a même jamais approché ; il est donc évident que son lit a été, dans un temps ancien, beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui ; au lieu qu'au-dessus de Queenstown, on n'aperçoit aucune trace qui porte à croire que le lit de la rivière ait jamais été plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Lorsqu'à ces circonstances, on ajoute celle de la profondeur subite de la rivière, et de son expansion soudaine, dès qu'on a dépassé les montagnes de Queenstown, nesforcé de plus en plus à croire que les eaux ont dû se précipiter, pendant long-temps, du haut de ces montagnes, et que c'est la longue existence des cataractes, en cet endroit, qui a formé ce large bassin qui est à leur pied. Si l'on remonte un mille ou deux au-dessus

de Queenstown, on trouve un gouffre effrayant, qui n'a pu être creusé que par un plus long séjour de la cataracte en cet endroit particulier; séjour qui aura été prolongé par la grande solidité des rochers du haut desquels elle se précipite. On sait par tradition que la grande cataracte n'a pas toujours eu la forme d'un fer-à-cheval, et qu'elle avoit au milieu une pointe très-saillante. Depuis un siècle, néanmoins, sa forme est à-peu-près la même. Comme l'ébullition est beaucoup plus considérable au centre que sur les côtés, et comme l'action des eaux se porte presqu'entièrement sur ce point, il est probable que les autres parties du rocher résisteront plus long-temps, et que la cataracte conservera, pendant plusieurs siècles peut-être, la forme qu'elle a aujourd'hui.

On trouve, au pied de la cataracte du Fer-à-Cheval, une espèce de substance concrête, que les gens du pays appellent *spray*, écume. Quelques personnes prétendent que cette substance est formée par les parties terreuses de l'eau, qui se précipitent avec plus de vélocité que les autres, attendu qu'elles ont une plus grande gravité spécifique, s'attachent au ro-

cher, et composent peu-à-peu une masse solide. Cette substance ressemble parfaitement à une pétrification d'écume; et l'on observe qu'elle se trouve plus particulièrement attachée à ceux de ces rochers, contre lesquels les courans jettent une plus grande quantité de l'écume qui flotte sur la surface de l'eau.

Le jour étoit déja très-avancé, et nous n'avions pas songé à remonter le terrible coteau. Je crois que s'il avoit été possible de trouver notre chemin dans l'obscurité, nous serions restés jusqu'à minuit au pied de la cataracte. Au moment où nous nous mîmes en marche, le soleil se fit jour à travers les nuages, et un des plus beaux arc-en-ciels, que j'aie jamais vus, se dessina devant le nuage de vapeurs qui s'élève au-dessus de la cataracte. Ce n'est que le soir ou le matin que l'arc-en-ciel paroît dans tout son éclat, lorsqu'on est au bas de la cataracte, parce que les bords de la rivière et le précipice s'interposent entre les rayons du soleil, et le nuage de vapeurs.

Nous regagnâmes un peu avant la nuit l'habitation dont nous étions partis le matin, et où nous trouvâmes un excellent souper, qui nous fit oublier les fatigues que nous avions essuyées. Après souper nos guides nous quit-

tèrent, non sans nous avoir donné quelques instructions pour examiner les cataractes avec plus de soin, et prirent la route de Niagara, au clair de la lune. Pour nous, nous nous rendîmes au fort Chippeway, situé à trois milles au-dessus des cataractes, où nous établîmes notre quartier-général, pendant tout le temps que nous restâmes sur les lieux, parce que nous y trouvâmes une assez bonne taverne, et que dans le village, qui est dans le voisinage des cataractes, il n'y avoit pas une seule maison qui n'eût quelques malades.

Les cataractes du Niagara sont aujourd'hui d'un accès beaucoup moins difficile qu'elles ne l'étoient il y a quelques années. Charlevoix, qui les visita en 1720, nous dit qu'on ne pouvoit les voir que d'un seul endroit, et seulement de côté. S'il avoit pu descendre au pied de la grande cataracte, il auroit vu de ses propres yeux ces cavernes effrayantes dont il a deviné l'existence en entendant le bruit sourd que la chûte des eaux occasionnoit au fond du précipice; d'un autre côté, s'il avoit vu les squelettes que les eaux ont jetés sur le rivage, il n'auroit pas contesté une vérité qui ne peut être démentie aujourd'hui, savoir que les poissons ne pouvant quelquefois résister à

la force du courant, au-dessus des cataractes, sont entraînés, malgré eux, et précipités dans l'abîme.

La saison la plus favorable pour visiter les cataractes, est le milieu de septembre; car alors les arbres sont dans toute leur splendeur, leurs feuilles sont variées par les brillantes couleurs de l'automne, et, ce qui est plus important, c'est qu'à cette époque, on n'est pas incommodé par les insectes, au lieu qu'en été on trouve des serpens à chaque pas, l'air est obscurci par les moustiques; qui sont en si grand nombre que, pour me servir d'une expression triviale du pays, on peut les couper au couteau. Dès le commencement de septembre, la fraîcheur des nuits chasse tous ces animaux nuisibles.

CHAPITRE XXXII.

Description du fort Chippeway. — Projet d'un canal qui éviteroit le portage des marchandises au-delà des cataractes de Niagara. — Observations sur le climat du haut Canada. — Serpens à sonnettes. — Chasse aux écureuils. — Adresse des Indiens senekas à tirer avec la sarbacane. — Chasse aux ours. — Description du lac Erié, et des îles que l'on y rencontre. — Arrivée à Malden. — Rivière du Détroit.

Le fort Chippeway est situé sur le bord d'un ruisseau qui porte le même nom, à deux cents pas environ de la rivière de Niagara. Sa situation seroit beaucoup plus avantageuse s'il étoit construit sur cette dernière rivière; car l'eau du ruisseau est si mauvaise, que la garnison est tous les jours obligée de puiser à la rivière celle dont elle a besoin. Le fort, qui occupe à-peu-près le quart d'un acre, consiste en une petite maison fortifiée, (Block-house) garnie d'une estocade, et entourée de palissades de cèdre, de douze pieds de haut, ce qui suffit pour mettre la garnison à l'abri des coups de fusil. Auprès du fort, sont sept ou huit fermes et quelques magasins en pierres, où sont déposées les marchandises, en attendant qu'elles soient trans-

portées en bateaux ou en voitures, jusqu'à Queenstown. On croit qu'il sera construit d'ici à Queenstown, un canal qui sauveroit les embarras du déchargement des bateaux et des dépenses du portage des marchandises par terre. Il est probable que ce canal sera entrepris un jour ou l'autre; mais si cela est, il y a lieu de croire qu'il sera construit du côté de la rivière, qui appartient à l'état de New-York, et cela pour deux raisons: d'abord parce que le terrain est moins inégal de ce côté; et ensuite, parce que l'état de New-York est plus populeux et plus en état de faire les avances nécessaires, que ne l'est en ce moment la province du haut Canada, et qu'elle ne le sera probablement de long-temps.

La garnison du fort Chippeway est composée de quinze hommes, commandés par un lieutenant. Son occupation consiste, principalement, à conduire les bateaux qui transportent de là au fort Erié, les munitions appartenant aux troupes stationnées dans le haut pays, et les présens destinés aux Indiens.

Après avoir satisfait notre curiosité, et visité les étonnantes merveilles qui sont dans

les environs, du moins autant que le temps a pu nous le permettre, l'officier qui commandoit au fort Chippeway, et à qui nous avions remis des lettres, eut l'honnêteté de nous offrir un bateau pour nous conduire jusqu'au fort Erié. Le jour de notre départ étant arrivé, mes compagnons s'embarquèrent dans ce bateau, avec notre bagage. Pour moi, qui voulois jouir encore une fois du plaisir de voir les cataractes, je restai derrière, dans l'intention de les suivre à pied, dans le cours de la journée. Je fus donc, aussitôt après avoir déjeûné, visiter les cataractes, et après y avoir passé une heure ou deux, je retournai au fort Chippeway, où je me reposai quelque temps, et je me mis en route pour le fort Erié, accompagné de mon fidèle Edouard, qui m'a rendu les plus grands services, pendant que j'ai été en Amérique. Le jour n'étoit rien moins que favorable pour un voyage à pied. La chaleur étoit excessive, et à peine avions-nous fait quelques centaines de pas, que nous fûmes obligés de quitter nos habits, et jusqu'à nos cravattes, et de les porter au bout d'un bâton sur nos épaules. Nous aperçumes, sur la rivière, plusieurs Indiens qui la descendoient dans leurs canots,

canots, et qui étoient parfaitement nus.

Les bords de la rivière du Niagara, entre le fort Chippeway et le fort Erié sont très-bas, et couverts, presque par-tout, de buissons, à l'ombre desquels le voyageur fatigué peut goûter un agréable repos. Jusqu'à une distance de quelques milles, on ne rencontre que peu ou point de maisons; mais lorsqu'on est à-peu-près à moitié chemin, entre le fort Chippeway et le fort Erié, les habitations deviennent plus fréquentes. Nous observâmes, en outre, que les maisons étoient très-bien bâties, la plupart étant recouvertes en planches peintes en blanc. Les terres qui en dépendent nous ont paru riches et sur-tout bien entretenues. Plusieurs champs de blé et de maïs, dont les tiges ne nous parurent pas avoir moins de huit pieds de haut, présentoient un aspect très-riant. Les sillons étoient plantés de citrouilles et de melons. Ces derniers, sur-tout, parviennent dans toutes les parties habitées des deux provinces du Canada, au dernier degré de perfection. Les pêches sont aussi très-bonnes dans le haut Canada; mais dans le bas, les étés sont trop courts pour qu'elles puissent parvenir à un degré suffisant de maturité. Les hivers sont ici très-ri-

goureux, mais il est rare que la neige reste plus de trois mois sur la terre. Les étés y sont excessivement chauds, puisque le thermomètre de Farenheit monte à 96°, et quelquefois au-dessus de 100°.

Je tuai sur mon chemin un grand nombre de serpens de différentes espèces, qui se chauffoient au soleil. Je ne remarquai, dans le nombre, aucun serpent à sonnettes, quoique l'espèce en soit très-commune dans ce pays. On dit ces reptiles si nombreux, que jusqu'à trente et quarante milles des bords de la rivière, ils rendent l'arpentage des terres extrêmement dangereux. Une chose qui est à l'avantage du bas Canada, c'est qu'on n'y connoît point le serpent à sonnettes, qui, en général, se trouve rarement au-delà du 45me degré de latitude nord.

Le fort Erié est situé à l'extrémité orientale du lac de ce nom. C'est un petit fort palissadé, de la grandeur à-peu-près du fort Chippeway. Il a, comme lui, dans ses environs, de vastes magasins, et une demi-douzaine de misérables habitations. En arrivant, je n'eus pas de peine à découvrir mes compagnons; je les trouvai logés dans une petite maison construite de troncs d'ar-

bres (log house), composée d'une seule pièce, et assis autour d'un souper que leur avoit procuré un des employés dans le département des Indiens, qui les avoit accompagnés depuis Chippeway. Cette habitation étoit la propriété d'une vieille femme qui, dans sa jeunesse, avoit suivi l'armée, et qui, en ce moment, recevoit de son mieux les étrangers qui passoient au fort Érié; mais tous ses soins ne pouvoient réparer les inconvéniens auxquels l'état délabré de sa maison nous a exposés pendant le séjour que nous y avons fait. Une porte mal assurée et tremblante sur ses gonds, trois croisées dont tous les carreaux avoient été brisés quelques jours auparavant, par un jeune homme de Détroit, qui, pour se distraire de l'ennui d'un séjour que les vents contraires prolongeoient malgré lui, s'étoit amusé à tirer de l'arc au travers. Par là-desssus un vent froid, mêlé de pluie, qui pénétroit de tous côtés, et contre lequel nos peaux de buffle nous garantissoient à peine, voilà quels furent les avant-coureurs d'une inquiétude beaucoup plus grave qui nous attendoit à notre réveil.

Le lendemain matin, nous eûmes beau-

coup de mal à trouver de quoi déjeûner A dîné, les difficultés devinrent plus grandes, et à soupé encore davantage ; de sorte que, prévoyant une plus grande disette pour le lendemain, et craignant de mourir de faim chez la vieille Palmer, nous nous rendîmes à bord du vaisseau de guerre qui devoit nous conduire de l'autre côté du lac, et où, quoique un peu ballotés par les vents contraires, qui étoient furieux, nous trouvâmes au moins de quoi manger, et un lieu où nous pûmes reposer passablement.

Les vaisseaux sont mouillés vis-à-vis le fort Erié, à cent pas du rivage. Là, ils sont exposés à toute la violence des vents d'ouest : mais le mouillage est excellent, et jamais ils ne sont exposés à chasser sur leurs ancres. Il y avoit, à cette époque, trois bâtimens de guerre du port d'environ deux cents tonneaux, portant depuis huit jusqu'à douze canons, et deux ou trois navires marchands, tous retenus par les vents contraires. Le petit fort, avec les maisons qui l'environnent, les vaisseaux qui étoient mouillés vis-à-vis, les forêts immenses, les montagnes que l'on aperçoit de l'autre côté du lac, et le lac lui-même qui se perdoit

dans l'horizon, faisoient ensemble un tableau aussi pittoresque qu'intéressant.

Tous les jours, pendant le temps que les vents contraires nous retinrent en cet endroit, nous descendions à terre après déjeûné, pour faire quelques courses dans les bois. Quelquefois nous prenions le plaisir de la chasse aux écureuils, qui sont en grande quantité parmi les buissons et les arbrisseaux qui bordent le lac. Les chiens dont nous nous servions pour cette chasse, font beaucoup plus que les hommes. Les écureuils, alarmés par leur aboiement, sautent d'un arbre à l'autre avec une légéreté incroyable. On les suit de près, en secouant les arbres, ou en frappant les branches avec de longs bâtons. Ces courses durent quelquefois un mille ou un mille et demi; mais il arrive, tôt ou tard, qu'épouvantés d'une poursuite aussi opiniâtre, les écureuils prennent mal leur élan, et tombent à terre, où ils deviennent quelquefois la proie des chiens qui les poursuivent; mais plus souvent ils échappent à leur dent meurtrière, et remontent sur un autre arbre avant qu'on les ait aperçus par terre. On les voit aussi tomber de vingt pieds de haut; et malgré cela,

il est rare qu'ils se fassent aucun mal.

Dans nos excursions, nous rencontrions souvent des partis d'Indiens de la nation des Senekas, qui venoient de l'autre côté du lac pour s'amuser à chasser ces petits animaux. Les armes dont ils se servent pour cela, sont l'arc et la sarbacane, mais surtout la dernière, à laquelle ils sont extrêmement adroits. La sarbacane est un tube étroit de six pieds de long, fait avec un roseau ou quelque autre bois moëlleux, percé, et au travers duquel on lance, par la seule force des poumons, une flèche très-courte, et mince à-peu-près comme la corde basse d'un violon. Une des extrémités de cette flèche, est armée d'une pointe triangulaire de fer-blanc, et l'autre est garnie de duvet de chardon, ou de quelqu'autre substance semblable, de manière à remplir parfaitement la capacité du tube, sans cependant occasionner un frottement considérable le long de ses parois. La flèche est placée à l'extrémité du tube, qui est dans la bouche; le duvet sert à intercepter l'air, qui, poussé avec violence par les poumons, lance la flèche jusqu'à une distance de cinquante pas. J'ai suivi de jeunes Senekas pendant

des heures entières à cette chasse, et je n'en ai pas vu un seul manquer son but, à la distance de dix ou de quinze pas, quoiqu'ils visassent de petits écureuils rouges, qui n'étoient pas, à beaucoup près, de la grosseur d'un rat. L'effet de ces sarbacanes a quelque chose de magique : à peine le tube est-il dans la bouche, qu'en un clin d'œil on voit tomber l'écureuil sans vie. On n'entend aucun bruit, et le mouvement est si rapide, qu'on n'aperçoit la flèche que lorsqu'elle est attachée au corps de l'animal.

Les Senekas sont une des six nations qui portoient autrefois le nom générique d'Iroquois. Leur village principal est situé sur la crique du Buffle, qui se jette dans la partie la plus orientale du lac Erié, sur la rive appartenant à l'état de New-York. Un matin, nous prîmes le canot du vaisseau, et nous fûmes leur rendre une visite ; mais tous ces Indiens, hommes, femmes et enfans, étoient partis de très-bonne heure pour Niagara, afin de prendre part à un festin qui avoit été préparé pour eux. Nous nous promenâmes dans le village ; nous dînâmes sur l'herbe avec quelques viandes froides que nous avions ap-

portées, et nous nous en retournâmes sur le soir.

Vis-à-vis l'entrée de la Crique du Buffle se trouve un banc de sable extrêmement dangereux et qui n'est praticable, quelquefois, que pour des bateaux. Ce fut avec de grandes difficultés que nous parvînmes à le traverser en allant, quoique nous eussions avec nous quatre vigoureux rameurs; mais en revenant, les difficultés et le danger parurent insurmontables. Le vent qui souffloit de la partie de l'ouest, et qui poussoit les eaux du lac vers l'embouchure de la Crique, avoit tellement augmenté pendant le temps que nous avions passé à terre, et les brisans étoient si considérables sur la barre, que la seule idée de la traverser nous remplissoit de terreur. Le commandant de la station, qui étoit avec nous, et qui vouloit retourner à bord avant la nuit, se saisit du gouvernail, ordonna un profond silence, afin que l'équipage pût entendre les ordres qu'il auroit à donner, et s'engagea avec intrépidité au milieu des brisans; alors le roulis et le tangage de la chaloupe devinrent de plus en plus alarmans. Plusieurs fois nous nous trouvâmes suspendus sur la pointe d'une vague, d'où nous étions préci-

pités à l'instant sur la barre, où notre chaloupe éprouvoit les chocs les plus violens. A la fin elle s'engagea tellement dans le sable, que ni le gouvernail ni les avirons ne purent être d'aucun usage, et pendant un instant nous nous crûmes perdus. Les vagues passoient par-dessus notre tête, et se brisoient les unes contre les autres, avec un bruit semblable à celui du tonnerre, et nous nous attendions, à chaque minute, que la chaloupe alloit être anéantie par leur poids, lorsqu'heureusement une lame plus forte, et que son volume même portoit à aller se briser un peu plus loin que les autres, nous remit à flot, et avec le secours de nos rameurs, qui redoublèrent d'efforts en ce moment, nous nous retrouvâmes encore une fois en pleine eau: mais ce ne fut qu'après plusieurs minutes, que nous pûmes nous tirer parfaitement hors des brisans. Une chaloupe à deux rames, qui avoit voulu nous suivre, fut ensevelie à nos yeux, sous une vague qui se brisa sur elle. Inutilement nous eussions pensé à lui porter du secours. Nous fûmes pendant quelque temps, tourmentés par l'idée cruelle que les malheureux qui étoient dedans, luttoient à quelques pas de nous, contre une mort qui nous paroissoit inévi-

table ; mais avant de perdre la terre de vue, nous eûmes la satisfaction de les apercevoir debout sur le rivage qu'ils avoient eu le bonheur de gagner à la nage.

Après avoir été retenus, environ sept jours au fort Erié, le vent devint favorable. Un coup de canon, signal du départ, appela à bord tous les passagers, et une demi-heure avant le coucher du soleil nous étions sous voile. La soirée étoit aussi agréable que l'étoit celle où nous partîmes de Kingston, et nous jouissions à-peu-près du même tableau, de celui d'un lac d'une étendue immense, n'ayant d'autre limite que l'horizon et sur la surface duquel venoient se réfléchir les couleurs variées des hautes forêts qui bordent la côte occidentale, et dont le soleil en se couchant doroit les cimes, de ses rayons. Le vent fut très-foible pendant une partie de la nuit, mais il s'éleva vers minuit une brise fraîche qui, à dix heures du matin, nous avoit portés jusqu'à quarante milles du fort Erié. Là, le vent changea de nouveau, le ciel s'obscurcit, les eaux du lac se gonflèrent, et tous les symptômes d'une tempête violente se développèrent les uns après les autres avec tant d'évidence, que le ca-

pitaine ne balança pas à virer de bord et à chercher un asile, soit au fort Erié, soit dans quelque autre port des environs. Le premier qui s'offrit à nous, fut une petite baie située à dix milles du fort Erié, du même côté du lac, et couverte par une pointe de terre, appelée le cap Abineau. A trois heures de l'après midi, le vaisseau étant à l'abri et affourché à deux milles de la côte, nous descendîmes à terre dans la chaloupe.

Le cap Abineau est une langue de terre fort étroite qui avance dans le lac, dans une direction à-peu-près nord et sud. De chaque côté de cette langue est une baie très-profonde dont le mouillage est excellent. La pointe du cap la plus avancée est couverte de rochers qui s'étendent fort au loin, en frisant la surface de l'eau, de sorte qu'excepté en un très-petit nombre d'endroits, la terre est inabordable de ce côté, même par des canots. Ces rochers sont d'une couleur ardoise, tachetés et rayés en différens sens par une couleur d'un jaune sale, et percés en quelques endroits, comme s'ils avoient été exposés à l'action du feu. Les côtés intérieurs de la baie, sont, au contraire, un

sable très-fin qui paroît avoir été jeté par les vagues ; car je ne doute pas qu'en creusant à la profondeur de quelques pieds on ne trouve le même roc qui cesse de se montrer là où le sable commence, et qui reparoît sous les mêmes formes sur le côté septentrional de la baie.

La côte occidentale du cap Abineau, ne diffère en aucune manière de celle de l'Océan : elle est parsemée d'une infinité de coquillages, dont quelques-uns sont de la plus rare espèce. Une multitude de goëlans planent continuellement dans les environs, et lorsque le vent souffle avec violence de la partie de l'ouest, les vagues sont aussi fortes que sur les côtes d'Angleterre. Les dunes de sable qui ont été accumulées sur ce cap, sont vraiment étonnantes. Celles qui sont les plus proches du lac, sont totalement dénuées de verdure ; mais celles qui sont plus reculées vers le milieu de la langue de terre, semblent être aussi anciennes que le monde, et sont couvertes, du pied jusqu'au sommet, de chênes de la plus grande taille. Ces dunes ont en général une forme très-irrégulière ; mais, en quelques endroits, elles sont si élevées, si bien alignées, et leur surface est

si égale, qu'on les prendroit ponr des ouvrages de l'art, ou pour les restes de quelques vastes fortifications. Ces dunes régulières s'étendent dans toutes les directions, mais particulièrement du nord au sud, ce qui prouve que les vents d'ouest ont régné anciennement comme ils règnent à présent dans ces parages. Quelques-unes sont élevées de plus de cent pieds au-dessus du niveau du lac.

La côte orientale du cap Abineau, est plus égale et beaucoup moins sablonneuse que la côte occidentale dont je viens de parler. Nous y vîmes deux petites habitations, et autour de chacune d'elles, une trentaine d'acres de terre défrichées. Nous nous procurâmes à l'une de ces habitations deux moutons, quelques volailles, et une certaine quantité de pommes de terre, dont nous augmentâmes nos provisions, parce que nous avions tout lieu de croire que le terme de notre voyage ne seroit pas aussi court que nous l'avions espéré. Pendant que les habitans de cette ferme étoient occupés à arracher les pommes de terre, la vieille femme disposoit une petite table, et nous préparoit les meilleurs mets qu'elle eût,

et qui consistoient en un gâteau de farine grossière, en des pommes de terre rôties, et en un morceau d'ours salé, que nous trouvâmes d'un très-bon goût. La hure d'un oursin est un mets très-estimé, et que nous avons trouvé assez communément dans les parties les plus reculées de l'Amérique septentrionale. Quoique ce mets soit très-substanciel et très-huileux, les gens du pays assurent qu'il n'incommode jamais. Sur le soir, le vent s'étant un peu calmé, nous retournâmes à bord de notre vaisseau, où nous passâmes une assez bonne nuit.

Le lendemain, dès la pointe du jour, je m'embarquai dans la chaloupe, et je descendis à terre pour me réunir à quelques chasseurs qui, à ce que j'avois appris la veille, devoient aller à la chasse de l'ours. En débarquant, je les trouvai qui m'attendoient avec leurs chiens; et, après avoir chargé nos fusils, nous avançâmes dans les bois. Les habitans de ce pays, ainsi que ceux des parties reculées des Etats-Unis, consacrent une grande partie de leur temps à la chasse, et passent pour y être très-habiles. Ils se servent presque tous de carabines, qu'ils font venir d'Angleterre, parce qu'elles sont les

plus estimées, et qu'elles portent des balles de trente à la livre. Dans les Etats-Unis, les chasseurs emploient des balles beaucoup plus petites, et communément de soixante à la livre; mais les Canadiens préfèrent les grosses balles, quoique plus embarrassantes pour la marche, parce qu'elles font une blessure plus large et plus profonde, et que l'animal est rarement en état de s'échapper, lorsqu'il en a été atteint. Les chiens dont ils se servent pour la chasse, sont de la plus grande espèce, et la race qu'ils préfèrent, tient le milieu entre le limier et le mâtin. Les chiens suivent la trace de l'ours comme les autres chiens courans, mais leur propriété particulière est de tenir l'animal en arrêt, lorsqu'il est blessé, ou de le suivre, s'il essaie de s'échapper pendant que les chasseurs rechargent leurs carabines. L'ours ne se hasarde jamais à attaquer un homme ou un chien, tant qu'il croit pouvoir s'échapper; mais lorsqu'il est blessé, ou qu'il est vivement pressé, il se défend avec la plus grande fureur. Les jeunes ours montent sur un arbre, dès qu'ils aperçoivent un chien; mais soit que les vieux se sentent la force de combattre les chiens, ou qu'ils aient appris

par expérience qu'en montant sur un arbre, il leur sera impossible de ne pas devenir la proie du chasseur, ils ne prennent jamais ce parti, à moins qu'ils ne soient poursuivis par un homme à cheval, ce qui leur inspire la plus grande terreur.

Lorsque les Indiens vont à la chasse de l'ours, ils ont coutume de se réunir en grand nombre, et lorsqu'ils arrivent à l'endroit où ils supposent que l'animal est caché, ils forment un grand cercle autour de lui, et s'avancent avec ordre afin de le faire lever. Il est rare que les blancs puissent se réunir en assez grand nombre pour chasser l'ours de cette manière; mais lorsqu'ils le peuvent, ils ne manquent jamais de l'adopter. C'est ainsi que nous marchâmes vers le cap Abineau, parce qu'en cet endroit trois ou quatre chasseurs suffisent pour resserrer un de ces animaux entre la terre et l'eau. La saison ajoutoit encore à l'heureuse disposition du local; car c'étoit le moment de la migration des ours vers les pays méridionaux. Ces animaux, comme pour se rapprocher autant que possible de la rive opposée, ne manquent jamais d'aller chercher l'extrémité de la langue de terre, où ils se jettent à l'eau,

et

et il se passoit peu de jours qu'on n'en vît un ou deux sur la pointe. Un habile chasseur distingue aisément les traces d'un ours, de celles d'un cerf et d'une autre bête fauve quelconque dans les bois : il est en état de dire, avec précision, combien il y a de temps que l'animal est passé. En arrivant à l'entrée d'une vallée profonde, située sur la langue de terre, et par où les ours passent ordinairement, en se rendant sur les bords du lac, les chasseurs qui nous accompagnoient nous dirent le nombre d'ours qui avoient passé dans la nuit, et combien il y avoit d'oursins parmi eux. Pour un observateur dont l'œil n'est pas parfaitement exercé, ces traces sont absolument imperceptibles, et après qu'on me les eut montrées, j'eus de la peine à les discerner, même en y regardant de très-près sur les feuilles d'arbres dont le sol étoit couvert, au lieu que les gens du pays les apercevoient d'un coup d'œil, en arrivant sur la place.

Lorsque les chasseurs ont tué un ours, leur premier soin est de l'écorcher, ce qui se fait en quelques minutes, car ils ont toujours avec eux des couteaux uniquement destinés pour cela, après quoi ils le cou-

pent par quartiers. Cette opération se fait avec le tomahawk qu'ils portent toujours avec eux comme les Indiens. Enfin, ils choisissent les parties les plus succulentes de l'animal ; ils les emportent, et laissent le reste dans les bois. Les pattes sont les parties de l'ours que les Indiens estiment le plus; ils les cicatrisent et les font sécher à la fumée d'un grand feu, pour les conserver ; et lorsqu'ils veulent les manger, ce qui n'arrive que dans leurs repas solennels, ils en font une étuvée avec de jeunes chiens. Les peaux d'ours servent à de nombreux usages, et les agriculteurs du pays en font un très-grand cas. Lorsqu'on veut les curer, on les étend au soleil ou entre deux arbres, et on les gratte avec un couteau ou avec un morceau de fer, pour en faire sortir l'huile qui s'y trouve en très-grande abondance. Les peaux de cerf et de lapin se curent de la même manière. Les Indiens ont une méthode particulière de préparer ces peaux sans endommager le poil, et de les rendre aussi moëlleuses qu'une pièce d'étoffe. L'opération principale consiste à suspendre la peau au-dessus du feu, et à la frotter constamment avec la main. Vers

midi, la chasse étant finie, on revint à l'habitation située sur la langue de terre. Là, je trouvai mes compagnons qui venoient de descendre à terre, et, après avoir fait avec eux une promenade dans les bois, nous fûmes dîner à bord du vaisseau.

Le ciel avoit été couvert de nuages toute la soirée; il le devint encore davantage sur le soir, et les marins prédirent que la nuit ne se passeroit pas sans une tempête violente. Comme je n'ai jamais eu assez de courage pour braver les dangers de la mer et de l'élément de l'eau, en général, je me fis descendre à terre, avec mon domestique; nous dressâmes notre tente sur la pointe orientale de la baie, à l'abri de l'une des plus hautes dunes; et après avoir allumé un grand feu en avant de la tente, nous nous endormîmes, au sifflement des vents qui agitoient les arbres des forêts dont nous étions environnés. Nous passâmes ainsi une très-bonne nuit. Il n'en fut pas de même de mes compagnons, qui vinrent me visiter de très-bonne heure le lendemain matin, et qui regrettèrent beaucoup de ne m'avoir pas suivi. Les eaux du lac avoient été extrêmement agitées, pendant toute la nuit, par un vent de sud impétueux,

et comme le cap Abineau n'offre aucun abri contre les vents qui soufflent de cette partie, le vaisseau avoit considérablement souffert; un des étançons de devant avoit été déplacé par le tangage, et il s'étoit fait une voie d'eau qui mit l'équipage toute la nuit sur pied pour l'étancher. Les alarmes que cet accident occasionna, étoient encore augmentées par l'état de vétusté du bâtiment, dont la carcasse étoit tellement pourrie, qu'il avoit été décidé que ce voyage seroit le dernier pour lui. Aussi les passagers et les matelots ne furent tranquilles que lorsque le jour reparut, et que la tempête se calma.

Nous nous amusâmes pendant toute cette matinée à chasser dans les bois et le long des bords du lac. Nous vîmes sur le rivage une grande quantité de goëlans et d'autres oiseaux de proie, tels que des faucons et des milans, etc. Nous y trouvâmes aussi beaucoup d'alouettes de mer, ou du moins, c'est ainsi que les gens du pays les appellent, quoiqu'elles aient plus de ressemblance avec le vaneau, dont elles ont la marche et l'allure, mais elles sont beaucoup plus petites, n'ayant tout au plus que la grossseur d'un moineau.

Nous rencontrâmes, pour la première fois,

dans les bois, une compagnie nombreuse de perdrix rouges, que les gens du pays appellent faisans. Par leur couleur elles ressemblent à la perdrix anglaise, quoique plus grosses, et leur chair a le goût du faisan anglais. Elles diffèrent des perdrix et du faisan de Maryland et des provinces centrales des Etats-Unis, sous plusieurs rapports, et particulièrement sous celui de leur étonnante stupidité. Avant que la compagnie se fût envolée de l'arbre où elle étoit posée, j'en avois tué trois séparément, et si j'avois connu la manière de les chasser, je les aurois eu toutes les unes après les autres. La meilleure manière est de tirer d'abord celle qui est sur la branche d'arbre, la moins haute, et ainsi successivement, jusqu'à la plus élevée, parce qu'il paroît qu'elles ne sont point alarmées par la détonation du fusil, mais seulement par la chûte de leurs compagnes, et l'agitation des branches qu'elle occasionne. Comme j'ignorois tout cela, je tirai sur l'une des plus élevées, et sa chûte, entre les branches, fit envoler toutes les autres.

Nous fûmes agréablement surpris de trouver, à notre retour, sur le bord du lac, que le vent avoit changé, et qu'il étoit devenu favo-

rable. Quelques minutes après nous entendîmes le signal du départ, et nous aperçûmes la chaloupe qui venoit nous chercher. Nous arrivâmes à bord du vaisseau, au moment du dîner; mais nous n'appareillâmes qu'à minuit, le capitaine jugeant qu'il falloit encore ce temps aux eaux du lac pour se remettre de l'agitation que la tempête de la nuit leur avoit causée. Nous nous trouvâmes, au point du jour, sous les côtes riches et escarpées de la partie méridionale du lac. Le ciel étoit clair et serein, les eaux étoient parfaitement tranquilles, et chacun avoit l'air satisfait. C'est de cet endroit que nous vîmes le nuage qui est toujours suspendu sur les cataractes du Niagara, et que l'on aperçoit, comme je l'ai dit plus haut, à la distance de cinquante quatre milles.

Le lac Erié est d'une forme elliptique; sa longueur est d'environ trois cents milles, et il en a quatre-vingt-dix dans sa partie la plus large. Sa plus grande profondeur est de vingt brasses, et, lorsque le temps est calme, les vaisseaux peuvent trouver partout un bon ancrage; mais, lorsqu'il est mauvais, le mouillage, au milieu du lac, n'est pas sûr, et les ancres sont sujets à dé-

raper. Toutes les fois que les eaux sont agitées par les vents, elles deviennent troubles, à cause de la quantité de sable jaunâtre qui s'élève du fond vers la surface du lac. Dans le calme, les eaux sont limpides et d'une couleur verdâtre. La côte septentrionale du lac est couverte de rochers, comme le sont les côtes des îles, qui forment une espèce d'archipel vers son extrémité occidentale; mais tout le long de la côte méridionale, on ne voit que du sable. Les terres qui bordent le lac, sont d'une hauteur très-inégale. En quelques endroits, ce sont des montagnes escarpées, qui s'élèvent perpendiculairement au-dessus du bord de l'eau; dans d'autres, la terre est si basse et si plate, que lorsque les eaux montent au-dessus de leur niveau ordinaire, ce qui arrive toutes les fois que quelque vent violent les pousse vers la terre, le pays est inondé, sur une étendue de plusieurs milles. Quelque temps avant notre arrivée dans le pays, un jeune homme qui avoit été chargé de porter des dépêches, de l'autre côté du lac, périt, avec une partie de ceux qui l'accompagnoient, par l'effet d'une de ces inondations. Je dois dire, avant de raconter ce

fâcheux événement, qu'il est d'usage, lorsqu'on navigue dans un bateau, de longer la terre autant qu'il est possible, afin de pouvoir s'échouer, dès qu'il y a la moindre apparence de mauvais temps; et c'est dans ces occasions, comme je l'ai dit plus haut, que l'on sent tout l'avantage d'un bateau sur une chaloupe à quille. Le jeune homme dont je parle, longeoit la terre de cette manière, lorsqu'il s'éleva une tempête furieuse. Il tourna sur-le-champ vers la terre, mais le bateau, on ne sait par quelle mauvaise manœuvre, chavira en touchant sur le sable. Les vagues commençoient à se briser sur la côte, avec une impétuosité prodigieuse, chacune pénétrant plus avant que celle qui l'avoit précédée. Les gens qui composoient l'équipage perdirent la tête, et au lieu de faire tous leurs efforts pour redresser leur bateau, ils prirent ce qu'il contenoit de plus précieux, et l'abandonnèrent; mais les vagues se succédèrent avec tant de rapidité, qu'il leur fut impossible de gagner la terre avant elles, et ils se noyèrent tous, excepté deux, qui eurent la présence d'esprit de monter sur un arbre. C'est encore à la grande irrégularité dans la hau-

teur des terres qui bordent le lac, que l'on attribue les tempêtes fréquentes dont il est le théâtre. Les côtes du lac Ontario sont plus basses et plus uniformes que celles des autres lacs, et c'est ce qui fait qu'il est aussi le plus tranquille.

Ce lac a peu de ports qui soient commodes. Sur la côte septentrionale, il n'y en a que deux dans lesquels des vaisseaux qui tirent plus de sept pieds d'eau puissent trouver un abri; et encore n'est-il pas sûr en tout temps; car les vents de sud exposent les vaisseaux qui y sont mouillés, au danger de s'échouer sur une plage couverte de rochers. Sur la côte méridionale, le premier port que l'on rencontre, en venant du fort Erié, est celui de Presqu'île. Des vaisseaux, tirant huit pieds d'eau, peuvent y mouiller avec sûreté, mais l'entrée en est extrêmement difficile, à cause d'une longue barre placée vis-à-vis. *Presqu'île* est à soixante milles du fort Erié. En suivant la côte, à moitié chemin, à-peu-près entre les deux extrémités du lac, et à l'embouchure de la rivière de Cayahega, est un autre port capable de recevoir de petits bâtimens, et enfin, un troisième à l'embou-

chure de la rivière de Sandousky, qui se jette dans le lac vers la partie nord-ouest du territoire des Etats-Unis. Il est rare que les vaisseaux anglais fréquentent ou même relâchent dans aucun de ces ports. Le commerce se fait tout entier entre le fort Erié et la rivière de Détroit ; et lorsqu'il arrive qu'un vaisseau est contrarié par les vents, de manière à ne pouvoir lutter contre eux, il retourne au fort Erié, si sa destination est pour la rivière Détroit. Si, au contraire, il fait route pour le fort Erié, il relâche dans une île de l'archipel, située vers l'extrémité occidentale du lac. Il arrive quelquefois qu'un vaisseau, partant du fort Erié, et déja parvenu à la hauteur de ces îles, qui en sont éloignées de deux cents milles, est obligé, lorsqu'il est assailli par la tempête, de retourner au point d'où il est parti. Au moment où nous nous disposions à jeter l'ancre, sous l'une de ces îles, appelée l'île du Milieu, nous fûmes atteints par un coup de vent terrible ; et ce ne fut pas sans de grandes difficultés que nous pûmes conserver notre position. Le capitaine nous dit, après, qu'il avoit craint pendant un instant, d'être obligé de retourner à notre ancien séjour.

Ce ne fut que le troisième jour de notre départ du cap Abineau que nous arrivâmes à l'île du Milieu. Nous y restâmes à l'ancre jusqu'au lendemain matin, que le vent changea de quelques points en notre faveur, et nous permit de gagner un mouillage beaucoup plus sûr, et environné d'îles de tous côtés, mais où il nous retint pendant trois jours. Il est très-rare que les vaisseaux qui vont du fort Erié, à la rivière du Détroit, ne touchent pas à quelques-unes de ces îles, parce que le même vent qui les porte de l'extrémité orientale du lac à son extrémité occidentale, ne peut leur servir pour leur faire remonter cette même rivière, son cours étant sud-ouest et son courant très-rapide. La navigation du lac Erié est, en général, très-incertaine, et le prix du passage dans un vaisseau marchand, est non-seulement le double de celui du lac Ontario, mais on exige encore des passagers, ce qu'ils appellent l'argent de relâche, c'est-à-dire un supplément de trois piastres pour chaque jour que le vaisseau est retenu, dans quelque port, par les vents contraires.

Les îles situées à l'extrémité occidentale

du lac sont très-rapprochées les unes des autres. Les plus grandes ont quatorze milles de circonférence, et les plus petites n'ont pas quatorze verges ; mais elles sont toutes couvertes d'arbres de plusieurs espèces. Sur les plus grandes, les espèces sont plus variées, mais on y trouve particulièrement de très-beaux chênes noirs et des cèdres rouges. Ces derniers parviennent à une plus grande hauteur que dans aucune autre partie du pays, et on en vient chercher de la rivière du Détroit, qui en est à quarante milles. Ces îles sont toutes au niveau des eaux du lac, on n'y aperçoit aucune colline, elles ont l'air d'avoir été couvertes par des inondations, et plusieurs d'entre elles ont dans leur intérieur de vastes marais.

La beauté des bois que ces îles produisent, indique que leur sol est extrordinairement fertile. On y voit beaucoup de lapins et d'écureuils. Quelques ours y vont passer une partie de l'hiver, lorsque le lac est pris entre les îles et le continent, mais ils n'y restent pas. Toutes ces îles sont infestées de serpens, et ceux à sonnette y sont si nombreux, qu'il est dangereux d'y débarquer en été. C'étoit sur la fin de septembre, et il n'y avoit pas trois

minutes que nous étions descendus à terre sur l'île de Boss, que nous aperçûmes dans les buissons, plusieurs de ces reptiles mal-faisans, dont deux furent tués par nos matelots.

On distingue, dans ce pays, deux espèces de serpens à sonnette, ceux de la première sont d'une couleur brune foncée, tachetée de jaune; leur longueur est rarement de plus de trente pouces. Ils fréquentent particulièrement les marais et les prairies basses, où ils commettent de grands ravages parmi les bestiaux, qu'ils mordent principalement aux lèvres, tandis qu'ils sont à paître. Ceux de la seconde espèce sont d'une couleur verdâtre, tachetée de brun; ceux-là sont deux fois plus grands que les autres, ils ont jusqu'à trois et quatre pieds de long, et sont de grosseur du poignet d'un homme de la plus grande taille. Le serpent à sonnette est beaucoup plus gros, en proportion de sa longueur, que ne le sont les autres serpens. Cette grosseur, qui va en croissant, des deux extrémités vers le milieu du corps, lui donne la forme d'un triangle, son ventre étant extrêmement plat, et l'épine du dos étant plus élevée que toutes les autres parties de son corps. La sonnette, dont cet animal est pourvu,

placée à l'extrémité de sa queue. La largeur en est à-peu-près d'un demi-pouce, l'épaisseur d'un pouce ; et chaque articulation peut avoir un demi-pouce de long. Ces articulations consistent en un certain nombre de petites cellules d'une substance osseuse semblable à la corne, enclavées les unes dans les autres, de manière que la cellule extérieure de chaque articulation s'emboîte dans la cellule extérieure de l'articulation qui lui est contiguë, et que chacune des cellules intérieures, jusqu'aux plus petites, est unie par une espèce de jointure à la cellule intérieure de l'articulation qui lui correspond. Toutes ces cellules ou écailles, comme on voudra les appeler, sont absolument disposées de manière à laisser un jeu libre entre elles, et c'est le choc de ces parties osseuses et sèches, les unes contre les autres, qui produit le bruit que l'on entend. On prétend que l'animal gagne une nouvelle articulation tous les ans ; mais c'est une assertion dont il est permis de douter ; car il arrive souvent que les plus gros serpens sont ceux qui en ont le moins. J'ai vu chez un médecin des environs de New-Market, derrière les montagnes bleues en Virginie, un

serpent dont la sonnette avoit trente-deux articulations, quoique son corps n'eût pas cinq pieds de long, et l'on en a souvent trouvé dans le pays de beaucoup plus grands, dont la sonnette n'étoit composée que de dix articulations. Nos gens en tuèrent un sur l'île du Bas, qui n'avoit que dix articulations, quoiqu'il eût près de quatre pieds de long.

La peau du serpent à sonnette, présente à l'œil, lorsque cet animal est blessé ou qu'il est en colère, les plus brillantes couleurs, ce qui n'a jamais lieu lorsqu'il est en état de repos. La dent dont se sert cet animal pour ses fonctions ordinaires, n'est point celle avec laquelle il attaque son ennemi. Il se sert, dans cette occasion, de deux dents incisives et crochues qui sont fixées dans sa mâchoire supérieure, et dont la pointe est tournée vers l'intérieur. Lorsqu'il veut attaquer, il se redresse sur sa queue, jette sa tête en arrière, abaisse sa mâchoire inférieure, et s'élançant sur sa queue, il cherche, pour ainsi dire, à s'acrocher à son ennemi. Pour être en état de se redresser sur sa queue, il se lève en ligne spirale, sa tête placée au milieu. Il

ne s'élance jamais que de la moitié de sa longueur.

La chair du serpent à sonnette est aussi blanche que celle du poisson le plus délicat, et elle est très-estimée par ceux que la prévention et le préjugé n'empêchent pas d'en manger sans répugnance. On en fait de la soupe que l'on dit être délicieuse et très-nourrissante.

Dans mes promenades dans l'intérieur de ces îles, je trouvai plusieurs fois de la fiente de ces animaux, que les habitans du Canada prétendent être très-salutaire pour le rhumatisme, en l'appliquant avec un bandage sur la partie douloureuse. Le corps du serpent à sonnette, séché au feu, jusqu'à la cinérisation, pulvérisé ensuite, et infusé dans de l'eau-de-vie, est aussi, à ce que l'on dit, un remède infaillible contre cette même maladie. J'ai vu plusieurs personnes qui avoient fait usage de ce remède, et qui m'ont paru convaincues qu'elles lui devoient leur guérison. Ce remède se prend intérieurement, la dose est d'un verre de vin, répété trois fois par jour. Le premier jour, on n'aperçoit pas d'autre effet que celui qui résulte de la prise d'un

d'un verre d'eau-de-vie ordinaire; mais sur la fin du second jour, le malade éprouve une sueur froide, ses articulations deviennent douloureuses, et sa foiblesse augmente au point de pouvoir à peine se soutenir; son état empire de cette manière pendant un jour ou deux; mais s'il persévère encore quelques jours, ses douleurs diminuent graduellement, et il recouvre sa force ordinaire.

Indépendamment du serpent à sonnette, on en trouve encore plusieurs autres espèces sur les îles du lac Erié. J'en ai tué moi-même plusieurs d'une espèce tout-à-fait différente de celles que j'avois vues dans les autres parties du pays, et un, entre autres, qu'on m'a dit être extrêmement venimeux. Il avoit un peu plus de trois pieds de long; la couleur de son dos étoit parfaitement noire, et son ventre d'un orangé foncé. Je le trouvai parmi les rochers de l'île du Milieu, et le frappai sur la queue; mais dès qu'il se sentit blessé, il se retourna avec une fureur inconcevable pour se défendre. M. Carver parle d'un serpent particulier à ces îles, et qu'il appelle le serpent siffleur. « Il est, dit-il, de la

petite espèce, marquetée, et de dix-huit pouces de long. Lorsqu'on l'approche, il entre en fureur, il s'aplatit, et les couleurs de sa peau deviennent beaucoup plus vives, et il exhale en même temps de sa bouche, avec beaucoup de force, un vent subtil, que l'on dit être d'une odeur désagréable, et qui, s'il est respiré par l'imprudent voyageur, lui occasionne une maladie de langueur, qui devient mortelle au bout de quelques mois, aucun remède n'ayant encore été découvert contre sa terrible influence. »

M. Carver ne dit pas qu'il ait vu ce serpent. Je serois donc tenté de croire que l'on a abusé de sa crédulité, et que tout ce récit n'est qu'une fable. J'ai fait ce que j'ai pu pour m'assurer de son existence. J'ai consulté des personnes qui sont dans l'habitude de relâcher dans ces îles, et ni ces personnes, ni celles qui habitent sur les lieux, n'ont jamais rien vu de ce serpent, et n'en ont rien appris que dans les voyages de M. Carver. S'il falloit qu'un voyageur ajoutât foi à tous les récits qui se font dans le pays, il faudroit qu'il crût au serpent à fouet, qui, dit-on, pousse les bestiaux dans

suffit à présent. Cette constitution porte que les députés de toute la confédération doivent se réunir dans un même lieu , pour y régler les affaires publiques. Il est évident que ce lieu doit être aussi central qu'il est possible.

C'est ce puissant motif qui a fait décider la fondation de la cité fédérale, et choisir l'emplacement qu'elle occupe. Les hommes les plus éclairés des Etats-Unis ont jugé que, sans une telle mesure, l'union ne pourroit subsister ; car les états les plus éloignés s'étoient plaint amèrement de la distance que leurs représentans avoient à franchir pour se rendre au congrès , et parloient déja de la nécessité d'une séparation. D'un autre côté, les Etats du Nord , à qui la situation de Philadelphie convenoit mieux , tiennent à présent le même langage. Dans l'un des chapitres précédens, j'ai rendu compte des diverses opinions relatives à cette question, et je me suis efforcé de prouver que le siége du congrès peut être transféré à la ville fédérale , sans que l'on ait à craindre la séparation d'aucune partie des Etats qui forment l'union ; mais je suis absolument convaincu que si le Canada, devenu indépendant, entroit dans la confédération, et que

si l'on choisissoit un lieu central, d'après cette nouvelle augmentation de territoire, ni ce pays, ni l'état qui se trouve à l'extrémité opposée, ne continueroient pas long-temps, si jamais ils avoient commencé, à envoyer leurs délégués à une distance, telle qu'il leur faudroit trois mois pour aller et revenir avec la plus grande diligence,

2°. Je pense que le haut et le bas Canada ne feront jamais partie des Etats-Unis, parce que les habitans de ces provinces et ceux des Etats adjacens ne sont pas de caractère et d'humeur à vivre ensemble.

La plus grande partie de la population du haut Canada est composée de réfugiés, que la persécution des républicains chassa des Etats-Unis. Quoique depuis long-temps il n'existe plus, dans le sein des Anglais, aucune animosité contre les Américains, il n'en est pas ainsi de ces réfugiés, dont les enfans même se répandent en invectives grossières contre leurs persécuteurs. Les habitans des Etats limitrophes, à leur tour, conservent la haine la plus vive contre ces hommes qui furent jadis leurs concitoyens. D'après tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu, en voyageant dans ce pays, je suis

fondé à croire qu'une telle haine existera aussi long-temps qu'il restera sous les lois de la Grande-Bretagne. Le même esprit ne se fait point remarquer dans le bas Canada, à l'exception, cependant, des lieux extrêmement voisins des parties habitées des Etats-Unis ; mais le peu de penchant pour les Américains y est très-visible, et les Canadiens français affectent de les traiter avec un souverain mépris. Que l'on ajoute à ceci, que le langage de cette contrée, langage qui, malgré les efforts multipliés que l'on a faits pour en faire changer aux habitans, est, depuis quarante ans, demeuré le même, et probablement le demeurera toujours, ce qui fait un obstacle à des relations plus intimes entr'eux et leurs voisins. Cette différence de langage n'est pas sans inconvénient dans l'assemblée législative de la province : car, quoique le plus grand nombre des Anglais entendent et parlent la langue française, les délégués des habitans français ignorent totalement la langue anglaise ; et, comme je viens de le faire observer, ils ont la plus grande aversion contre cette langue.

3°. Je pense que les possessions anglaises dans l'Amérique septentrionale ne feront ja-

les bois et les prairies, en les fouettant avec sa queue, jusqu'à ce qu'étant épuisés de fatigue, ils tombent sans mouvement, et alors il en fait sa proie; il faudroit aussi qu'il crût au serpent-cerceau, qui a le pouvoir de fixer sa queue dans sa bouche, et qui tourne comme une roue ou comme un cerceau, avec une telle vélocité, qu'aucun homme ni aucun animal ne peut échapper à sa dent dévorante.

Les étangs et les marais qui sont dans l'intérieur de ces îles, sont couverts de canards et d'autres oiseaux sauvages; et leurs côtes sont peuplées de goëlans. On trouve quelques petits oiseaux dans les bois; mais je n'en ai vu aucun qui fût remarquable par son plumage ou par son chant.

Le dernier jour de septembre, au coucher du soleil, nous quittâmes ces îles, et le lendemain matin, nous entrâmes dans la rivière de Détroit. Cette rivière a cinq milles de largeur depuis son embouchure, jusqu'à une distance assez considérable, en remontant vers sa source. Ses deux deux rives sont escarpées et couvertes d'épaisses forêts; mais nous ne trouvâmes rien qui fixât notre attention avant d'arriver au nouveau

poste militaire établi par les Anglais. Là, les deux rives sont peuplées de villages et de camps indiens, au-dessus desquels on voit les établissemens anglais. La rivière étoit couverte de canots indiens, de bateaux, et d'autres petites embarcations appartenant aux officiers de la garnison, et à des négocians du lieu, qui étoient venus au-devant de nous, et qui se promenoient sur la rivière. Les deux vaisseaux de guerre que nous avions laissés derrière nous au fort Erié, ainsi que les vaisseaux marchands, nous avoient atteints à l'entrée de la rivière, et remontoient avec nous, toutes leurs voiles dehors. Le temps étoit très-beau, et le spectacle ne laissoit pas que d'être intéressant.

Les autres vaisseaux poussèrent jusqu'au poste anglais; mais le nôtre, qui avoit à bord les présens destinés aux Indiens, jeta l'ancre vis-à-vis l'habitation de la personne qui étoit à la tête du département des affaires des Indiens, qui, comme je l'ai dit plus haut, habitoit le district de Malden.

FIN DU TOME SECOND.







